Courant ★ Alternatif

Courant alternatif

Mensuel anarchiste-communiste | N° 232 | Été 2013 | 3 €

- **Dossier** Prostitution
- **Economie** Chypre : le futur européen ?
- **Antinucléaire** Bure, le renouveau des luttes ?



COMMENT FONCTIONNE COURANT ALTERNATIF?

Un week-end par mois, une Commission-Journal (CJ), est organisée dans une ville différente, pour préparer le numéro suivant. Peuvent y participer des sympathisant-e-s intéressé-e-s au même titre que les militant-e-s OCL de la ville en question et que des représentant-e-s des autres groupes de l'OCL. Chaque CJ a pour tâche de critiquer le numéro précédent, de discuter les articles proposés par des gens présents ou non ; d'en susciter d'autres en fonction des événements et des souhaits émis par les groupes ou des individu-e-s. En outre, chaque CJ débute par une discussion sur un sujet d'actualité, ce qui permet la prise de décisions concernant les activités de l'OCL, si nécessaire. Le collectif organisateur rédige, immédiatement après la CJ, un compte rendu politique et technique le plus précis possible, puis, pendant les deux semaines à venir, assure le suivi de ce qui a été décidé pour le journal (liaisons, contacts, etc.) ; et c'est lui qui écrit l'édito en fonction de la discussion dans la CJ ou d'événements qui se produisent après.

Si vous souhaitez assister et participer à l'une de ces réunions de préparation et de discussion sur le journal (elles sont largement ouvertes), écrivez à OCL/Égrégore – BP 81213 – 51058 Reims cedex, afin de pouvoir vous y rendre.

Ce numéro a été préparé à Reims

La commission journal d'avril aura lieu à Eychenat

POUR S'ABONNER

ABONNEMENT 1 AN

○ 10 numéros + hors séries	30 euros
○ Sans les hors séries	25 euros
○ Tarifs reduits (pour les fauchés)	18 euros
○ En soutien	+ de 30 euros
○ À l'essai (3 numéros)	5 euros
○ Un numéro sur demande	GRATUIT
○ Gratuit pour les prisonniers	

Abonnement à l'international et envoi en nombre, nous contacter.

Chèque à l'ordre de "La Galère"
OCL égregore, B.P 1213- 51058 Reims cedex

CONTACTER LOCALEMENT
l'Organisation Communiste Libertaire

ALSACE
oclstrasbourg@gmail.com

BRETAGNE
oclnantes@free.fr

BOURGOGNE
oclmacon@gmail.com

CHAMPAGNE-ARDENNES
OCL c/o egregore BP 1213
51058 Reims
lechatnoir@clubinternet.fr

ÎLE DE FRANCE
oclidf@gmail.com

LIMOUSIN
ocl.limoges@voila.fr

MIDI-PYRÉNNÉES
OCL c/o Canal Sud,
40 rue Alfred Dumeril,
31 400 Toulouse
ocltoulouse@sfr.fr

NORD
OCLB c/o La mouette enragée
BP 403 62206 Boulogne s/Mer cedex
lamouette.enragee@wanadoo.fr

NORMANDIE
CRAS, BP 5164
14075 Caen cedex
ocl-caen@orange.fr

PAYS BASQUE
ocl-eh@orange.fr

POITOU-CHARENTES
ocl-poitou@orange.fr
oclcognac@ymail.com

RHÔNE-ALPES
"courant alternatif"
c/o Maison del'écologie
4 rue Bodin 69001 Lyon
ocl-lyon@laposte.net
ocl-valence@hotmail.fr

SUD-EST
ocl.se@sfr.fr

CONTACTS
Figeac, Montpellier, ... passer par
oclibertaire@hotmail.com

SOMMAIRE

CORRESPONDANCE

OCL c/o Egregore
BP 81213-51058 Reims cedex
oclibertaire@hotmail.com

Pour plus d'informations, visitez notre site
http://oclibertaire.free.fr

COURANT ALTERNATIF
Mars 2013
Mensuel anarchiste-communiste
COM. PAR. 0615G86750

Pour les seules obligations légales
DIR. PUBLICATION
Nathalie Federico
Imprimerie des moissons, Reims
Imprimé sur papier recyclé

En commençant avec nos communs, reprenons ce qui nous appartient!

La restructuration du capitalisme s'amplifie, avec ses conséquences dramatiques. La classe moyenne, aux contours flous, paie très cher cette restructuration. Elle opte plus pour la défense de ses privilèges relatifs dans une alliance avec la bourgeoisie contre les pauvres. Si la partie supérieure s'en sort plutôt bien dans l'ensemble, ses franges inférieures prenant la crise de plein fouet, se mobilisant, pour une partie d'entre elles, dans la défense des conquêtes sociales et du Welfare (santé, éducation...). Une autre partie semble vouloir exprimer ses frustrations, exaspérations et peurs en prenant prétexte de thèmes dits sociétaux (homophobie contre le mariage pour tous... sur fond de xénophobie, de racisme, de haine des pauvres, des assistés, des fonctionnaires, des faibles...).
La disparition progressive et continue du mouvement ouvrier organisé (même dans sa version réformiste mais qui se voulait « de classe ») en Europe occidentale au cours des trente dernières années, la déstructuration et la fragmentation extrême de ce qui constituait le monde ouvrier, sont des facteurs de la dissipation des enjeux de classe. Les luttes immédiates de résistance à l'exploitation et le projet politique d'un monde nouveau qui abolirait celle-ci tendent à disparaître. Mais...
" Le système capitaliste ne peut plus cacher les conséquences de la crise dans laquelle il s'étrangle et se paralyse. La rapide destruction de l'environnement et la crise économique mondiale signifient la même chose pour tous les pauvres et les opprimés partout dans le monde : un désastre. Année après année, les taux de chômage augmentent contre toute manipulation statistique, certains sont marginalisés en étant déclarés " inemployables ", tandis que la grande majorité de ceux qui sont en mesure de trouver un emploi sont condamnés au travail précaire.
Les jeunes et les femmes sont, plus que tout autre, les premiers à vivre dans la pauvreté, même s'ils travaillent dur. Les droits sociaux élémentaires tels que l'éducation, l'accès à la santé et le logement sont attaqués un par un : nous pouvons en profiter aussi longtemps que nous pouvons les payer. Les conséquences de l'inégalité économique mondiale forcent des millions de personnes à migrer, soit directement – par la faim et la déterritorialisation –, soit indirectement, par les conflits et les guerres. Ceux qui font la queue aux portes blindées du monde civilisé, les victimes de discrimination et de racisme permanents, ne peuvent exister que comme force de travail bon marché facilement utilisable, et être entraîner dans des conditions de vie encore plus misérables que les plus pauvres de leur nouvelle patrie.
Et en réponse à cette crise globale, les pouvoirs actuels demandent encore plus. Les entreprises et les gouvernements ont transformé la crise en une opportunité et attaquent tout ce qui a été durement gagné par des centaines d'années de luttes. Ainsi, le capital cherche à mettre la main sur les espaces urbains et sur notre vie quotidienne que nous produisons tous en commun ; sur les zones rurales à qui nous devons notre existence, sur leur approvisionnement en eau, et même sur les semences qui les font vivre ; sur les droits que nous avons arrachés par des décennies de luttes sociales ; sur les idées et les biens que nous produisons en commun, et même sur nos gènes.
L'époque actuelle ne peut signifier que catastrophe pour nous. Moins de travail, plus d'heures de travail ; institutions familiales sacralisées et espaces domestiques étouffants ; appels à la guerre partout et déclarations sans vergogne parlant de la démocratie ; cours d'eau préemptés, projets sans fins pour des centrales électriques, transformations urbaines aliénantes, quartiers entiers évacués de force ; services d'éducation et de santé marchandisés, établissements scolaires formant la prochaine génération de la force de travail précaire ; établissements d'enseignement supérieur où les forces capitalistes et les jeux de pouvoir s'affichent ouvertement ; lieux publics surveillés par des centaines de caméras et de dispositifs de sécurité, villes déconnectées et quartiers sans âme. En deux mots : la perte de ce qui est commun. (...)
Pour nous, la nécessité urgente de l'heure est de créer et de multiplier les espaces d'opposition et de solidarité pour rompre avec cette impuissance et cette fragmentation. Pour rendre possible une série d'articulations sur plusieurs niveaux, en allant des nécessités pratiques de la vie quotidienne à des analyses politiques plus abstraites. Nous savons que nous devrons être capables de briser les vagues qui nous attaquent, de dissiper les effets de désintégration provoqués sur nous par le néo-libéralisme, dans la mesure où nous serons capables de créer et de multiplier les espaces communs."
Cette déclaration produite par des participants au mouvement et aux luttes sociales en cours en Turquie, nous pouvons la faire nôtre.
Couper des arbres dans un parc, l'augmentation des tarifs des transports en commun ont été des étincelles pour mettre des centaines de milliers de personnes dans la rue en Turquie et au Brésil. Mais très vite, cela a débordé sur une remise en cause du système capitaliste. Même si les plus conservateurs essaient de détourner ces mouvements vers le nationalisme...
Ici comme ailleurs, reprenons ce qui nous appartient. Une révolution reste à faire !

OCL Reims



Le prochain numéro sortira en Octobre

... DU CAMP DE MONTABOT / MAI 2013

Alors que la ligne THT (Manche Mayenne) a été mise en service, un week-end de discussion a été organisé à la nouvelle grange de Montabot, aux abords du Chefresne dans la Manche, du 17 au 21 mai. Sous la pluie à partir du samedi soir, ce sont environ 200 à 250 personnes qui se sont réunies.

LE CAMP

Logiquement, il y avait beaucoup de gens issus de l'assemblée anti-tht qui se tient depuis l'après Valognes (ralentissement du convoi de déchets nucléaires vers l'Allemagne), mais aussi d'autres personnes du coin, de la ZAD (dont le porte-parole de l'ACIPA, apparemment logé chez l'ancien maire du Chefresne Jean-Claude Bossard), de Bure etc. Il y avait une bonne ambiance lors de l'inauguration de cette grange réaménagée, à la fois festive et studieuse, faite de bonnes bouff', de concerts et conférences/débats, qui aura permis à pas mal de gens de se rapprocher un peu plus et de tisser des liens formels et informels. Le fait de se retrouver dans un autre cadre que celui des impératifs de la lutte ou de l'urgence d'organiser une action a semble-t-il fait du bien à beaucoup.

Pour ce qui est des structures, il y avait une tente accueil, un chapiteau et deux barnums (discussions, concerts, bal). En outre, une tente enfants, une tente projection (playlist de documents vidéo mis en boucle), et une yourte avec des infokiosques riches et des expositions (Marco Camenish, Rote Zora, lutte anti-THT) ont été installées. Il y avait aussi un espace son (prise de son effectuée sur plusieurs discussions), le camping et, bien sûr, la grange qui servait de cuisine collective.

WEEK-END DE DISCUSSIONS

Dès le vendredi soir, une projection a eu lieu du film « Si un arbre tombe ». Il constitua peut-être une mauvaise introduction à une inauguration qui se voulait ouverte, à la vue des thèmes soulevés: clandestinité, anti-terrorisme, logiques affinitaires, sabotage…

Le lendemain matin, une discussion sur la mesure de la radioactivité, et le rapport au monde qu'elle institue, a eu lieu. Une personne qui a participé au livre *Oublier Fukushima*, ainsi qu'un travailleur du nucléaire avaient préparé un topo sur la question. Nous n'avons malheureusement pas pu suivre cette discussion.

L'après-midi était prévu le gros morceau du week-end : discussion sur les énergies renouvelables, la centralisation énergétique, et finalement sur le système énergétique dans son ensemble. Il y a d'abord eu une présentation d'Arnaud Michon, sur la base de son ouvrage « *Le sens du vent* », et l'actualisant. Les énergies renouvelables sont brocardées. Il est notamment rappelé que ce sont les industries du nucléaire qui sont dans aussi dans le renouvelable (la DCNS pour les hydroliennes, Areva dans l'éolien etc.). L'ambiance créée par le réchauffement climatique a favorisé à la fois le développement du renouvelable industriel, et la relance, du moins le maintien, du nucléaire (malgré Fukushima). Le renouvelable vient finalement servir de caution au nucléaire, et bien davantage que de s'y substituer, s'ajoute à la production nucléaire.

Pour l'intervenant, cela s'inscrit dans la transition énergétique, avec une union sacrée entre Etats, industriels et associations officielles type Greenpeace ou le Réseau sortir du nucléaire. Les écologistes en viennent à porter le discours des industriels en faisant la promotion du renouvelable vendu par ces industriels. Pour cause: ces associations ne remettent pas en cause la société qui accompagne le réchauffement climatique et le nucléaire, quand elles ne se limitent pas à des incantations sur la responsabilité individuelle sur sa consommation (alors que les ménages ne consomment qu'un tiers de l'énergie), voire demandent à l'État de renforcer le contrôle et la surveillance policière (cf actions de Greenpeace pour alerter sur le risque d'attaques terroristes sur les centrales).

A noter qu'il y a de nombreux projets de production d'électricité renouvelable en cours. En Basse-Normandie par exemple: hydroliennes au raz-blanchard (hydroliennes semblent être devenus la priorité, parce que plus efficace et moins de contestations), parc éolien à Courseulles (dans le Calvados) etc. avec leur lot de lignes THT à venir. Il est à noter que beaucoup de ces projets s'installent à côté des sites nucléaires, probablement afin de rendre plus compliqué les contestations.

Le second temps portait sur l'histoire de la centralisation énergétique en France, le changement d'échelle de cette centralisation (au niveau de l'Europe, et au-delà). Il a été rappelé brièvement l'implication des technocrates du Corps des Mines dans le nucléaire français, et surtout que le programme électronucléaire a été lancé pour produire du plutonium et fabriquer la bombe atomique.

Toutefois, ce modèle bouge et le système énergétique s'européanise à mesure que les réseaux nationaux s'interconnectent. Le réseau s'étend jusqu'au Maghreb avec ce projet au Maroc, dans le Sahara, d'une gigantesque centrale solaire. Ce changement d'échelle et cette interconnexion amène le développement des infrastructures nécessaires: les lignes THT, afin de relier tous les pays entre eux. Le projet Helios (de 100 milliards d'euros semble-t-il) en Grèce reflète cette interconnexion : le but est d'en faire un des principaux lieux de production électrique renouvelable en Europe afin d'alimenter l'Europe du nord. Les contraintes environnementales ont été abattues, tout comme les procédures administratives habituelles, avec la justification de la crise et de l'argent qui tomberait.

Enfin, le projet européen de troisième révolution industrielle, porté notamment par le sociologue Rifkin, a été brièvement présenté. Ce qui est vendu est bien sûr la démocratie participative et une critique de la structure pyramidale de nos sociétés. Ce qui se cache, c'est la mobilisation de chacun et chacune à l'aménagement de nos vies et du monde par le système énergétique. La domination en serait moins perceptible, mais plus insidieuse.

La discussion sur la guerre au Mali, et ses liens avec le nucléaire a été annulée. Le dimanche matin a eu lieu la discussion autour du contrôle social et des nouvelles technologies de surveillance. Il y avait un goût de déjà vu pour cette discussion.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'après-midi s'est tenu l'assemblée générale. Le fait que nous nous confrontons à la réalité, qui est la faiblesse de la lutte antinucléaire actuellement, et le manque de perspectives concrètes, notamment du fait que la ligne THT est désormais construite et en tension, s'est senti. L'ex-maire du Chefresne en a profité quant à lui pour critiquer la brochure de retour sur la lutte antinucléaire dans l'ouest entre automne 2011 et printemps 2013, sortie à cette occasion. Il s'est senti « jugé condamné » par cette brochure. Une remise à plat avec certains contributeurs et contributrices a eu lieu par la suite.

Les perspectives concrètes relevées sont liées au centre d'enfouissement des déchets nucléaires de Bure. Les débats publics commencent, organisés par la CNDP. Le 13/06, en même temps que le passage de l'Infotour (http://antitht.noblogs.org/infotour), il y a un rendez-vous à Bar-le-Duc au moment du passage de la CNDP. Un « débat public » aura lieu à Cherbourg, le 27 juin. Rapidement, le projet de Bure comprend une

usine de reconditionnement, un terminal ferroviaire pour trains CASTOR, et le centre d'enfouissement en tant que tel, plus le laboratoire qui est déjà sur place, une «écothèque» etc. Le projet est évalué pour le moment à 35 milliards d'euros, et à 50 milliards par la cour des comptes. Il est payé par AREVA, EDF et le CEA. Le renouvellement du nucléaire est présenté comme passant par cette solution pour les déchets, qui seront les plus toxiques (venant de La Hague). Les expropriations commenceront en 2016, ce qui crée une mobilisation locale et une nouvelle dynamique. L'occupation de la zone pourra être envisagée. Pour l'heure, les débats publics sont une cible. Des discussions sur le devenir de cette grange ont aussi eu lieu. A notamment été proposé que des groupes viennent y organiser des débats, projections et autres activités, avec la logistique qui va avec, un peu sur le modèle de la Chateigne à la ZAD. Des chantiers d'échanges de savoirs et de pratiques autonomisantes y auront aussi lieu. Une prochaine AG aura lieu à Montabot le 23 juin, avec préparation dès le 22 juin

Un antinuc caennais
(aidé de quelques comparses)

RETOUR SUR LA LUTTE ANTINUCLÉAIRE DANS L'OUEST –
DE L'AUTOMNE 2011 AU PRINTEMPS 2013,
DE VALOGNES AU CHEFRESNE, MAI 2013.

Durant près de deux ans, une opposition nouvelle au nucléaire a émergé dans la foulée de Fukushima. Rompant avec la logique lobbyiste qui anime le mouvement antinucléaire depuis quelques années, il s'agissait alors de renouer avec l'action directe portée par tous et toutes. C'est peu après le camp de Montabot de juin 2012 qui visait à s'opposer à l'avancée de la ligne THT reliant le nouveau réacteur EPR au réseau déjà existant que l'idée est née. Ce week-end là, l'Etat nucléariste a fait parler son arsenal répressif en blessant des dizaines de personnes cherchant à atteindre un pylône THT. Cette brochure écrite par des compagnon-ne-s engagé-e-s dans cette lutte est née du besoin de s'extraire de la fièvre activiste qui nous a habité alors. Non pas qu'agir ait été pour nous déplaire et n'ai pas participé à lier nos volontés de nous opposer concrètement et collectivement au train-train nucléaire, mais que pris par ce volontarisme nous ne prenions plus le temps collectivement de réfléchir où nous allions. C'est donc une petite histoire de cette lutte et des formes qu'elle a prise qui est ici tentée. Pour autant les auteur-e-s ne visent pas à clore une histoire au moment même où la ligne est mise sous tension, mais bel et bien à alimenter en réflexion tout autant la lutte antinucléaire toujours en cours que toutes les luttes où nous nous plongeons. Pêle-mêle, y sont évoqués le rapport aux médias, la tension entre mouvement, assemblées et groupe affinitaires, la nouvelle mode du réseau, le rapport singulier que le nucléaire entretient aux experts de tous poils, la tentation du fonctionnement en bande…

95 pages.
En ventes dans les infos kiosques sur les lieux de luttes.
Aléatoirement : ocl-caen@orange.fr).

Un aperçu de la répression de la lutte antinucléaire et anti-THT

5 JUIN 2013:

rendu de jugement du procès en appel des inculpé-e-s du GANVA interpellé-e-s en novembre 2010 pour un blocage de train CASTOR :

▸Considéré-e-s comme coupables de l'entrave à la circulation ;
▸3 mois de prison avec sursis pour tout le monde (soit deux mois de plus qu'en première instance !)
▸Pas d'inscription au B2 pour 2 personnes; inscription au B2 pour les autres ;
▸29 000 euros à donner à la SNCF (dont 13 000 de la caution)
▸500 euros par personne soit 3 500 euros de la caution sont retenus par la justice comme caution de la représentation des prévenus en justice (formule pour parler de racket judiciaire).
▸250 euros par personne de frais de justice à refiler à la SCNF (en plus donc).
▸120 euros de frais de justice par personne, 20 % de déductible si payé dans le mois
▸Les refus d'empreintes/signalétique ne sont pas pris en compte (relaxe là dessus donc)
▸Et un des rares point positif, AREVA est déboutée de sa demande.

31 MAI 2013

▸Procès en appel du camarade interpellé à Montabot en juin 2012 pour «participation avec arme à un attroupement, dissimulation du visage et refus de se disperser après sommation, violences aggravées» condamné en première instance à trois mois d'emprisonnement pour violences. Rendu de jugement le 3 juillet.
▸ Procès en appel du camarade interpellé à Valognes en novembre 2011, pour intrusion sur les voies et détention de fumigènes, refus de fichage ADN, condamné en première instance à un mois d'emprisonnement avec sursis pour le refus du fichage alors qu'il fut relaxé des autres chefs de prévention. Rendu de jugement le 3 juillet

RENDU DE JUGEMENT

Procès en appel du responsable de la Manche de la Confédération Paysanne, pour un déboulonnage public : amende de 400 euros (contre 2 000 en première instance), 2 500 euros de dommages et intérêts à payer à RTE.

RENDU DE JUGEMENT

11 juillet 2013 à Laval de 5 militant-e-s poursuivi-e-s pour dégradation de pylône de la ligne THT Cotentin-Maine, et pour avoir sciemment participé au groupement que constituait (selon le parquet de Laval) l'action du 28 avril 2012 à Saint Cyr le Gravelais.

18 06 2013. Caen.

Ces derniers temps de nouvelles personnes ont été convoquées en gendarmerie de Laval pour une action de blocage de chantier qui s'est déroulé le 23 février 2012.

Solidarités: chèques à ordre : APSAJ (au dos THT) 6 cours des alliés RENNES.

Pour une info plus suivie : antitht .org

BURE : LE RENOUVEAU DES LUTTES ANTINUCLEAIRES ?

Depuis le camp de «Valogne» et les luttes anti-THT, une nouvelle génération d'antinucléaires est apparue sur le terrain, très éloignée des partisans de la constitution d'un lobby contre le nucléaire s'appuyant sur les institutions écolos et environnementalistes avec une propagande en direction de l'opinion publique de culpabilisation des individus (en résumé du réseau «sortir du nucléaire»).
Ce mouvement naissant a identifié très clairement un objectif : Refuser par tous les moyens l'enfouissement des déchets nucléaires de haute activité (HAVL) et les déchets MA-VL (moyenne activité à vie longue) à Bure, petit village aux confins de la Meuse et la Haute Marne dans une région dont la désertification est bien avancée depuis des décennies.

QUELQUES PETITS RAPPELS

Rappelons que sur le terrain, en 1994, les conseillers généraux de Meuse et Haute-Marne mettaient le doigt dans l'engrenage de l'enfouissement des déchets nucléaires dans leur sous-sol. Comme d'habitude, les élus locaux furent achetés par les nucléocrates qui progressivement vont tenter de s'implanter dans la population en jouant la non-information et la désinformation, en pratiquant le chantage au développement économique, en cachant l'enjeu majeur de l'enfouissement définitif des pires déchets nucléaires devant permettre la poursuite d'un programme électronucléaire.
Le 19 août 1999, Mme Voynet ministre verte de la Gauche plurielle au Pouvoir signait le décret autorisant le laboratoire de Bure contre, paraît-il, un moratoire sur l'EPR de Flamanville. On a vu ce que cela avait donné…
La construction de ce laboratoire a débuté en 2000 dans le cadre de la loi Bataille de 1991 relative aux recherches sur la gestion des déchets radioactifs de haute activité. L'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) conduit les expériences dans le laboratoire et soutien la faisabilité d'un stockage géologique à une profondeur entre 300 et 500 mètres sous terre.
La stratégie de lutte des opposant-e-s est alors classique : Informer les populations, faire signer massivement une pétition demandant un référendum et tenter de convaincre des élus. En 2005, 45 000 électeurs Haut-Marnais et Meusiens demandent la tenue d'un référendum. Les élus des 2 départements s'assoient dessus…. Des recours juridiques sont de nombreuses fois déposés… Ils sont tous rejetés ! Il y a bien eu un « débat public national » en 2005 sur la gestion des déchets nucléaires qui mettait en avant la préférence pour l'étude du maintien de ceux-ci en surface… Mais la loi qui a suivi en 2006 n'a retenu que l'enfouissement à Bure.

LA DÉCISION DE BOYCOTT D'UN NOUVEAU DÉBAT PUBLIC

En 2013, cela fait déjà 20 ans que les populations de ces 2 départements sont colonisés par l'Andra. Le processus est long mais au lieu de baisser les bras, les opposant-e-s se radicalisent.
Un nouveau débat public est annoncé du 15 mai au 31 juillet et du 1er septembre au 15 octobre 2013. Il est organisé par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) qui en confie l'animation à l'Andra… L'Andra est dorénavant porteur du projet Cigéo : Centre industriel de stockage des déchets radioactifs en couche géologique profonde. Il s'agit d'une quinzaine de réunions publiques dont la première est prévue le 23 mai à Bure. Les suivantes doivent se dérouler dans des villes proches de Bure puis doivent se tenir dans des lieux déjà colonisés par les nucléocrates. A cela s'ajoute l'ouverture d'un site Internet de « débat participatif ». Bien évidemment, la CNDP n'a pas à se prononcer « sur le fond des projets qui leur sont soumis » même si l'Andra annonce que « rien n'est décidé » puisque « la décision finale sera prise en 2018 » par le Parlement ! Il n'y a que les imbéciles, les malhonnêtes qui prennent pour argent comptant ce discours de l'Andra.
Les opposant-e-s décident donc de le boycotter activement au grand dam des Verts et autres opposants voulant rester dans la légalité (républicaine…).

UN BOYCOTT ACTIF ET EFFICACE

Le jeudi 23 mai, à Bure, a lieu l'inauguration du débat public. Ambiance spéciale dans ce petit village de 90 habitants qui voient arrivés pas moins de 130 flics (dont 10 fourgons de gendarmes mobiles sans compter les gendarmes locaux et les flics en civils du renseignement intérieur…). La salle des fêtes à 1 000 000 d'euros radioactifs est trop petite ; en effet plus de 200 opposant-e-s sont aussi présents. A l'intérieur le Président de la CNDP lance la réunion, aussitôt des voix s'élèvent, et surprise, c'est le PCF local qui démarre les hostilités. Un quart d'heure plus tard, la séance est interrompue. Les officiels sont obligés de quitter les lieux sous la protection des flics. Le Président du CNDP s'enfuit par un petit chemin de terre !
Dans un communiqué, la CNDP annonce qu'elle diffère les deux prochains rendez-vous de Saint-Dizier et Joinville. Elle souhaite organiser une table ronde avec tous les acteurs des 2 départements concernés par le projet Cigéo. Pourtant invités à cette table, les opposant-e-s à ce projet continue de boycotter et s'organisent en ouvrant un site (cigeout.com), en lançant une pétition en ligne et en mobilisant contre la prochaine réunion publique à Bar-le-Duc prévue le 13 juin.
N'étant pas prêt la CNDP va finalement reporter ce débat au 17 juin.

LES ENJEUX

La CNDP menace les opposant-e-s car les 13 réunions restantes doivent avoir lieu. « Ce débat, c'est une trêve, un moment sacré en démocratie », « nous prendrons les moyens nécessaires pour que les personnes qui ont l'intention de la perturber ne puissent pas le faire… ». Pour y parvenir, hormis la force, la Commission propose que l'ordre de parole des réunions donne la priorité à l'expression du public et qu'à la tribune interviennent des experts contradictoires et pas uniquement le porteur du projet, l'Andra. Bien évidemment, la Commission rappelle que « la décision

politique finale n'est pas acquise. Y aura-t-il un Cigéo ou pas ? La question reste ouverte ».
En y regardant de plus près, l'enjeu de ce débat public va bien au-delà du Cigéo. La CNDP l'avoue : « s'il n'avait pas lieu, on irait vers des blocages institutionnels très graves sachant que les débats qui nous attendent par la suite porteront sur les OGM ou le gaz de schiste ». Qu'on se le dise !!!

« DÉGAGE ! »

Le 17 juin, 400 personnes sont présentes dans le hall des brasseries de Bar-le-Duc sans compter un service de sécurité important et bien visible. L'Andra n'est plus à la tribune mais au premier rang. Des interventions d'experts indépendants ou d'opposants sont prévues. D'emblée, la CNDP laisse la parole aux comités d'opposants qui s'en donnent à cœur joie. Des représentants des élus opposés à l'enfouissement remettent 60 000 pétitions au Président de la CNDP. Puis, Patricia Andriot, conseillère régionale d'Europe Ecologie les Verts, monte à la tribune. Les trois quarts de la salle se lèvent ! Equipés de sifflets, hurlant au «référendum» ou lançant le désormais célèbre «dégage», ses propos sont inaudibles. Enfin, arrive un certain Gérard Longuet (sénateur UMP de la Meuse, ex-Ordre Nouveau) ; la salle se déchaîne et il repart sous les huées, poursuivi sur le parking.
La 2ème réunion publique se termine ainsi. Elle aura duré moins de trois quart d'heure !
Le lendemain, par communiqué, la CNDP décide de reporter la réunion qui devait se tenir le jeudi 20 juin à Nancy. Leur débat se poursuivra sous des formes nouvelles : réunions de proximité (de type «Tupperware» ?), débat « interactif » sur Internet… Quant aux associations d'opposant-e-s, elles se rendront à Nancy, le 20 juin, organiser un contre-débat dans la rue.
Nous venons d'apprendre que la CNDP vient d'annuler aussi les débats à Cherbourg, Ligny en Barrois (Meuse) et Chaumont (Haute Marne) !

Néanmoins, à ce jour, pour ses prochains « débats publics », la CNDP nous donne rendez-vous le 5 septembre à Saint Laurent des eaux (Loir et Cher), le 10 septembre au Bugey (Ain), le 19 septembre à Marcoule (Gard), le 23 septembre à Paris ; le 3 octobre à Commercy (Meuse) et pour la conclusion le 10 octobre à Echenay (Meuse)… Mais rien n'est moins sûr…
L'été et le début de l'automne seront chauds !
Contact : burestop.free.fr

Denis-Reims le 25/06/13

L'ENTERREMENT DE CELLES ET CEUX QUI MOURRONT DEMAIN

C'est le titre d'une brochure de 32 pages, éditée en mai 2013 par « All Nucleocrats Are Bastards ! ». C'est une contribution à la lutte contre le projet d'enfouissement de déchets radioactifs à Bure.
Pour vous mettre « l'eau à la bouche », voici des entraits de sa conclusion :
« Si le débat d'aujourd'hui sur l'implantation de Cigéo, le dépotoir géologique de l'Andra, n'est qu'une mascarade, le projet est lui bien réel et en bonne marche. Le début des travaux de forage est prévu pour 2018. Les premiers déchets doivent arriver en 2025. La machine est lancée : il est plus que temps pour nous de nous organiser pour stopper les massacre »… « Si l'industrie électronucléaire à tant besoin de commencer à enterrer ses déchets rapidement, c'est pour pouvoir continuer d'en produire »… « Pas de nucléaire sans police ni sans experts. Donc plus de révolution possible dans une société nucléaire ? Le nucléaire signerait-il le triomphe de l'autoritarisme ? Entre scientisme et défaitisme reste la lutte. Car si les possibilités révolutionnaires semblent bien, aujourd'hui plus sombres qu'elles n'ont pu l'être par le passé, l'impossibilité de vivre dans ce monde qui s'apprête à anticiper l'enterrement d'une partie de l'humanité – pas encore née – ne peut nous laisser dormir en paix ».
Introuvable sur Internet par choix de ses auteurs, la photocopie de cette brochure et sa diffusion sont, elles, bienvenues.

Pour se la procurer : allnucleacratsarebastards@riseup.net ; vous pouvez aussi écrire à : OCL/EGREGORE, B.P. 81213, Reims cedex.

ALTERNATIVES A L'AÉROPORT : CA POUSSE !

Malgré les menées préfectorales pour reprendre la main, le mouvement d'occupation et d'opposition au projet de Notre-Dame Des Landes s'installe pour durer, en cherchant à développer d'autres pratiques collectives.

LES PORTEURS DU PROJET INSISTENT

Le président du conseil général, Grosvalet, a débloqué début juin 200 000 euros pour la promotion du projet. Avec les 300 000 versés par la région l'hiver dernier, cela fera au moins des publicitaires heureux en pleine récession économique. Le PS nantais tente aussi d'entretenir une bulle de spectacles et d'animations pour « saturer » les médias locaux et si possible au-delà, et vendre ainsi l'idée d'une métropole pleine de dynamisme et « d'opportunités ». A Nantes, capitale verte européenne pour l'année 2013, la communication est luxuriante : forum mondial des Droits de l'Homme, journées de la biodiversité, Voyage à Nantes avec stands associatifs pour distraire le touriste dans un parcours à travers la ville, cantine biologique sur les quais avec chefs étoilés en prime,... L'image de la métropole attire tous les regards, alors que dans le bocage de Notre Dame des Landes, la préfecture tente, pas à pas, d'avancer le projet d'aéroport malgré la résistance. Des forages et des capteurs ont été implantés début juin pour définir le réseau hydrologique du nord-est de la zone (les liaisons éventuelles entre nappes phréatiques et eaux de surface), et permettre à Vinci d'avancer des propositions de mesures compensatoires à la destruction de la zone humide, toujours sous le couvert d'un complément d'analyses demandé par les commissions de dialogue (cf. précédents articles de Courant Alternatif).



Sur la base du refus des experts, ces capteurs ont été promptement sabotés, et certains forages empêchés sans que les policiers présents n'insistent.

DIVISER POUR RÉGNER

Plus gênant, le préfet a tenté le jeudi 20 juin de fermer définitivement la route départementale 281, qui du nord au sud coupe la ZAD en deux, en posant sous escorte policière deux barrages de blocs de pierre, de plusieurs tonnes chacun: la justification officielle était que certains automobilistes qui prenaient la D281 étaient « rackettés » ou leurs véhicules cabossés (c'est avéré...), et comme le « futur aéroport » entraînerait la destruction de la route, autant régler le problème définitivement en la bouchant !

Il faut préciser que cet axe est parsemé depuis les expulsions et les affrontements de l'hiver dernier par de très nombreuses chicanes et demi-barricades ; elles sont sensées ralentir les voitures et permettre aux habitant-e-s des cabanes proches de pouvoir l'utiliser à pied – ou même de s'en servir comme un parking, un atelier, une terrasse, etc. – sans risque, mais aussi de ralentir une descente de camions de flics sur les habitations proches. Certains zadistes estiment que des barricades bloquant toute circulation seraient donc préférables, mais elles bloqueraient alors aussi les paysans qui exploitent toujours des terrains limitrophes (certains de ces terrains ont toujours été exploités mais d'autres ont été mis à la disposition temporaire de paysans par Vinci après négociations avec la chambre d'agriculture et le COPAIN 44, collectif d'agriculteurs qui regroupe 5 associations ou collectifs, dont la Conf 44). La D 281 représente donc une source de tension renouvelée sur la ZAD, où se confrontent les différentes pratiques d'occupation du territoire « libéré »...

La D281 avait fait l'objet d'une action collective d'une cinquantaine de personnes le 9 juin pour désamorcer cette contradiction: les chicanes avaient été rationalisées, décorées, fleuries et munies de divers affichages explicatifs, pour les automobilistes traversant la zad. Avec la réapparition de tensions provenant de certains zadistes (agressivité et raisons obscures mais aussi divergences politiques fortes entre certains végans intransigeants et/ou primitivistes et les agriculteurs voulant faucher les champs pour d'éventuelles futures installations de jeunes agriculteurs ...) le préfet jouait le pourrissement interne de la lutte et de la « zad est », avec ses barrages de roches qui créeraient de fait un ghetto autour de la D281, hermétique aux populations rurales environnantes, crispé sur ses codes culturels confidentiels et fonctionnant comme un repoussoir pour le reste de l'opposition au projet et pour les habitant-e-s de la région.

Cette incompréhension du jeu préfectoral découle aussi de la croyance farfelue apparue depuis l'hiver dernier chez certains d'une capacité propre aux zadistes à repousser seuls les flics et garantir l'autonomie du territoire ! Avec un raisonnement de squat, proche de : « on l'a libéré, on l'a ouvert, il est à nous ! ». Pourtant sans l'aide logistique (nourriture, matériel et vêtements), l'implication et la solidarité à tous les niveaux des populations locales environnantes, la ZAD n'aurait pas tenu longtemps (le préfet n'aurait eu aucune raison de « freiner » ses meutes). Aussi on ne peut pas vouloir l'abandon définitif du projet d'aéroport (toujours pas acté) et la non-artificialisation des sols et en même temps se désintéresser de l'unité nécessaire du mouvement en décrétant que telle partie de la ZAD fonctionnera sans tracteur, qu'autour de telle et telle cabane les champs ne seront plus travaillés que manuellement – donc laissés en friches et rendus inaccessibles par des tranchées et barricades ! -, qu'une positions aussi hors sol que le véganisme intégral doive modifier les pratiques des agriculteurs de la région, pour certains très fortement impliqués contre l'aéroport et essentiels contre la destruction des terres agricoles.

Le samedi 22 juin à la tombée du soir, les barrages préfectoraux sautaient avant même que les cars de gardes mobiles aient eu le temps de rappliquer aux entrées de la ZAD, ne laissant au préfet que la possibilité de porter plainte ou de retenter l'aventure, au risque de se ridiculiser vrai-

ment. La D281 a été rouverte à la circulation, et le mouvement a repris la main et confiance en lui-même, même si les discussions sont loin d'être terminées, ou même les insultes et accusations malveillantes contre de réel-le-s opposant-e-s de terrain à l'aéroport, de très longue date. Heureusement avec des mises en culture lancées en avril (Sème ta ZAD) qui avancent bien, la ZAD présente un visage moins crispé et plus susceptible de construire une alternative crédible au projet VINCI-PS…

TRACER DES PERSPECTIVES EN INNOVANT

La vingtaine de projets agricoles collectifs est soutenue par le COPAIN 44, très investi lui-même à la ferme de Bellevue, échappée de la destruction in extremis grâce à une action énergique et où un petit cheptel bovin a été constitué, avec production laitière et crémière, dans la perspective d'une nouvelle installation. Les premiers légumes, fromages frais et beurre, pains de la ZAD sont vendus à prix libre le vendredi soir au carrefour de la Saulze - occupé tout l'hiver par les GM -. Une visite guidée des différents lieux de Sème ta ZAD, le 23 juin, a montré une vraie dynamique, les occupant-e-s apprenant en faisant et expérimentant collectivement diverses solutions, en améliorant aussi leurs habitations. Bien sûr, toutes ces activités sur des terrains de VINCI ou du Conseil Général sont dépendantes du rapport de forces qui se maintiendra ou non, selon la capacité et l'intelligence collectives à agir, interpeller et rallier les solidarités autour d'une résistance en actes. Cette résistance ne devra pas compter sur les partis institutionnels qui préparent déjà leur allégeance au Parti Socialiste en prévision des élections municipales et européennes de 2014. Europe Ecologie Les Verts semblait marchander avec le PS nantais un ralliement, conditionné à l'abandon du projet de NDDL. Mais un second couteau d'EELV 44 manifestement impatient d'obtenir une récompense, a déclaré à la presse que son ralliement au PS pour de futures ententes électorales se satisferait d'une application des recommandations des commissions de dialogue nommées par Ayrault en novembre dernier. C'est ce qui s'appelle non pas aller mais courir à la soupe avant les copains… Les opposant-e-s réel-le-s au projet, habitant ou occupant le terrain, devront se serrer les coudes quand le PS tentera d'imposer de nouveau son projet, puisqu'il semble que crise financière ou pas, récession ou pas, ce projet d'aéroport taraude littéralement les politicien-ne-s locaux.

Le prochain rendez-vous de toutes les personnes opposées à l'aéroport et son monde sera, les 3,4 août prochains, prés de Notre Dame des Landes, organisé par la coordination anti aéroport. Nous y serons présent-e-s dans le cadre d'une initiative anti autoritaire anti capitaliste regroupant divers groupes de la ZAD, collectifs locaux et groupes libertaires, avec des débats et des infokiosks.
Des rencontres de collectifs locaux de soutien à la lutte anti aéroport prolongeront ces journées les 5, 6 août sur le même site.

Nantes le 29/06/13



CONTRE LE MONDE ET SON AÉROPORT, INITIATIVE ANTI CAPITALISTE ANTI AUTORITAIRE

Cet été plusieurs groupes organiseront dans le cadre du rassemblement anti aéroport des 3,4 août à Notre Dame des Landes une initiative pour animer des débats sur les thèmes suivants:

2 DÉBATS SOUS LE CHAPITEAU DE LA COORDINATION:

▶*Quelle Agriculture pour demain : de l'accaparement des terres par l'agrobusiness à la résistance sur le terrain ?*

▶*Métropolisation : Le capital à l'offensive, quelles résistances ?*

6 DÉBATS SOUS UN CHAPITEAU DISTINCT:

▶*Historique de la lutte du point de vue du mouvement d'opposition directe à l'aéroport et son monde: samedi matin*

▶*Antirépression: historique, bilan de l'antirep sur la lutte*

▶*Transports, mobilité: présentation suivi de deux ateliers :*

→ *comment lutter contre la LGV (collectifs locaux sur le parcours, avec particularités) ?*
→ *les autoroutes de la mer (le choix du maritime et ses conséquences)*

▶*Nucléaire: où en est la lutte antinucléaire ?*

▶*Evolution du capitalisme industriel au néolibéralisme*

▶*De la production à la distribution: les circuits courts alternatifs*

Horaires: 11h/13h, 14.30h/16.30h, 17h/19h.

Bouffe à prix libre, buvette, gros infokiosks et stands, discussions et plein d'autres choses. A cet été !

Marche Nice-Notre Dame des Landes

Lutte emblématique qui trouve un écho justifié dans la population même si les pouvoirs s'évertuent à la camoufler, " Notre Dame Des Landes " est l'occasion de multiples initiatives prometteuses et riches. La Marche de Nice à Nantes en est une. Une fertile expérience qu'un des participants tient à partager !

GENÈSE

Début octobre 2012, deux militants libertaires accompagnés de deux sympathisants, mènent une action sur un des marchés de Nice ; avec des slogans aussi improbables que : « A - bas les légumes, vive le bitume ! » la provocation fonctionne et ils racontent aux passants venus les interpeller, l'histoire de la lutte à Notre Dame des Landes.
Ils rencontrent aussi des militants écologistes et décident de former un collectif de soutien aux opposants à l'aéroport de NDDL. Notre premier souci est d'informer le grand public des événements se déroulant près de Nantes, en effet il y a encore à l'époque un black out total de la part des médias sur la situation, les seules informations que nous avons proviennent des sites militants et des contacts sur la zone.
Nous organisons plusieurs tractages, puis, l'information étant enfin passée à la télévision et dans la presse nationale, des diffusions de photos choc de personnes blessée lors d'affrontements avec la police; nous récoltons en quelques jours plusieurs centaines de signatures sur une pétition demandant l'arrêt des expulsions et de la répression en cours à NDDL.
Nous voulons intensifier notre action, au cours d'une réunion début Novembre, l'idée d'une marche Nice - Nantes est lancée, très vite sont mis en chantier la création d'un site web, une commission hébergement, un groupe étude du trajet.
La marche part de Nice le 8 Décembre 2012 pour arriver sur la Zad le 10 Février 2013.

RETOUR SUR UNE FORMIDABLE AVENTURE, D'UN POINT DE VUE ANARCHISTE

La création du collectif a été initiée par des libertaires, notre présence aussi bien pendant les actions que les réunions a influencé le fonctionnement du collectif, le soutien de syndicalistes (Sud) et des apos (1), nous a souvent donné la majorité lors des prises de décisions, bien que nous ayons toujours recherché le consensus. Des militants de nombreuses organisations composent le collectif et aussi des non-organisés, mais au grès des disponibilités de chacun, les libertaires et non-organisés ou apos nous sommes toujours trouvés au minimum 40 % des effectifs dans les réunions et majoritaires dans les actions.
Je regrette que nous n'ayons pas élaboré de charte du collectif, ce qui a donné lieu à certaines confusions et prises de décisions hors réunion collective; la première manifestation que nous voulions festive, revendicative et spontanée a été déclarée en préfecture alors que cela n'avait pas été décidé en réunion, par contre la décision de bannir tout drapeau ou banderole signée d'un parti ou organisation a été respectée.
Il y a eu aussi différence d'interprétation de la part d'un membre du collectif (responsable EELV) qui voulait mettre le collectif sous la tutelle de l'ACIPA, a aussi essayé de faire reporter le départ de la marche pour que l'arrivée coïncide avec la chaîne humaine de Mai ou le festival qui aura lieu cet été.
Nous avons tenu bon sur la date et organisé nous mêmes la marche sans intervention de l'ACIPA.
Un autre point de litige était que nous (libertaires et apos) nous sommes engagés dans cette lutte à titre individuel, alors que d'autres (pas tous les encartés) sont venus délégués par leur parti.
Le poids des militants institutionnels s'est fait sentir lorsque nous avons envisagé de durcir nos actions ; toutes les propositions d'action visant Vinci ou le PS ont été rejetées d'emblée. L'idée de la marche n'est pas venue d'un anar mais nous l'avons de suite adoptée, elle correspondait évidemment au combat que nous menions, contre l'aéroport et son monde ; la lenteur contre la vitesse, le temps de vivre contre le flux tendu, les possibilité de rencontres, la construction d'une chaîne de solidarité, démonstration du soutien à nos compagnons en première ligne contre le bras armé de l'Etat ...
L'intérêt d'un collectif de différentes organisations c'est que tout le monde faisant marcher ses réseaux, nous n'avons pas dormi une seule fois dehors en deux mois, et nous avons rencontré de nombreuses personnes en lutte ; collectifs Non au Gaz de Schistes, anti - LGV, opposés à la construction de centres commerciaux et autres projets imposés aux populations sans concertation.
La plupart de nos hôtes avaient convoqué les médias locaux et nous nous sommes très vite retrouvés à donner des interviews dans l'urgence, il aura fallu un passage sur France3 moqué gentiment par notre hôtesse du soir pour que nous commencions à réfléchir à la question. Nous avons rédigé un communiqué, plusieurs fois réécrit les jours et les semaines suivants, au fur et à mesure des apports des nouveaux marcheurs. Nous avons décidé de ne plus déclarer autre chose que ce qui était écrit et de ne pas donner d'interview individuelle.
Pendant la marche des conflits personnels sont apparus ; au cours d'une AG l'exclusion d'un marcheur a été demandée, je m'y suis opposé par principe, nous avons créé une commission de médiation comprenant la personne mise en cause, deux marcheurs réclamant l'exclusion, un médiateur et moi même, le conflit a été suspendu temporairement.
Dans toutes les villes-étapes nous avons été accueillis chaleureusement, nous avons suscité des rencontres entre des militants de villes voisines, des gens nous ont rejoint à l'improviste pour nous accompagner quelques jours, nous avons échangé des idées et nous nous sommes renforcés de notre soutien mutuel dans notre combat anticapitaliste.
Il me semble que nous avons réussi à mener une lutte tout en nous alliant à des adversaires politiques, notre objectif ponctuel étant commun, sans compromettre nos valeurs, en essayant de rester fidèles à nos principes de démocratie directe, luttant contre les tentatives de prise de pouvoir ou de récupération partisane, dans un processus d'émancipation individuelle et collective.

CODA

Le groupe local s'est depuis réorienté vers la lutte contre l'OIN (Opération d'Intérêt National) Nice-Plaine du Var, qui vise le bétonnage des terres les plus fertiles du département, stade de football, centre de congrès, extension du centre commercial, de la zone industrielle, marché d'intérêt national, agrandissement de l'A8 ... etc., le tout argumenté par le chantage à l'emploi, renforcé par l'expérience de la marche Nice-Nantes.

John Murray Nice le 10 juin 2013

[1] apos : apolitiques



Les luttes au Pays Basque contre le TGV

LE TGV BORDEAUX-HENDAYE

Au Pays basque nord, la mobilisation contre la LGV se poursuit également, depuis 21 ans à présent… : renvoi de cadres RFF qui prétendaient rencontrer des propriétaires dans le Seignanx (sud des Landes) fin mai ; début juin, annonce publique des achats en indivision par 494 personnes de 860 m2 de terrains "barricades" sur le tracé ; rassemblement-pique-nique fin juin sur une terre menacée par le projet de LGV.

Certes, ici, il y a l'espoir de "bonnes nouvelles". En effet, après les assises du ferroviaire, après les rapports Auxiette et Bianco, la commission Mobilité 21, qui doit classer les projets d'infrastructures en 3 groupes (à réaliser dans les 10 ans, entre 10 et 20 ans ou plus de 20 ans ou jamais) et dont des fuites ont circulé dès le 21 juin, est elle aussi extrêmement sévère envers les LGV. "Une modernisation des lignes ferroviaires existantes permet souvent d'atteindre une performance équivalente à celle d'une ligne à grande vitesse, et ce pour un coût et une empreinte écologique bien inférieure. Dans ce contexte, l'urgence de la politique d'infrastructure de l'Etat doit être d'assurer l'entretien et la modernisation de l'existant". Ce même rapport déconseille la construction de plusieurs lignes avant 2030, entre autres celles de Bordeaux-Hendaye et Lyon - Turin.

Mais évidemment les partisans de ces infrastructures, mécontents de voir leur "cher" projet repoussé, s'activent : ils demandent audience au premier ministre, cherchent à rencontrer Hollande… Le clientélisme bat son plein pour que des TGV soient considérés comme prioritaires… De toute façon, ces classements sont un aspect secondaire. Il suffit en effet de promettre un peu plus d'argent que l'on n'a pas pour faire avancer artificiellement un projet ; c'est ce qui est annoncé pour la LGV Bordeaux-Toulouse.

Aussi les comités, fédérés dans le Collectif des Associations pour la Défense de l'Environnement (CADE), qui luttent contre la LGV au Pays Basque rappellent-ils que l'essentiel est dans la mobilisation et en appellent à la vigilance et à la solidarité. "Nous qui luttons depuis 1992 contre ce projet fou et destructeur, avons appris que nous n'obtiendrons rien sans lutter. Si nous n'avions pas lutté, la LGV nous aurait déjà éventrés. Alors si nous espérons de bonnes nouvelles, nous ne baisserons pas les bras en cas de résultats contraires (ils seront sans doute « mitigés » comme savent si bien le faire les commissions). Nous ne nous résignerons pas ! (…) Nous lions notre combat contre la LGV à un combat plus large contre la démesure, le gaspillage et pour un développement plus humble, respectueux de ce qui nous entoure et qui entourera la vie de nos enfants".

Le coup d'envoi de la mobilisation contre une éventuelle enquête publique prévue par RFF d'ici la fin de l'année a été lancé à la fin du mois de juin.



A BICYCLETTE CONTRE LE TGV

Actions et mobilisations se poursuivent au Pays basque sud contre la mise en place du TGV : manifestations, blocage temporaire de chantiers, installation de cuvettes de W - C dans les villes pour signifier le cloaque mafieux que représente le TGV, dans lequel s'engouffrent terres et argent public pour le plus grand bénéfice des banques, des grosses entreprises de construction et de la classe corrompue au pouvoir.

Cet été, le Mouvement Mugitu ! ("Bougeons-nous") organise une manifestation à bicyclette de désobéissance contre le TGV au cours de la dernière semaine de juillet.

Le départ se fera le 25 juillet d'Altsasu, en Navarre, et l'arrivée le 31 juillet, à Donostia (Saint Sébastien), en Guipuzcoa.

Le parcours suivra le tracé du TGV, où sont visibles les destructions déjà provoquées par les chantiers.

De plus, d'autres projets destructeurs, tels qu'incinérateurs, zones industrielles, retenues d'eau, exploitation de gaz de schiste, seront présentés par ceux et celles qui les combattent.

Il s'agira de parcourir peu de kilomètres par jour afin de laisser du temps aux débats, aux rassemblements et aux autres activités que chacun-e peut d'ores et déjà proposer.

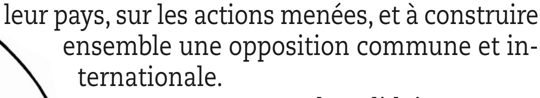
Il y aura à chaque étape un lieu couvert pour dormir et une fourgonnette pour transporter sacs et matériel.

Pour tout contact :
mugituaht@gmail.com
http://mugitu.blogspot.com

Luttes anti-OGM

Le Collectif des Faucheurs Volontaires est né lors du rassemblement du Larzac en 2003.

Le Collectif fêtera ses 10 ans les 20 et 21 juillet à Bouzy-la-Forêt dans le Loiret.

Afin de fédérer nos luttes, le collectif invite tous les résistants d'Europe et d'ailleurs à se rencontrer et échanger sur la situation dans

leur pays, sur les actions menées, et à construire ensemble une opposition commune et internationale.

Contact : www.monde-solidaire.org



Ainsi front front front…

Rarement les frontières entre les différents partis ou chapelles d'extrême gauche (ou à la gauche de la gauche) auront été aussi poreuses que ces dernières années.

Il y a celles et ceux qui quittent (le NPA ou les Verts, par exemple) ou déplacent (les Alternatifs, la gauche anticapitaliste…) leur organisation vers le Front de Gauche car ils y voient le seul pôle crédible d'opposition au pouvoir et à la bourgeoisie. Ou bien qui quittent le Parti de Gauche tout en restant au FdG, qui filent chez les Verts ou retournent au PS jugeant Mélenchon trop sectaire. D'autres, qui résistent à la force d'attraction du cartel Mélanchonien et tentent de constituer un autre pôle plus à gauche, théoriquement moins attiré par l'union de la gauche.

FRONT DE GAUCHE

Evidemment ce rôle de pivot joué par le FdG indique un sacré recul pour les tendances révolutionnaires amenées à se déterminer vis-à-vis d'un tribun médiatique et à défiler pour la VIe République au milieu d'une forêt de drapeaux tricolores et de bonnets phrygiens !

Le NPA lui-même, « épuré », passé de 7/8 000 membres à moins de 2 000 s'est trouvé dans ce cas de figure, même si il tente par ailleurs des rapprochements avec d'autres organisations plus petites et moins « républicaines », y compris libertaires.

Ces va-et-vient ne se basent généralement pas sur de grands débats idéologiques de fond, tant les différences entre toutes ces formations sont, en définitive assez minces de ce point de vue là. On ne s'y empaille guère sur des analyses du capitalisme actuel, sur le sens de la montée des luttes dans le monde ni sur leurs caractéristiques, tant les grilles de lecture utilisées sont assez semblables et très conventionnelles. On pourrait alors penser que ces glissements proviennent d'une baisse du sectarisme (chaque reclassement est toujours fait au nom de l'union) et, en tous cas, du déclin de l'esprit de chapelle qui a toujours caractérisé le champ partidaire du mouvement ouvrier et sont le résultat de situations locales ou de parcours personnels. C'est en partie vrai mais ce n'est pas là l'essentiel.

Tout tourne en fait et au bout du compte à une seule et unique question : à quel moment faudra-t-il se rallier au PS et dans quelles conditions ? En effet, comme à chaque fois, tous appelleront (y compris certains libertaires) à un moment donné à s'y rallier quelque soit le formule adoptée : « en se bouchant le nez », « du bout des lèvres » ou « satisfaits de l'accord », « au premier ou au second tour », « en le faisant sans appeler » ou, comble d'hypocrisie, en appelant à faire barrage à l'un des deux candidats sans appeler à voter pour l'autre. Par exemple, fin mai 2013 les alternatifs, dans une résolution concernant les municipales de 2014, déclarent qu'ils appelleront au deuxième tour *« à faire barrage à la droite et l'extrême droite »*. Ils ajoutent : *« Les Alternatifs ne participeront pas aux exécutifs dirigés par le PS sauf à obtenir la garantie de leur indépendance »*, sans bien sûr préciser en quoi consisteraient ces garanties… toutes les portes restent ouvertes et c'est bien là le sens de leur ralliement au FdG.

En fait pour les nouveaux entrants au Fdg il s'agit d'aller au plus vite vers la constitution en son sein d'un nouveau parti, une « gauche alternative » qui regrouperait les Alternatifs, la Gauche anticapitaliste, une partie de la gauche unitaire, la FASE et convergence et alternative… si tout va bien dans les prochains mois. Il s'agit de rééquilibrer le Front de gauche avec un troisième larron en sortant de l'hégémonie des deux poids lourds, que sont le PC et le PG.



Evidemment, dans le choix des tactiques possibles pour conduire à ce résultat compte avant tout le maintient ou la conquête de postes d'élus : députés, conseillers généraux, maires, conseillers municipaux, etc. Mais pas seulement. Entre également en ligne de compte l'intérêt de l'organisation ou du courant à perdurer et se mieux situer à côté de ses concurrents/amis. Non pas l'intérêt de la classe ouvrière, du prolétariat, des salariés, des opprimés mais l'intérêt du groupe aussi petit soit-il. Ce qui, dans leur tête, n'est sans doute pas contradictoire puisque l'intérêt de l'organisation politique se confond avec celui des exploités. Et c'est finalement ça qui nous sépare le plus de cette aire politique.

FRONT ANTICAPITALISTE

Plus à gauche c'est le concept de front anticapitaliste qui réapparaît.
La critique du capitalisme, le grand absent de la scène politique depuis quelques dizaines d'années, réapparaît petit à petit. Le mot n'est plus obscène et c'est tant mieux. Le NPA, allégé de plusieurs milliers de militants, ne peut plus, à lui tout seul, ambitionner de constituer un pôle concurrentiel au FdG et il se doit de trouver des alliés pour tenter de le constituer. Pourtant, il n'écarte pas totalement une possible alliance avec le FdG, en témoigne la phraséologie issue de son dernier congrès qui, sur la question de l'unité avance l'idée d'une « opposition de gauche » qui laisse ouverte toutes les interprétations.
L'idée d'un front anticapitaliste avancée par l'Alternative Libertaire (AL), entre autres, a rencontré quelques échos au sein du NPA, et en effet cela peut être une bonne idée, mais à condition de ne pas se réduire à un cartel comme cela a été le cas jusque là. Plusieurs réunions publiques ont eu lieu, à Nantes, à Agen, à Toulouse, à Marseille et dans l'est avec parfois la CNT et Voie prolétarienne. Mais à chaque fois le nombre de présents ne dépassait pas réellement le total des adhérents de chaque organisation. On se trouve là encore dans une figure de survalorisation du rôle des organisations politiques.
Si l'idée de front anticapitaliste est plutôt bienvenu dans le contexte actuel (encore que le mot même de front soit sujet à discussion), plutôt que constitué d'un cartel d'organisations il serait préférable qu'il se constitue DANS les structures vivantes des mouvements sociaux et non à côté. L'enjeu n'étant pas de proclamer l'anticapitalisme comme idéologie séparée, mais de chercher comment il peut s'articuler avec des combats bien réels menés de manière beaucoup plus large que la simple addition d'organisations. Autrement dit que l'anticapitalisme se décline en orientations stratégiques et tactiques dans les structures (comités, AG, coordination…) nées des luttes elles-mêmes auxquelles participent intimement les anticapitalistes et mises en place à la base directement par les acteurs qui mènent cette lutte. Des structures dans lesquelles différentes possibilités d'orientation doivent être proposées et débattues. Cela signifie d'y être clairs quant à notre opposition aux tendances procapitalistes sans pour autant briser l'unité, si elle existe. Ça s'appelait la démocratie ouvrière et ce n'est pas simple soyons-en certains. Il s'agit en somme de donner un contenu palpable et utilisable à ce qui ne doit pas rester une simple posture idéologique.

FRONT ANTIFASCISTE

Nous signalions une certaine réticence vis-à-vis du terme « Front » dans la mesure où il a très souvient signifié l'alliance de la carpe et du lapin qui reflète en définitive une alliance de classe… au profit de la bourgeoisie. Or les derniers événements n'ont pas clarifié la chose ! bien au contraire.
On reparle maintenant de front antifasciste. Faudra-t-il en créer à côté des fronts anticapitalistes et pourquoi pas des fronts antisexistes ou contre la vie chère ?
Dans un texte à propos de l'activité des groupes fascistes, Voie prolétarienne pose assez clairement le problème et les contradictions que peuvent entraîner ces fronts appelés à juste titre « républicains » : « *nous ne considérons pas que l'activité de ces groupes témoigne d'un "danger fasciste" en France aujourd'hui. Contrairement aux années 30, c'est sous la bannière de la "démocratie" (PS tout comme UMP) que la bourgeoisie met en place des mesures d'exception : lois d'exception antiterroristes, criminalisation de l'action syndicale (le PS a refusé l'amnistie), politique "d'immigration choisie", expulsion des camps de Roms… Dans la lutte contre l'extrême-droite, il y a deux voies : Nous refusons celle qui nous enchaîne aux exploiteurs, à la France impérialiste, à la bourgeoisie qui nous opprime. Le PS n'est pas notre allié dans la lutte contre le fascisme. Aujourd'hui nous ne demandons pas à l'Etat de dissoudre les groupes d'extrême-droite. L'interdiction de ces organisations ne les fera en rien disparaître, mais laisserait croire que l'Etat protègerait la société, alors que ces mesures d'interdictions se retourneront contre nous dès que nous serons trop bruyants.*
Nous rejetons également le "front républicain", qui ne sert qu'à nous forcer à nous allier avec les représentants politiques des exploiteurs » Voilà brièvement résumées des positions auxquelles les communistes libertaires et plus largement tout révolutionnaire pourrait/devrait souscrire !
Et pourtant il n'a pas fallu attendre très longtemps après le meurtre de Clément Méric pour que le traditionnel frontisme antifasciste reprenne le dessus et que certains groupes et organisations qui théoriquement rejettent tout front républicain s'y reprécipitent allègrement, comme en témoigne l'appel national aux manifestations du 23 juin auquel se sont associés des organisations gouvernementales qui mènent vis à vis des étrangers la politique raciste que l'on sait, aux côtés de groupes révolutionnaires qui, peu de jours auparavant, s'en prenaient à juste titre à la récupération. Si l'appel à la manifestation a été signé par une liste impressionnante de partis et associations mêlant « récupérateurs » et « récupérés » de la veille, sociaux libéraux bon teint et anticapitalistes proclamés, le résultat ne compensa pas le compromis ! Le nombre de manifestants n'aurait pas été moindre si chaque composante avait appelé et manifesté de son côté explicitement sur ses bases. Le « front » peut se faire dans la rue mais pas a minima et sur le papier. En fait ces longues listes de signataires indique tout simplement que l'on mesure un impact politique au nombre de coquilles souvent vides qui se signalent ce jour-là à seule fin d'exister médiatiquement en faisant partie du consensus. Illusion et inefficacité.

A Villeneuve sur Lot c'est ce même type de front, baptisé également « républicain » par la gauche, qui a été mis en avant pour « barrer la route au front national ». Un tour de passe - passe qui sera de plus en plus utilisé vu l'avenir radieux qui nous est promis dans des duels avec le FN, mais qui fonctionnera de moins en moins.
Car si nous critiquons l'antifascisme et l'anti - FN comme constituant premier d'une identité politique ce n'est pas par un purisme révolutionnaire dont nous n'avons pas grand chose à faire, mais parce que c'est doublement inefficace ! D'abord parce que cela obscurci totalement les causes et les racines de ce qu'on combat et qui se trouvent précisément dans le front (la politique gouvernementale, par exemple). Ensuite parce que l'union dans un front se fait toujours sur le plus petit dénominateur commun qui est celui des forces les moins hostiles à cet ennemi et qui haïssent tout autant l'« extrémisme de gauche » et saisiront la première occasion pour le montrer.

Ras les fronts !

JPD

Bref bilan de la mobilisation antifasciste à Paris

Le jour de la mort de Clément Méric, il a été vite clair qu'il fallait frapper un grand coup. Un grand coup contre l'extrême droite d'abord, histoire de leur rappeler qu'on ne peut pas tuer impunément.



Les premières manifs ont oscillé entre récupération (pour le rassemblement le soir même à St Michel) par le Parti de gauche, et commémoration assez peu politique pour la manif du samedi suivant. Le Parti de gauche a eu une grosse difficulté à récupérer la mort de Clément Méric : non seulement celui ci était issu d'une autre culture politique (libertaire, antifa), mais il était impliqué dans un groupe antifa organisé : l'Action Antifasciste Paris Banlieue. Ses camarades antifas n'ont pas vraiment apprécié que les républicains de tout poils tirent la couverture à eux. Il faut dire que le PG n'a prit aucune précaution en expliquant au micro que la seule solution contre l'extrême droite c'était "la planification écologique et la 6eme république". Le sentiment de la foule massé à St Michel a été partagé entre une bouffée de haine et un profond dégoût. Suite à cela (et suite à une bordée de sifflets) le FdG (Front de gauche) à joué sur du velours, cherchant à ne "surtout pas froisser les antifas" et en acceptant tout d'eux. Ainsi le samedi, 10 000 personnes se réunissent lors d'une manif "hommage". Conformément aux souhaits des amis et camarades de Clément, aucun drapeau d'orga n'est visible. Les partis de gauche se font très discrets. Malgré cela, la manif est décevante sur le plan politique, très émotionnel, sans réel fond. Cette situation s'explique en grande partie par le fait que la plupart des gens sont sous le choc de la mort d'un gars qu'ils croisaient régulièrement, la mort d'un mec de 18 ans tout simplement.

Vient alors l'idée de faire une marche "politique" contre l'extrême droite directement, avec un message politique. Il a alors fallu composer avec les différentes tendances de l'extrême gauche et notamment les antifas, issus d'une autre culture politique (le stade et les affrontements avec les fachos à l'intérieur des tribunes) que la plupart des militants. Tout le monde s'est pourtant mis d'accord sur un trajet à faire : aller de la place de l'opéra vers un quartier fafs en l'occurrence La Motte Piquet-Grenelle, endroit qui regroupe une bonne partie des magasins/locaux/bars de l'extrême droite dans la capitale. La préfecture (celle qui devrait participer à l'interdiction des groupuscules fascistes vous savez…) a évidemment refusé pour des raisons d'ordre public. Après de longs dialogues avec l'état il s'est avéré qu'il serait impossible de traverser la Seine vers la rive gauche et d'aller vers l'ouest. En gros le message est clair : restez dans vos quartiers. Au final le parcours acté était Opéra - Stalingrad en passant par Châtelet. Un gros parcours donc.
Arrivé place de l'Opéra, le premier truc qui choque c'est le peu de gens sur place c'est le faible nombre. On est clairement pas autant qu'on l'espérait. Ce n'est pas ridicule, nous étions environ 5 ou 6 000, ce qui reste correct. L'autre constat, qui est lié au premier c'est le bloc radical (antifas + anars de toutes sortes + autonomes) est de loin le plus fourni. Le bloc des organisations est ridicule, seul le NPA a fait le plein de militants (mais le NPA à Paris est très content lorsqu'il regroupe 150 personnes sous ses drapeaux). Lutte ouvrière n'a même pas fait l'effort d'envoyer un cortège. Le PG sentant qu'il n'y avait plus d'os à ronger n'a clairement pas amené grand monde, quand au PC ils n'étaient carrément pas là ! Partant de là la question de la récupération ne se pose même plus, c'est encore plus grave. A ce rythme là on va vite ne plus avoir à se poser de question du front antifasciste, les seules à être véritablement en lutte politiquement contre l'extrême droite étant les mouvances radicales.
L'action antifasciste a tenté de déployer une banderole sur l'Opéra sans pouvoir y parvenir du fait de l'action des flics. La banderole a été affichée sur le parvis et le message était explicite. C'est une des premières fois que les gens de l'AFA assumaient publiquement des positions anti étatiques : « Contre le fascisme, l'état et le capital, une révolution reste à faire »
Dès le départ l'ambiance était très tendu, la descente du boulevard de l'Opéra s'est fait dans la fumée des fumigènes, certains s'étaient équipé de clefs à molettes pour défoncer les vitrines de banques (quasiment toutes celles du parcours on pété, pareil pour les pubs ou les agences immobilières). Des fachos gros bourges agitent des drapeaux français au 4ème étage d'un immeuble place du Louvre, les camarades défoncent directement la porte et montent dans l'idée de leur foutre une bonne trouille. Les services d'ordre rattraperont les gens dans les escaliers histoire de protéger les fafs (un service d'ordre quoi).
La manif se poursuit sous une pluie battante, les flics essaient quelques arrestations sur les cotés. On sent que tout le monde est stressé et que l'arrivée à Stalingrad ne va pas être des plus rigolotes. Une bonne part de la manif a prévu de partir en cortège sauvage pour attaquer un rassemblement de la manif pour tous. Mais l'ambiance générale de la manif laisse à penser que ça sera difficile. Une fois arrivé, il y'a un moment de flottement, on ne sait pas quoi faire, les flics chargent une fois qu'on est trop peu et choppent 14 personnes…
Le bilan de la manif est donc mitigé. On a réussi (nous les tendances radicales) à assumer une manif, mais tout en restant dans le cadre que nous a imposé la préfecture. Nous n'avons pas put faire ce nous voulions du fait d'un dispositif policier très important. L'autre point qui est dramatique c'est que nous ne pouvons compter que sur nous même. Le délitement de l'extrême gauche institutionnel fait qu'ils sont incapable de pousser une quelconque mobilisation sur un thème qu'ils auraient pourtant pu récupérer. Le choix du front de gauche c'est de mobiliser uniquement sur l'électoralisme. Il n'est dès lors pas question de faire un front unique avec ces gens là : ils sont plus faibles que nous sur le terrain des luttes et ne peuvent rien nous apporter (à part la bureaucratie). La question de l'extrême droite mérite pourtant une riposte, au moins localement : le même week end, des fachos ont attaqué un sénégalais à Metz à coup de couteau. La même journée un jeune d'origine magrébine et son pote se sont fait tabasser alors qu'ils sortaient d'un festival de rock à Angers. La semaine précédente c'est une jeune femme voilée qui se faisait rouer de coup et couper les cheveux par ses agresseurs à Argenteuil, suscitant une grande émotion. A Lyon le 17 juin, deux membres du GUD attaquent deux couples qui sortaient d'une soirée et tabassent les mecs jusqu'à ce qu'ils perdent connaissance car que l'un deux "fréquente une asiatique" et de ce fait "déshonore la France". Il est donc impératif de se réorganiser au sein de nos milieux pour prendre en compte le facteur extrême droite.

Un parisien



Fascisme et antifascisme

Le fascisme est une dictature qui s'appuie sur une doctrine de réconciliation des classes au service d'un Etat-nation, articulant une organisation corporatiste et verticale des travailleurs et des travailleuses à un Etat militarisé tout puissant. Il professe un anticapitalisme qui est seulement de façade puisque, en réalité, il ne parvient au pouvoir qu'avec l'aide et l'aval d'une grande partie de la bourgeoisie, et souvent le plus légalement du monde c'est-à-dire grâce aux élections.

Le fascisme est donc une forme particulière de l'Etat, un mode de gestion du rapport entre les citoyen-ne-s et cet Etat qui peut, parfois, s'appuyer sur une théorie des races. Mais c'est une forme délimitée dans l'Histoire, une forme particulière de totalitarisme. Le racisme, quant à lui, parcourt l'histoire des relations humaines à travers de multiples formes d'organisation sociale. Autrement dit, un Etat fasciste peut être, en plus, raciste ; mais toute société raciste n'est pas obligatoirement fasciste.

Les causes historiques du fascisme ont été, dans les années 20 et 30, la crise du capitalisme et l'absence de dynamique révolutionnaire. Le fascisme consomme autant la défaite du mouvement ouvrier que la victoire de ses propres idées.

La démocratie parlementaire n'est donc nullement un rempart contre le fascisme, ni contre une quelconque autre forme de totalitarisme susceptible d'apparaître. L'Histoire nous a appris que, lorsque l'alternative est entre révolution sociale et fascisme, la social-démocratie elle-même (et les staliniens !) n'hésite pas à combattre la révolution au risque avéré de faire triompher le fascisme (union sacrée en 14, Allemagne en 1920, Espagne en 37, pleins pouvoirs de Pétain en France, etc.).

Depuis 1945, les démocraties occidentales nées de la victoire militaire sur le régime nazi légitiment leur existence par un caractère antifasciste « originel ». Ces mêmes démocraties se sont fort bien accommodées des régimes fascistes en Espagne, au Portugal, et ensuite au Chili et en Argentine… lorsque ces derniers offraient des garanties d'ordre et de stabilité pour le capital.

La gauche et l'extrême-gauche hurlent au fascisme à la moindre occasion : contre De Gaulle ou les généraux putschistes, contre les CRS et la police, contre Le Pen, bref contre tout ce qui semble s'opposer aux valeurs de gauche. Ce faisant, on banalise le vrai fascisme, celui qui est apparu dans les années 30, et on reste aveugle par rapport à d'autres formes de dictature qui apparaissent dans d'autres contextes. On évite tout simplement de voir que 1984 d'Orwell n'est ni une description de la barbarie nazie ni une caricature de l'ordre stalinien, mais décrit bel et bien la pente banale et obligée de nos belles démocraties occidentales.

L'« antifascisme », non seulement n'a pas permis de battre en brèche le fascisme (ni en France, ni en Espagne, ni en Allemagne), mais encore a favorisé l'écrasement de la révolution sociale, seule possibilité de triompher du fascisme. L'extrême droite représente le recours ultime des dirigeants politiques et économiques pour qui la " démocratie ", la " défense des libertés ", les " droits de l'Homme " ne valent que si chacun-e accepte sans rechigner de rester à sa place dans la hiérarchie sociale.

L'antifascisme comme plus petit dénominateur commun à des regroupements militants conduit inévitablement à placer l'alternative centrale de la société entre totalitarisme et démocratie parlementaire, alors que nous la situons entre capitalisme et révolution sociale.

OCL

Le PS rafle et expulse, peu de monde s'en émoi

EXTRAIT D'UN TÉMOIGNAGE :

«Jeudi 6 juin dans l'après-midi, une rafle comme on n'en voyait plus depuis la guerre d'Algérie ou depuis les grandes vagues d'expulsions de squats au début des années 1980, a eu lieu à Barbès. Pendant presque deux heures tout un quartier a été bouclé, les gens ne pouvant plus ni entrer ni sortir, bloqués par des centaines de flics de toute sorte arrivés à bord de dizaines de véhicules, quadrillant la zone jusqu'à la Gare du Nord, La Chapelle, Château Rouge et Anvers (Ces quatre stations de métro délimitent un losange d'un kilomètre d'Est en Ouest, un peu moins du Sud au Nord).
A l'intérieur du périmètre les flics se déploient. A l'extérieur du périmètre ils sont apparemment aussi extrêmement nombreux. Divers contrôles sont effectués : papiers et ventes à la sauvette, ...
Des gens commencent à s'entasser aux différents check points. Protestations molles, entre résignation et agacement. Très vite, à l'intérieur du quartier bouclé, beaucoup moins de "vrais gens" que d'habitude et une multitude de patrouilles de robocops qui interpellent au faciès. Comme souvent, délit d'extranéité et de classe sociale sont de mise, à savoir que les cibles principales du contrôle sont les Africains qui ressemblent à des mecs qui viennent d'arriver du bled.
A chaque fois qu'ils en capturent, les bleus appellent victorieusement leur central avec leur talkie pour annoncer combien ils en ont attrapé. Puis ils les ramènent vers des bus d'embarquement sur le boulevard Barbès. Apparemment tout un staff technique et bureaucratique était installé dans les cars.
Quand les flics bouclent un quartier ils sont plus ou moins obligés de relâcher les barrages qui empêchent de sortir et entrer dans le quartier pour la sortie de l'école. Du coup ils ont ouvert les barrages à 16h25.
Mais les contrôles ne vont pas s'arrêter ... Voyant que certains flics en uniforme partaient et que les camionnettes de CRS qui barraient les rues se poussaient, pas mal de personnes, sans doute réfugiées dans des halls, sont sorties de leur cachette... C'était sans compter avec des groupes de civils qui par quatre ou cinq ou six sillonnaient le quartier, pour certains avec des camouflages assez réussis (le rasta, le gars qui ressemble à un sans papier, la fille déguisée en jeune de quartier), et contrôlaient et arrêtaient les gens. Les personnes arrêtées étaient alors conduites menottées dans des bus stationnés à ce moment-là sous le métro au carrefour Barbès. Le dernier bus rempli est parti vers 16h30.
Plus tard, au rassemblement pour l'assassinat de Clément Méric nous avons appris qu'une partie des gens emmenés dans les bus avaient été conduits au commissariat de la rue de Clignancourt, ce qui a provoqué des cris de : Les fascistes assassinent à saint Lazare ; le PS rafle à Barbés».

UN SECOND TÉMOIGNAGE

«Je descendais du métro Barbès avec mon cousin vers 15h30. La police m'a demandé un titre de transport, je le leur ai donné, et ensuite ils ont demandé les papiers. J'ai dit que je n'en avais pas. Ils m'ont mis les menottes et m'ont amené dans un car. Dans le commissariat [rue de Clignancourt] il devait y avoir 80 personnes arrêtées. On a passé 3 ou 4 heures dans une cellule à 20. Il y avait une personne très malade qui se plaignait auprès des policiers mais ils s'en fichaient. Et puis quelqu'un a demandé d'aller aux toilettes et les policiers ont dit non. Les gens n'étaient pas contents. Alors des flics sont entrés dans la cellule et ils ont frappé 3 personnes avec les mains et les pieds. Dans la cellule, on avait ni ceinture ni lacets puis, 3 ou 4 flics sont arrivés et ils nous ont demandés de nous mettre tout nu, d'enlever les vêtements, d'enlever les slips ! On ne voulait pas, on a refusé ! Alors le chef est intervenu et a dit à ses collègues de laisser tomber...».
Au final, environ 80 personnes seront arrêtées dont une quarantaine sans papiers sera conduit au centre de rétention de Vincennes. Nous ignorons le nombre d'expulsions réalisées par l'Etat français grâce à cette rafle

La France ne veut pas de réfugiés syriens !

En janvier dernier, sans la moindre publicité, le gouvernement français a décidé d'imposer aux Syriens souhaitant transiter par un aéroport français l'obtention préalable d'un «visa de transit aéroportuaire» (VTA). Ce visa, particulièrement difficile à demander dans le contexte de désorganisation politique de la région et à obtenir, à supposer que l'on parvienne à avoir accès aux autorités consulaires françaises, est devenu indispensable pour monter dans un avion transitant par un aéroport français, ou éviter d'en être refoulé vers le pays de provenance. De toute évidence, cette obligation entrave la possibilité pour des Syriens d'échapper à la répression, à la guerre, ou de sortir des camps des pays limitrophes où près d'un million d'entre eux survivent dans des conditions indignes et dans la plus grande insécurité.
Le but avoué de cette mesure ? Éviter que des Syriens ne déposent une demande d'asile à l'occasion de leur transit par un aéroport français ! Le prétexte ? Le code communautaire des visas, qui permet aux États membres d'adopter une telle mesure «en cas d'urgence due à un afflux massif de migrants clandestins». Prétexte fallacieux car il n'y a aucun afflux massif de Syriens dans les aéroports français (environ 350 Syriens maintenus en zone d'attente en 2012, sur un total d'environ 9000 personnes). L'Anafé et le Gisti ont porté cette affaire devant le Conseil d'Etat et ils ont perdu ! Il ne fait aucun de doute que cette mesure porte atteinte à l'exercice du droit d'asile et expose des personnes ainsi empêchées de fuir à des menaces sur leur vie et leur liberté en cas de renvoi vers un pays tiers qui lui-même les renverrait très probablement en Syrie.

La France condamne à mort des ressortissants afghans !

En 2009, Sarkozy avait repris les expulsions de réfugiés afghans dans leur pays d'origine. Quelques mois après être revenus au Pouvoir les socialistes tentaient d'expulsés un couple d'afghans. Devant la mobilisation, le pouvoir était contraint de reculer. Puis, très rapidement, plusieurs afghans et pakistanais étaient expulsés ! Certains y échappent grâce à un vis de forme reconnu par un juge des libertés et de la rétention. Le 8 juin, un jeune afghan n'a pas eu cette chance, il est reparti de force pour Kaboul !
La France a été une force militaire d'occupation en Afghanistan. Des «conseillers militaires» y sont toujours présents. Qui dit occupation, dit collaboration ! C'est ainsi qu'environ 800 afghans ont aidé sur le terrain l'occupant français. Ceci est vrai pour toute force d'occupation. Lorsque les forces d'occupations s'en vont, se pose le problème de la sécurité des collaborateurs qui restent. En Afghanistan, les collabos des forces occidentales d'occupations ont une espérance de vie très réduite ! Le Premier ministre conservateur britannique a délivré 700 visas à ses collaborateurs, ... le président de la République française n'en a accordé que 166 !

LA PROSTITUTION

Ce dossier propose un état des lieux concernant les divers positionnementsqui existent à l'heure actuelle en France sur la prostitution (1), ainsi que l'ébauche d'une réflexion sous un angle communiste libertaire et féministe.



[1] Beaucoup d'informations présentées ici proviennent des écrits du sociologue Lilian Mathieu (en particulier La Condition prostituée, Textuel, 2007) ou d'entretiens avec lui parus dans la presse.

UN PEU D'HISTOIRE : l'évolution des regards sur une même réalité sociale

Sur proposition de la sénatrice écologiste Esther Benbassa, le Sénat a décidé le 29 mars dernier l'abrogation du délit de racolage passif qui avait été recréé par la loi pour la sécurité intérieure de 2003. François Hollande s'y était certes engagé pendant la campagne présidentielle, mais la gauche a montré pas mal de réticences (2) à voter cette mesure (l'UMP étant contre et les centristes s'abstenant). Et, surtout, la ministre des droits des femmes Najat Vallaud-Belkacem a aussitôt annoncé pour la rentrée une «loi globale» sur la prostitution dont la mesure phare devrait être la pénalisation des clients. Voilà qui promet de belles empoignades (verbales) pour l'automne, tant ce sujet divise – en France comme ailleurs – la classe politique, l'intelligentsia, et jusqu'aux milieux libertaires et féministes. Dans le même temps, les prostitué-e-s demeurent fort peu écouté-e-s et moins encore entendu-e-s dans leurs revendications.

Les points de vue respectifs d'Esther Benbassa et de Najat Vallaud-Belkacem illustrent bien le principal clivage actuel dans la gauche française : l'élue Verte souhaite la reconnaissance de la prostitution comme métier, jugeant illusoire de vouloir «éduquer» les clients et trouver une autre activité aux prostitué-e-s ; la ministre PS recherche l'abolition de la prostitution par des mesures visant le proxénétisme et la traite, mais donc aussi la pénalisation des clients – car il n'est «pas normal d'utiliser le corps des femmes, a déclaré la députée PS Maud Olivier, chargée de piloter le groupe de travail qui planche sur la question. Il faut doser la répression de manière qu'elle soit comprise comme pédagogique».
En réponse, plusieurs manifestations se sont déroulées en juin, notamment à Toulouse, Marseille, Lyon – et Paris où, à l'appel du collectif Droits et prostitution et avec le soutien de 17 regroupements (3), il a été affirmé entre autres : «Clients pénalisés, putes en danger».

DE LA GESTION D'UN «MAL NÉCESSAIRE» AUX MÂLES…

Au cours des siècles en France, les prostituées se sont fréquemment battues contre les tentatives faites pour réglementer ou limiter leur activité; et depuis des décennies elles revendiquent les droits sociaux (tels qu'une couverture médicale et une retraite) dont elles sont privées par l'impossibilité d'avouer la source de leurs revenus. Mais, parallèlement, la prostitution n'a cessé d'indigner nombre de moralisateurs du fait qu'elle transgresse les formes légitimes des rapports sexuels dans la société en étant extraconjugale, multipartenaire, mercantile et sans visée de reproduction. D'autant que son fonctionnement hors des circuits économiques officiels échappe à l'Etat, et qu'en se prostituant des femmes peuvent ne plus se trouver sous la tutelle d'un patron, un mari ou encore un père et acquérir une indépendance économique. Des membres de la «bonne société» se penchent ainsi dès le xixe siècle sur le sort de ces «filles perdues» – la prostitution est alors essentiellement le fait de femmes, et supposées vendre forcément leur corps sous la contrainte physique ou par amour tout en le regrettant – pour les inciter à se repentir et à gagner autrement leur vie. Néanmoins subsiste l'idée que leur activité



[2] Retrait de la proposition puis dépôt d'amendements et d'une motion allant à l'encontre de l'abrogation, tentative de renvoi vers la commission des lois…

[3] On y trouvait notamment le Syndicat du travail sexuel, Act Up, les Amis du bus des femmes, le collectif 8 mars pour toutes, le Planning familial et des associations menant une action de santé communautaire avec les prostitué-e-s.



De 1975 à nos jours, l'incompréhension grandissante des féministes à l'égard de la prostitution

Entre le mouvement des prostitué-e-s du printemps 1975 et celui de l'automne 2002, on ne peut que constater la quasi-disparition d'un engagement féministe à leurs côtés. Les données de base de ces deux protestations collectives ne diffèrent pourtant guère : une population majoritairement féminine et socialement stigmatisée par une forme de déviance sexuelle – celle des prostitué-e-s – se trouve exposée à la répression policière et tente d'y faire face.
L'explication de cette défection des féministes doit être recherchée à la fois dans les changements intervenus au sein de la prostitution (qui rendent son appréhension difficile pour l'extérieur), dans la déliquescence du Mouvement de libération des femmes (la présence féministe ne se manifestant plus en France que par la parole ou les écrits de personnalités, ou encore l'action de petits groupes militants), et dans l'évolution du secteur de l'assistance médico-sociale aux prostitué-e-s (avec la revendication du métier de «travailleur-se-s du sexe» par certaines associations).
Le 2 juin 1975, une centaine de prostituées investissent l'église Saint-Nizier de Lyon pour protester contre une brutale opération policière (procès-verbaux pour racolage passif, rafles et gardes à vue…). Celle-ci intervient trois ans à peine après le scandale des «policiers proxénètes», et vient s'ajouter à la multiplication des agressions de prostitué-e-s et à la remise à l'ordre du jour d'une loi condamnant à des peines de prison les récidivistes du délit de racolage passif. Les prostitué-e-s craignent que leur activité soit découverte par leurs proches et que la DDASS leur retire la garde de leurs enfants. Dans le contexte de l'après-68, l'occupation de l'église est fortement médiatisée ; toute la mouvance syndicale, associative et politique de gauche et d'extrême gauche apporte son soutien aux prostitué-e-s lyonnaises, et les prostituées d'autres villes occupent à leur tour des édifices religieux. Les revendications s'amplifient (les Parisiennes demandent par exemple la Sécurité sociale…). Le gouvernement de Chirac décide l'évacuation des églises par la police, et une mission d'information sur les «problèmes humains des prostituées» est confiée au juge Pinot – il fera un rapport resté sans effet.
Si la mobilisation cesse au printemps 1976, elle a trouvé un soutien décisif auprès du Nid, un mouvement abolitionniste mais dont les membres sont convaincu-e-s que les prostituées prendront conscience de leur aliénation et changeront d'elles-mêmes d'activité ; et surtout les prostituées ont obtenu l'appui du MLF, qui s'est développé au cours des mois précédents notamment sur la légalisation de l'avortement. Quoique les revendications des prostituées ne correspondent pas à leurs attentes vu leurs conceptions en matière de sexualité et d'autonomie des femmes, les militantes du MLF ont en effet saisi le train en marche et rattaché la lutte des prostituées à la cause générale des femmes. Simone de Beauvoir est venue voir les prostituées parisiennes, le Planning familial a pris en charge l'organisation des Assises nationales de la prostitution à la Mutualité de Paris… au point que le Nid a parlé d'une «récupération» par les féministes.
En 1975, la mobilisation des prostituées a ainsi recueilli un large soutien des féministes. A la différence d'aujourd'hui : non seulement beaucoup d'entre elles refusent d'appuyer leurs revendications, mais l'enjeu du débat public s'est déplacé de la contestation de la répression policière à une controverse sur l'existence même de la prostitution et sur la légitimité des personnes exerçant cette activité à entrer en tant que telles dans ce débat.

ne peut être supprimée car elle a son utilité en contentant les irrépressibles «besoins sexuels» masculins (4). Aussi une réglementation de la prostitution se met-elle en place, à la fin du xixe : elle oblige les prostituées à être enregistrées comme telles, ce qui les enferme dans un statut infamant, et elle crée pour leur pratique des lieux clos contrôlés par l'administration policière, ainsi qu'une surveillance sanitaire pour essayer – en vain – d'empêcher la propagation de maladies (5).
Peu à peu, cependant, se développe à partir de la Grande-Bretagne un mouvement d'opinion prônant l'abolition de cette réglementation : la petite bourgeoisie libérale (pour une bonne part évangéliste) dénonce dans l'organisation de la prostitution une atteinte à la dignité humaine et un encouragement à l'immoralité et au libertinage masculin. La Fédération abolitionniste internationale fondée par Joséphine Butler en 1875 obtient la fin de la réglementation prostitutionnelle anglaise dès 1880.
On a alors, d'un côté, les réglementaristes qui, au nom du «réalisme», cherchent à «gérer» la prostitution (sur l'idée qu'elle a toujours existé et existera toujours) pour en réduire les mauvais effets ; et, de l'autre, les abolitionnistes qui, au nom de principes moraux ou idéologiques, veulent la fin de toute réglementation «pour le bien» des prostitué-e-s (6).
En France, c'est la loi Marthe Richard adoptée le 13 avril 1946 qui ferme les maisons closes, supprime le fichage et renforce les sanctions contre les proxénètes ; suit l'ordonnance de novembre 1960 qui interrompt les préoccupations d'ordre sanitaire. Avec la fin de cette réglementation, la prostitution est considérée comme une affaire privée, fondée sur une responsabilité et des choix individuels, et dont l'Etat n'a pas à se mêler. En tant que telle, elle n'existe pas dans le code pénal, où il n'est prévu que la répression du délit de racolage et de proxénétisme, simple ou en bande – donc la répression de l'organisation et des troubles engendrés par la prostitution. Le côté informel de cette activité permet aux personnes dépourvues d'autres ressources d'assurer leur survie sans être durablement étiquetées et marginalisées en tant que telles. Des associations bénéficiant de fonds publics proposent par ailleurs une assistance sanitaire (pour la prévention du sida, à l'origine) et sociale (pour la prévention de la prostitution, l'assistance aux prostitué-e-s et l'aide à leur réinsertion) (7).
En 1949, l'ONU adopte dans la même logique abolitionniste la Convention pour la répression de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui, afin de supprimer toute réglementation et tout fichage des prostitué-e-s, pour centrer l'action des pouvoirs publics sur la poursuite des proxénètes, la prévention de

[4] Sur ces «besoins sexuels» autoproclamés et supposés essentiels aux hommes (mais bien sûr pas du tout aux femmes), on peut lire l'article de Guillon : «Les "besoins sexuels" : un mythe au masculin» sur son site.

[5] S'il considère la prostitution comme un élément indispensable dans la sexualité masculine «normale», et donc un «mal nécessaire» pour la société, le courant réglementariste, né dans les années 1830 avec le médecin Alexandre Parent-Duchâtelet, la confine d'un point de vue sanitaire et moral.

[6] A côté de ces deux courants, il en existe (encore aujourd'hui) un troisième dans le monde (notamment en Chine et dans la plupart des Etats américains), le prohibitionnisme. Il interdit la prostitution et réprime les personnes qui s'y livrent, l'organisent et l'exploitent.

[7] Par le biais de ce dispositif, il y a malgré tout une étiquetage et une stigmatisation des prostitué-e-s puisqu'elles-ils sont pris-e-s en considération par les travailleurs sociaux sur la base de leur seule activité. Beaucoup évitent donc de les contacter (en particulier les occasionnel-le-s) pour ne pas être identifié-e-s ni de se vivre comme prostitué-e-s.

la prostitution et la rééducation des prostitué-e-s considérées comme des victimes.
C'est Sarkozy qui, nouveau ministre de l'Intérieur en 2002, réintroduit de la réglementation dans la législation française, avec la loi pour la sécurité intérieure (LSI) qui rétablit le délit de racolage passif disparu en 1994. Le 8 mai de cette année-là, il déclenche une opération de police musclée sur les trottoirs dans le 17e arrondissement de Paris afin de plaire aux riverains et de gagner des voix à l'élection présidentielle. Menant sa campagne sur le thème de l'insécurité, il déclare que la prostitution doit être traitée comme une forme de délinquance, qu'une loi autorisera bientôt l'expulsion des prostituées étrangères coupables de racolage et punira le délit de racolage passif.

Le STRASS
Ni réinsertion ni prévention : un métier et des droits !

Le Syndicat du travail sexuel a été fondé en 2009, lors des Assises européennes de la prostitution qui se tenaient à Paris, par des prostitué-e-s se considérant comme des «travailleur-se-s du sexe» et voulant «reprendre la parole dans le débat public sur leur activité professionnelle»: «Nous en avons assez que notre parole soit passée sous silence, au profit d'autres intervenants présentés comme des spécialistes du sujet (médecins, catholiques et autres moralistes, abolitionnistes…). Nous luttons ainsi contre l'opprobre moral qui nous place soit dans le rôle de victimes, soit dans celui de contre-modèles pour le reste de la société.»
Ce syndicat dénonce l'infraction de racolage qui permet aux «forces de l'ordre d'user et d'abuser du pouvoir de contrôle qui leur est ainsi donné, se livrant ce faisant à un harcèlement institutionnalisé». «En plus d'être stigmatisante, [cette infraction] met en danger leur santé, leur sécurité, leur vie, en les éloignant des structures de prévention, de soins et d'accès aux droits. En outre, elle expose particulièrement les migrant-e-s aux violences, notamment policières.» Estimant «que le respect des droits fondamentaux d'une personne est le meilleur moyen de favoriser son émancipation», le STRASS se bat «pour que tou-tes les travailleur-se-s du sexe aient les mêmes droits que toute personne et tout-e travailleur-se», en accordant «une attention particulière aux femmes – en adoptant une position féministe fondée sur le droit de chacune de disposer librement de son corps – et aux migrant-e-s – en adoptant une position critique à l'égard des politiques migratoires qui les mettent en danger». Il exige «l'arrêt de l'instrumentalisation de la lutte contre la traite à des fins racistes, sexistes et putophobes» ; il lutte «pour la reconnaissance de toute forme de travail sexuel, contre sa prohibition, car toutes les dispositions répressives qui entravent son exercice maintiennent les travailleur-se-s du sexe dans l'insécurité et le non-droit», et pour «que les travailleur-se-s du sexe, en particulier étrangères et en situation irrégulière, soient efficacement protégées contre le travail forcé, la servitude et l'esclavage ainsi que la traite à cette fin, en application du droit commun» (de même pour les enfants et leur exploitation sexuelle). Il réclame «la disparition du code pénal des dispositions sanctionnant spécifiquement le "proxénétisme"» car elles font «obstacle à l'exercice de la prostitution en nous refusant la possibilité de nous organiser […] ou de bénéficier d'une quelconque aide extérieure», et elles «ont également pour conséquence de nous isoler toujours plus du reste de la population, en accusant de proxénétisme toute personne bénéficiant de nos revenus, y compris les membres de notre famille ou nos amis». Enfin, il s'oppose «fermement à la pénalisation [des] clients. La loi permet déjà de sanctionner les atteintes ou agressions sexuelles ainsi que les "clients" de mineurs, de personnes particulièrement vulnérables ou de victimes de travail forcé ou de traite. Aller plus loin en sanctionnant les clients des travailleur-se-s du sexe majeur-e-s, en l'absence de tout abus ou violence, portera non seulement une atteinte inacceptable à notre liberté sexuelle mais aura aussi pour effet d'aggraver notre situation. Nous rejetons l'idée selon laquelle nous serions, par principe, des victimes qu'il faudrait sauver, ce contre notre gré».-

À SON INTERDICTION «POUR LE BIEN DES FILLES PERDUES»

Au cours des années précédentes, la mise en œuvre dans d'autres Etats européens de législations opposées en matière de prostitution – avec comme modèles le choix abolitionniste de la Suède en 1999 et l'option réglementariste des Pays-Bas en 2000 – a déjà contribué à alimenter de virulents débats dans les médias. Le courant abolitionniste cherche à présent non plus la fin de toute réglementation en matière de prostitution mais l'interdiction de la prostitution elle-même. Et la diffusion des réflexions issues des gay and lesbian studies, ainsi que des théories queer, joue également un rôle dans le regard porté sur le sujet: ces réflexions ont trouvé un écho dans l'espace de la prostitution où les «transgenres» (travestis et transsexuels) occupent désormais une place importante; et elles irriguent les positions d'intellectuel-le-s qui viennent se ranger du côté des prostitué-e-s contre le pouvoir sarkozien, ainsi que celles de mouvements tel Act Up (qui envisage les minorités de toutes sortes comme de potentiels fers de lance d'une radicale transformation culturelle et sociale).
Avec le projet de LSI, la prostitution redevient donc vite un enjeu pour les personnalités politiques et médiatiques, en cristallisant des clivages internes à la réflexion sur la sexualité: des intellectuel-le-s et des militantes féministes attentives aux questions de violence et de domination vont s'opposer à d'autres plus proches de la réflexion et du militantisme gay et lesbien, et défendant une vision davantage «libertaire» des conduites sexuelles. Dans les «affrontements» entre Elisabeth Badinter, Marcela Iacub ou Catherine Millet… et Gisèle Halimi ou Marie-Victoire Louis…, on note la propension de ces personnes à aborder de façon spécifiquement intellectuelle les aspects du monde social dont elles débattent. Dans leurs disputes sur la «liberté» des «choix» des prostitué-e-s, la plupart tendent en effet à oublier ce qui les a provoquées: un projet de loi accordant aux policiers des moyens supplémentaires de répression à l'encontre d'une population déjà particulièrement fragile et précaire – et donc relevant d'une logique de criminalisation de la pauvreté.
La députée UMP Françoise de Panafieu demande la réouverture des maisons closes, le député PS Christophe Caresche réclame la pénalisation des clients des prostitué-e-s… et, en attendant l'adoption de la loi, des maires – de droite puis de gauche, comme à Lyon – pressés par des riverains prennent des arrêtés interdisant la prostitution – ce qui incite quelques centaines de prostitué-e-s à manifester masqué-e-s dans plusieurs villes. A Paris, elles-ils obtiennent l'appui des Verts et d'Act Up, et une délégation de prostituées et de militants associatifs est reçue par les groupes communiste et socialiste du Sénat… Toutefois, cette mobilisation est affaiblie par l'opposition qu'elle rencontre auprès des abolitionnistes, parmi lesquel-le-s des militant-e-s féministes de gauche, d'extrême gauche ou libertaires.
Le 10 décembre 2002, le Collectif national pour les droits des femmes organise à son tour une manifestation, mais pour affirmer que la prostitution est fondamentalement une violence contre les femmes, et que les prostitué-e-s sont des victimes du système patriarcal – et avec ce triple mot d'ordre: «Non au système prostitutionnel, non au projet de loi Sarkozy, oui à un monde sans prostitution». Cependant, alors que quelques centaines de personnes défilent en proclamant: «Les êtres humains ne sont pas des marchandises», une trentaine d'autres rejoignent leur cortège pour y distribuer un tract dénonçant ce qu'elles considèrent comme une hostilité des féministes à leur égard. Dans la foulée, l'association France Prostitution déclare: «Ces féministes qui se sont battues pour la libre disposition de leur corps (voir l'encadré «De 1975 à nos jours…») nous récusent

ce droit, au motif que nous le ferions à des fins marchandes. Nous nous demandons où sont nos alliés et où sont nos ennemis. » Et tandis que s'enflent les polémiques à coups de slogans féministes – « Contre les violences faites aux femmes » vs « Pour la libre disposition de son corps » – le Parlement vote le 18 mars 2003 la LSI, qui prévoit une peine de deux mois de prison et de 3 750 euros d'amende pour racolage passif, ainsi que la reconduite à la frontière pour les prostituées étrangères coupables de ce délit.

Au cours des années suivantes, les hostilités grandissent encore : tout en dénonçant le délit de racolage passif et la reconduite à la frontière des étrangères, les abolitionnistes se désolidarisent de la lutte des prostitué-e-s par refus de voir dans leur activité « un travail comme un autre », et méfiance envers leurs porte-parole, suspectées d'être manipulées par des proxénètes.

Les deux camps sont de nos jours d'autant plus retranchés sur leurs positions que la création en 2009 du Syndicat du travail sexuel (STRASS, voir l'encadré à son sujet) a accentué la revendication des prostitué-e-s (soutenues notamment par des associations de lutte contre le sida comme Act Up, ou encore par Médecins du monde) pour un exercice libre de leur « métier » – plutôt que pour la création d'eros centers à la mode néerlandaise. On note dans ces deux camps la présence de militant-e-s féministes, libertaires ou d'extrême gauche (ainsi, lors de son congrès en 2006, l'Alternative libertaire s'est positionnée officiellement pour l'abolition de la prostitution ; des militantes de la Fédération anarchiste en font aujourd'hui un axe d'intervention prioritaire ; le NPA paraît divisé sur la question…). Les pro-abolition estiment que l'Etat doit pénaliser les clients, car s'il y a moins de clients les prostitué-e-s arrêteront leur activité et accepteront les propositions de réinsertion sociale ; les pro-métier rétorquent que l'abolition de la prostitution, en vidant les rues, fragiliserait les prostitué-e-s les plus précaires en les exposant davantage à toute forme de violence ou d'abus, car leur activité se poursuivrait mais de façon plus clandestine (8)…

Le délit de racolage passif, quant à lui, a fini par être critiqué jusque dans les rangs de la droite ; et le rapport de la mission parlementaire sur la prostitution a été suffisamment explicite sur ses effets négatifs pour que le maintien de ce délit ne soit guère défendu, lors des récents débats du Sénat. La dénonciation des proxénètes demandée aux prostituées étrangères a souvent débouché sur… l'expulsion de ces dernières avant même qu'elles aient pu témoigner contre eux, au motif de leur séjour irrégulier ou des délits de racolage qu'elles avaient commis. S'il n'y a pas eu plus qu'avant la LSI de condamnation pour « traite des êtres humains » en France, on a en revanche assisté à une fragilisation et une criminalisation des prostitué-e-s. Et si le délit de racolage passif a été de moins en moins utilisé au fil des ans (les tribunaux traitent entre 10 et 15 % d'affaires de proxénétisme), la plupart des interpellations se terminant de ce fait par un simple rappel à la loi, la peur d'être arrêté-e-s n'en a pas moins engendré chez les prostitué-e-s un stress qui a eu pour conséquences à la fois une réduction de leur temps de négociation avec les clients, donc une possibilité moindre de les jauger, et un déplacement de la prostitution vers des lieux et des horaires moins accessibles aux travailleurs sociaux et ne permettant qu'un faible recours à la police en cas d'agression.

Or, selon toute vraisemblance, on assistera à une aggravation de cette situation avec la pénalisation des clients que préconisent à présent abolitionnistes, féministes et politicien-ne-s (aussi bien de la gauche molle que de la droite sécuritaire) pour mettre fin à la prostitution…

Vanina

[8] Sur les échanges d'arguments, voir par exemple, sur le site du STRASS, le texte «Sur la violence des discours abolitionnistes» ; et, dans le hors-série d'Alternative libertaire sur les «prostitueurs» (juillet-août 2010), l'article «Conséquences concrètes : les effets pervers du réglementarisme»).

AVEC LES PROSTITUÉ-E-S, CONTRE LA RÉPRESSION ET LA PRÉCARITÉ

En 2011, la mission parlementaire d'information sur la prostitution présidée par la députée socialiste Danielle Bousquet a rendu son rapport, dans lequel il était proposé la pénalisation des clients, sur le modèle de la loi suédoise – et l'idée plaît de plus en plus dans les milieux féministes et de gauche. La prostitution étant définie comme une violence contre les femmes, les hommes clients qui la commettent deviennent des délinquants encourant jusqu'à six mois de prison. Une vraie solution miracle pour les abolitionnistes et les politicien-ne-s.

Le délit de racolage passif était quelque peu gênant, et pouvait même indigner de bonnes âmes (en partie par antisarkozisme), du fait que la répression s'exerçait sur des personnes certes indésirables mais envisagées avant tout comme des victimes. Le déplacement de l'incrimination sur les clients couvre d'un rassurant vernis compassionnel ce qui relève fondamentalement d'une gestion sécuritaire des problèmes sociaux : on criminalise la misère, encore et toujours, mais avec bonne conscience ; et sous les belles professions de foi humanistes, le double enjeu continue d'être de faire disparaître des paysages urbains une activité qui heurte la sensibilité des riverains-électeurs et de fermer les frontières à la pauvreté.

Le problème que posent aussi bien les abolitionnistes que les réglementaristes est, on l'a vu dans le précédent article, leur positionnement moral, « de principe » : elles-ils défendent une conception essentialiste, en quelque sorte définitive et atemporelle, de ce que devrait être la sexualité vénale (si la prostitution est en elle-même une violence, elle doit être abolie ; si elle est un métier, être reconnue ; si elle est source de délinquance, être réprimée). De plus, ce sont en général des gens qui s'expriment sur d'autres plus précaires et fragiles, et qui, en voulant leur imposer une interdiction de gagner leur vie comme elles-ils le font, aggravent leurs conditions d'existence ; enfin, en définissant la prostitution à partir des seuls proxénètes, il y a négation de la capacité des prostituées à être des personnes agissantes – ce qui participe d'une pensée sexiste, où l'on a des hommes actifs face à des femmes passives. Comme le souligne le sociologue Lilian Mathieu, on se heurte ainsi à un « ethnocentrisme de classe de petits-bourgeois cultivés prompts à disqualifier "pour leur bien" la "mauvaise manière" dont les membres des classes dominées usent de leur sexualité ».

Les abolitionnistes brouillent la vision de la prostitution en l'amalgamant à l'esclavage et en ne prenant pas en compte l'ensemble des situations existant là. En fait, toutes les prostituées ne sont pas dépendantes de proxénètes et sous la contrainte, nombre d'entre elles sont autonomes et veulent faire cette activité plutôt qu'un travail « normal ». S'il existe un système prostitutionnel mis en place par des proxénètes, on trouve aussi une prostitution sans eux, et également des situations relevant du proxénétisme mais sans souteneur classique (à la place, il peut y avoir une mère aussi bien qu'un hôtelier). De

même, les prostitué-e-s ne sont pas toujours victimes de traumatismes infantiles, carences affectives ou troubles psychiques.
D'autre part, si la prostitution peut être comparée à des problèmes sociaux tels que l'alcoolisme, l'illettrisme, les violences familiales et la délinquance juvénile, on ne peut l'appréhender vraiment qu'en échappant au misérabilisme et au populisme, et en évitant les attitudes caritatives ou donneuses de leçons.

LA PROSTITUTION, UN ESPACE NON HOMOGÈNE AUX FRONTIÈRES FLOUES

Face aux abolitionnistes qui mettent l'accent sur la prostitution forcée (avec la traite), on a aujourd'hui en France les « pro-métier » (en particulier le STRASS, animé par des indépendant-e-s) qui insistent sur la prostitution libre. Elles-ils revendiquent pour leur part une « liberté de se prostituer » – au nom de la « libre disposition de son corps », qui autorise à en faire une source de revenu, et du « libre choix d'individus autonomes et conscients des implications de leurs actes ». Mais cette libre disposition de son corps n'existe que pour une infime minorité ; et ce libre choix s'effectue en général sous la contrainte (affective ou physique) ou pour éviter une situation encore plus dégradée ou périlleuse.
Amalgamer la prostitution à n'importe quelle autre activité n'est pas si évident ; c'est pourquoi on ne peut appréhender sa réalité qu'en la considérant dans ses rapports au monde du travail et à la société salariale, en étudiant les facteurs socio-économiques qui incitent des personnes à entrer et rester dans la prostitution. On s'aperçoit alors que cette activité demeure majoritairement exercée par des femmes, autrement dit à la fois la catégorie que le système de genres désigne pour la prostitution et l'une des plus précaires sur le marché du travail ; et que, de même, les facteurs de précarité économique conduisant des hommes à se prostituer (garçons de passe, travestis et trans) ne sont pas sans lien avec le fait qu'ils présentent à des degrés divers une discordance entre le genre et le sexe, socialement perçue et personnellement intériorisée comme déviance.
En examinant la situation des prostitué-e-s, on remarque des processus de désaffiliation qui les ont mené-e-s par paliers à une inexistence sociale : la précarité du travail et la fragilité des supports de proximité, l'incertitude du lendemain et une vulnérabilité certaine ont entraîné une remise en cause du salariat et des protections qui lui sont attachées. De plus, alors que le travail est un facteur essentiel d'intégration sociale, le caractère illégitime de la prostitution (mais non illégal,



puisqu'elle n'est pas interdite en France) confère forcément un statut de marginal-e. L'Etat mais aussi les travailleurs sociaux chargés de réinsérer les prostitué-e-s considèrent qu'elles-ils ne sont pas citoyen-ne-s à part entière, aptes à prétendre aux mêmes droits et protections que les autres travailleur-se-s. En sens inverse, la possibilité pour certain-e-s prostitué-e-s (qui ne sont ni toxicos ni SDF) de vivre bien de leur activité ne risque pas de rendre très attractive une proposition de CDD faite par ces travailleurs sociaux pour quelque boulot de manutention…
Bref, il s'agit de sortir le « débat » sur la prostitution du terrain moral et idéologique dans lequel il s'est enlisé pour examiner les données du problème sous l'angle économique et social, car la prostitution trouve sa place au cœur de la question sociale, et plus exactement à l'entrecroisement des problématiques de la sexualité et de la précarité. Ce n'est donc pas la prostitution seule qui est à faire disparaître, mais bien le système d'exploitation économique qui oblige des personnes à se prostituer… et d'autres à travailler.

Depuis une quarantaine d'années sont intervenues dans les milieux de la prostitution d'importantes transformations sociologiques et démographiques qui ont précarisé les prostitué-e-s ; de ce fait, elles-ils n'ont pu se mobiliser collectivement ni tisser des alliances avec des soutiens pourvoyeurs en ressources politiques.
Dans les années 1970, la prostitution était quasi exclusivement le fait de femmes, pour la plupart de nationalité française et issues de couches populaires. On y entrait à la suite de ruptures familiales (par exemple en étant filles mères), pour être ou non sous la dépendance d'un proxénète (il existait deux ou trois réseaux liés au grand banditisme). La prostitution était déjà une activité de dernier recours, dans un contexte de fermeture du marché du travail aux femmes peu qualifiées et d'inaccessibilité ou d'insuffisance des prestations d'aide sociale. Si elles étaient exposées comme aujourd'hui aux agressions de clients, à la répression policière ainsi qu'aux exactions des proxénètes, ces femmes avaient des conditions d'existence assez favorables, avec fréquemment un logement à elles et la possibilité de recourir à un dispositif sanitaire et social. Le milieu prostitutionnel était doté d'une relative cohésion ; et si l'alcoolisme et les dépendances médicamenteuses étaient assez fréquents, les drogues dures demeuraient rares.
Dans les années 1980, on a constaté une relative perte d'emprise du proxénétisme lié au démantèlement des principaux réseaux. Le milieu de la prostitution se trouvant livré à lui-même, il y a eu une désertion des zones de prostitution « traditionnelle » (les anciennes n'y étant pas remplacées) ; une exacerbation des rivalités, donc des violences entre prostitué-e-s ; une forte arrivée de travestis et transsexuels (une concurrence avec les femmes qui s'est mal passée) ; l'apparition des prostitué-e-s toxicos, à la santé dégradée et sans logement fixe, qui se vendent à bas prix en bordure des grands axes de circulation, donc dans des conditions de pratique très précaires et dangereuses.
Enfin, à la fin des années 1990, on a assisté à la venue massive de jeunes prostituées originaires principalement des pays de l'Est, et dans une moindre mesure de Chine et d'Afrique. Cette circulation transfrontalière a été permise par l'effondrement du bloc soviétique et l'organisation mafieuse des filières par lesquelles ces jeunes femmes transitent.
Aujourd'hui, le monde de la prostitution



manque largement de cohésion, d'homogénéité et d'organisation internes. Il existe en son sein de multiples fractions rivales (femmes contre travestis, abstinentes contre toxicos, françaises contre étrangères…). La précarisation accrue de leurs conditions d'existence place les prostitué-e-s en situation de concurrence exacerbée pour des ressources rares, et entrave toute action collective en vue de la défense d'intérêts communs. Elles-ils se trouvent par là encore plus dépendant-e-s du soutien d'alliés extérieurs à leur groupe – un soutien qui leur fait cruellement défaut.

LA CONTRAINTE ET LA FRUSTRATION SOCIALE COMME FONDEMENTS DE LA PROSTITUTION

Les contraintes directes qui conduisent à se prostituer ont de tous temps été d'ordre économique (au XIXe déjà, de jeunes ouvrières vendaient leur corps entre deux périodes d'emploi, plutôt que de voler pour gagner de quoi subsister), et elles touchent la plupart des prostituée-e-s : nombre de mères célibataires sans qualification, et n'ayant comme possibilité de revenus que des stages et des temps partiels ; et aussi des jeunes pas encore en âge de toucher le RMI, en fugue, toxicomanes ou homos. L'entrée dans la prostitution se fait donc majoritairement sous la contrainte économique (face au manque et à la détresse, elle peut être un moyen d'échapper à une misère encore plus grande, quand on a un éventail de possibilités limité), ce qui rend inopérante la distinction entre prostitution « libre » et « forcée » : les prostitué-e-s ne sont pas libres de choisir – mais les salarié-e-s non plus. Et puis il y a la contrainte que peut exercer un souteneur, à partir d'une relation amoureuse source de dépendance, mais ce scénario paraît en net déclin depuis quelques années, avec le recyclage des proxénètes dans le trafic de drogue…

La frustration sociale joue cependant aussi fortement, car la prostitution est la seule façon d'atteindre un certain niveau de vie, et elle peut apparaître comme un dernier recours, quand on est d'origine sociale modeste ou que l'on a de faibles compétences professionnelles ; enfin, se prostituer peut également permettre de « flamber » et de vivre dans un milieu friqué (par exemple en fréquentant des lieux de drague pour homos).

Il en va de même pour la prostitution des migrantes : elles viennent de pays pauvres, sans système de protection sociale efficace et où les perspectives d'emploi sont très réduites (surtout pour les femmes). Dans une situation d'autonomie, se prostituer permet de faire vivre la famille restée au pays, ou soi-même quand on est sans papiers. Même si elles minimisent l'exploitation et la violence qui les attendent, la plupart des migrantes savent en fait que c'est ce qui les leur est réservé à l'étranger et elles en espèrent des gains substantiels.

Les prostitué-e-s vivent dans une extrême précarité voire un dénuement – une minorité seulement s'en sortant bien. Les dangers et stigmates inhérents à leur activité renforcent leur vulnérabilité (la clandestinité aggravant encore le quotidien des toxicomanes et des étrangères, avec la peur des contrôles de police et de l'expulsion). Elles-ils courent en effet de multiples risques : de VIH ou hépatite, chez les plus précaires qui ne recourent pas aux préservatifs ; d'agressions physiques, sexuelles, ou pour voler ou juste « s'amuser » ; de répression policière. Le harcèlement par des PV pour racolage et les rafles visant à dissuader les prostitué-e-s de rester dans un quartier les incitent à partir dans des zones isolées où les agressions sont plus fréquentes, où les organismes de travail social sont loin et les conditions insalubres. Les flics exercent aussi à leur encontre des pressions, chantages et intimidations pour les contraindre à jouer le rôle d'indic et à dénoncer les proxénètes. Et puis, il y a les menaces ou violences dues à une situation de concurrence (par exemple avec la venue de « nouvelles »), la compétition favorisant évidemment davantage l'individualisme que la solidarité.

Il existe enfin une désaffiliation résultant de la prostitution elle-même : comment se loger quand les agences immobilières demandent des feuilles de paie ? Beaucoup de prostitué-e-s habitent de ce fait à l'hôtel, et l'absence d'un lieu à soi contribue à leur isolement. Ou alors elles-ils doivent s'entendre avec un propriétaire qui peut les expulser du jour au lendemain et les faire chanter pour toucher des loyers plus élevés. Et comment se soigner en l'absence de couverture sociale ? 40 % des prostitué-e-s seulement auraient la sécu (la moitié étant des femmes, en majorité avec enfants). Les démarches à faire auprès de la CPAM pour l'obtenir sont souvent ignorées, et son coût est de plus prohibitif, aussi les prostitué-e-s utilisent des moyens détournés pour l'avoir (comme s'inscrire au RMI ou demander la CMU).

Une fois dans la prostitution, tout retour en arrière est pour ces diverses raisons très difficile. Un certain nombre ne veulent pas en sortir, y trouvant leur compte ; mais il n'est de toute façon pas évident de présenter un CV sans trous ; il y a toujours le risque d'être découvert-e-s, quand on décroche un boulot, et d'avoir droit à l'hostilité de collègues ou au harcèlement d'un supérieur… tout cela pour arriver à vivre en gagnant beaucoup moins.

LA DÉRIVE ABOLITIONNISTE DES FÉMINISTES FRANÇAISES

On l'a dit dans le premier texte de ce dossier, si en 1975 les militantes du MLF ont été prises de court par la lutte des prostituées (elle concernait certes la sexualité et l'identité des femmes, mais il n'y avait pas eu de réflexion poussée sur la prostitution), elles lui ont néanmoins accordé un soutien conjoncturel, lié à une logique de conversion immédiate à la cause de tous les dominés, d'autant que cette lutte était menée par des femmes, et contre un gouvernement de droite. Cependant, un article d'Annie Mignard dans Les Temps modernes fixe dès 1976 la vision féministe sur la prostitution : le mouvement des prostituées y est d'emblée disqualifié comme doublement hétéronome, car il est mené par des femmes victimes de l'aliénation intrinsèque à la prostitution et manipulées par leurs proxénètes qui attendent de la reconnaissance de cette activité une source appréciable de profit. La révolte des prostituées est jugée insuffisante parce qu'elle « ne s'est pas faite contre la nature du service fourni au client, l'usage de leur corps contre argent, ni contre les soutiens soi-disant obligés de leur travail » ; mais elle est aussi jugée contre-productive car « réclamer un statut, quel qu'il soit, c'est obtenir un enfermement ». L'existence même de la prostitution est, finalement, rejetée comme forme paradigmatique de la domination masculine : « Pourquoi un certain nombre de femmes devraient-elles être les poubelles ou les souffre-douleur des pauvres types à qui on n'a pas donné l'idée d'autre chose ? » La LCR affirme quant à elle en 1978 dans les Cahiers du féminisme : « La prostitution est le lieu où les femmes vivent au maximum leur oppression », pour en rendre responsable avant tout la « société capitaliste mâle » et considérer que dans une société socialiste, « c'est-à-dire véritablement féministe », la

prostitution aura disparu…
Avec le reflux du MLF, les féministes institutionnelles et intellectuelles mais aussi les militantes de terrain s'intéressent bien davantage aux thèmes de l'emploi, du travail domestique ou de la parité qu'à la prostitution. Elles participent peu aux polémiques entre radicales et libérales qui agitent les Etats-Unis sur la vision de la pornographie et les «politiques de la sexualité»: soit considérer la sexualité comme une des principales arènes d'exercice de la domination masculine, et donc chercher à la redéfinir d'un point de vue féminin; soit lutter contre toutes les censures imposées par la société patriarcale, et donc estimer que toutes les formes de sexualité – y compris la pornographie, le sadomasochisme ou la prostitution – peuvent être des formes de «libération» si elles sont exercées sans contrainte.
On ne constate un regain d'intérêt pour la prostitution, du côté féministe, que dans les années 1990, lorsque l'épidémie de sida entraîne la création des associations de santé communautaire (telles que Cabiria à Lyon ou Grisélidis à Toulouse). En effet, ces associations vont prendre le contre-pied des travailleurs sociaux – proches des abolitionnistes par leur tendance à voir dans les prostitué-e-s des cas pathologiques, et non une population présentant des régularités en termes de trajectoires et de propriétés sociales; et surtout par leur préoccupation primordiale de réinsertion des prostitué-e-s.
L'approche culpabilisante qu'ont ces travailleurs sociaux de ce qui constitue une tentative, parfois désespérée, de faire face à des difficultés matérielles immédiates rend difficiles leurs rapports avec les prostitué-e-s; et de plus leur volonté de les réinsérer souligne leur indignité sociale et ravive la violence de leur stigmatisation, en les remettant face à la réalité du marché des emplois peu ou pas qualifiés et de leur faible niveau de formation professionnelle. Parce qu'elles-ils ne peuvent trouver un emploi «normal» à niveau de revenu comparable, les prostitué-e-s sont indifférent-e-s à l'idée d'en chercher. En revanche, les associations de santé communautaire (composées de ou soutenues par des prostituées ou des ex, et s'appuyant sur les travaux de Paola Tabet et de Gail Pheterson) sont porteuses d'une vision de la sexualité vénale beaucoup plus positive que celle d'une violence faite aux femmes. Elles ne se préoccupent pas de réinsertion, et parlent de la prostitution comme d'un métier pour l'instant illégitime mais exigeant la reconnaissance de son égale dignité; elles considèrent que c'est la stigmatisation de la prostitution et non celle-ci qui pose problème, car elle entraîne une exclusion plutôt qu'une inadaptation psycho-sociale; et elles soulignent la précarité des prostitué-e-s en termes de couverture sociale, logement et insécurité, ainsi que la situation difficile des étrangères en situation irrégulière et des trans.
L'apparition de ces associations pro-métier provoque le rapprochement entre abolitionnistes et féministes, d'autant qu'il leur faut réagir face à la nouvelle législation proposée aux Pays-Bas par les sociaux-démocrates et les Verts, en 1999, pour réglementer la prostitution: cette législation établit pour ce nouveau commerce contrats de travail, congés payés, représentation syndicale…, en distinguant juste prostitution «normale» (la libre disposition de son corps peut en faire une source de revenus) et «forcée» (les femmes victimes de la traite ne donnent pas leur libre consentement). Abolitionnistes et féministes (avec notamment l'Association européenne contre les violences faites aux femmes au travail [AVFT] et le Mouvement pour l'abolition de la prostitution et de la pornographie [MAPP]) contre-attaquent en s'appuyant sur le modèle abolitionniste suédois, pour défendre l'idée que la prostitution étant une manifestation du patriarcat, il est impossible qu'elle repose sur une libre décision.
Réglementaristes et abolitionnistes s'entre-déchirent ensuite en avançant chiffres contre chiffres, tous aussi invérifiables, sur les effets bénéfiques de leurs modèles de prédilection, et occupent ainsi la scène politique (avec par exemple la question du «service sexuel» à offrir aux handicapés) tandis que la LSI est adoptée et que la situation des prostitué-e-s se dégrade.

LA NÉCESSITÉ D'UN POSITIONNEMENT À LA FOIS ANTIPATRIARCAL ET ANTICAPITALISTE

Face d'une part aux discours tenus aujourd'hui dans le champ médiatique (voire militant) sur la prostitution – brassant jugements moraux, positions idéologiques, pratiques caritatives, dispositifs répressifs… –, et face d'autre part à la réalité sociale représentée par la situation des prostitué-e-s, nous ne pouvons, en tant que communistes libertaires et féministes, que nous positionner sur l'axe où se rejoignent la lutte contre le patriarcat et celle contre le capitalisme.

Le refus à la fois de la domination masculine et de l'exploitation économique nous conduit, là comme ailleurs, à exprimer une solidarité active envers des personnes en mouvement contre la dégradation de leurs conditions d'existence. Et cela en évitant tout positionnement moralisateur, idéologique et dirigiste: nul n'est habilité à parler au nom de ces personnes, même «pour leur bien», et elles doivent pouvoir disposer de leur corps et gérer leur vie, au lieu



de subir les conséquences de décisions prises par d'autres si l'abolition de la prostitution venait à être adoptée en France – car, avec la pénalisation des clients, elles demeureraient confrontées à la répression même si l'action de la police ne les visait plus directement.

A propos de la LSI, on remarquait déjà la «logique paradoxale» d'une répression visant une majorité de femmes pourtant définies comme victimes d'hommes. De même que les gens du voyage, les SDF et les jeunes de banlieue, qui gênent les processus de gentrification par lesquels les centres-villes deviennent des réserves pour couches moyennes aisées, les prostitué-e-s sont reléguées à leur périphérie. L'analyse de la LSI aurait dû se centrer sur la «purification urbaine» recherchée à travers la guerre aux pauvres et la tolérance zéro. Au lieu de quoi, le clivage de la «prostitution métier ou esclavage» a empêché une mobilisation suffisamment efficace pour s'opposer à la politique d'insécurisation des milieux les plus fragiles de la société française. Et ce clivage s'est accentué depuis.

Par ailleurs, comment pourrait-on recourir à l'Etat, ou même simplement appuyer son action, alors que l'on défend l'ouverture des frontières et la libre circulation des personnes de par le monde, que l'on conteste la légitimité de cet Etat, et que la «traite des êtres humains» n'est mise en avant par le pouvoir (comme l'«insécurité urbaine») que pour justifier la répression policière en matière de politique migra-

toire ? Le contrôle de la prostitution rejoint dans tous les Etats, qu'ils soient réglementaristes ou abolitionnistes, celui de l'immigration ; et les étrangères en situation irrégulière n'échappent, au mieux, à l'expulsion que le temps de voir leurs proxénètes jugés. L'émotion causée par la traite permet aux gouvernants de promouvoir leur approche sécuritaire des phénomènes migratoires : la « traite des Blanches » et la « toute-puissance des mafias » aident à renforcer la répression de l'immigration irrégulière. En s'appuyant sur les « victimes » de cette traite et sur l'incompatibilité de leur activité avec la « dignité de la personne humaine », l'abolitionnisme sert de fait les politiques coercitives.

De plus, les femmes venant de l'Est ou de l'Afrique poursuivent leurs propres projets migratoires, et peuvent être actrices de la traite pour les réaliser. Des représentations misérabilistes et victimisantes de ces femmes offrent une vision réductrice de leur migration et de leur prostitution parce que leurs motivations ne sont pas prises en compte ; et ces représentations entretiennent les préjugés sexistes et racistes en imposant l'image d'étrangères crédules, dénuées de volonté ou d'objectifs personnels, et forcément dépendantes d'hommes dominateurs. Certaines, quand elles sont expulsées, veulent revenir, et elles sont d'autant plus à la merci des passeurs et trafiquants que l'entrée dans l'Union européenne est rendue difficile par les contrôles aux frontières.
Le regard sur la prostitution n'est, on le voit, pas dissociable d'un regard sur l'immigration, et sur la répression qui s'y rapporte. Or, les abolitionnistes n'évoquent jamais la criminalisation de la prostitution. Leur positionnement conserve un caractère abstrait, par rapport à des violences policières très concrètes, à la plus forte exposition aux agressions, à la dégradation des conditions sanitaires, au moindre accès aux organismes d'assistance… Les abolitionnistes pèchent donc de deux façons : non seulement en voulant l'abolition de la prostitution, de toute urgence, par des moyens prioritairement répressifs et sans répondre aux besoins immédiats des prostituées, mais aussi en voulant leur émancipation malgré elles, tout en refusant de les laisser exprimer leurs propres revendications et désirs et, dès qu'elles se mobilisent et s'organisent, en les disqualifiant sur la suspicion qu'elles sont manipulées par des proxénètes. Un mode de fonctionnement presque aussi aberrant que celui d'un mouvement féministe composé uniquement d'hommes, ou un mouvement antiségrégation de Blancs…
Si la disparition des rapports d'argent, en matière de sexualité comme de toute autre activité aujourd'hui rémunérée, constitue pour nous un horizon politique – avec la disparition du salariat –, nous ne faisons pas pour autant l'impasse sur les besoins immédiats de chacun-e – prostitué-e-s ou salarié-e-s –, et aucune véritable émancipation sociale n'est de toute façon réalisable au-dessus des têtes.

En fait, les divers dispositifs préconisés concernant la prostitution ont pour conséquences de développer son exercice clandestin et de criminaliser au moins une partie des prostitué-e-s. Le seul moyen, dans la société marchande que nous connaissons, susceptible d'inciter vraiment les prostitué-e-s à abandonner leur activité n'est ni la coercition ni la pédagogie, mais plutôt une autre source de revenu leur rapportant autant que leurs gains actuels… ce qui ne paraît pas vraiment être à l'ordre du jour vu ce que leur offre le marché de l'emploi.

Enfin, au vu des préceptes que nous assènent les moralistes de tout poil concernant le « bon » exercice de la sexualité, il serait largement temps de relancer la contestation d'un politiquement correct proche de la pudibonderie et d'un ordre moral revenu au galop dans les bagages du sida pour chasser toute volonté de libération sexuelle. La question de la « sexualité égalitaire » et visant prioritairement au plaisir n'est guère posée dans la société qu'à propos de la prostitution, alors qu'elle concerne toutes les relations de couple, donc le mariage et le concubinage aussi. Si les deux slogans du MLF mis en exergue par abolitionnistes et pro-métier conservent toute leur valeur et actualité, on ne peut ignorer les conséquences d'un « Contre les violences faites aux femmes» pris au pied de la lettre pour les seul-e-s prostitué-e-s et dans le seul contexte de la répression menée à leur encontre – en effet, elles n'ont pas l'exclusivité des violences, mais sont parmi les moins en mesure d'y faire face ; et si on doit affirmer son « droit à disposer librement de son corps » sans regard moral et y compris pour le vendre, on ne doit pas perdre de vue que la prostitution n'est jamais un véritable choix.



Devant ces divers constats, il faut réaffirmer la nécessité d'un changement social global, et non d'un « règlement » particulier du « cas » des prostitué-e-s. Il n'y a aucune « victoire » à attendre de l'abolition de la prostitution : si celle-ci est votée, elle ne libérera personne (il est fort douteux que cette interdiction soit jamais efficace, ne serait-ce que par les possibilités offertes via Internet ; et le délit de racolage passif a semble-t-il plus contribué à renforcer le pouvoir des proxénètes qu'à l'affaiblir puisqu'il leur a donné l'occasion de jouer le rôle du « guetteur » indispensable pour échapper aux descentes de police, d'après la sociologue Françoise Gil). Au contraire, elle dégradera encore la situation de personnes appartenant à des fractions économiquement et culturellement dominées.
Dans La Condition prostituée, Lilian Mathieu suggère quelques pistes pour une politique sociale d'ensemble établissant un lien avec d'autres enjeux aussi importants mais souvent moins explicités (santé publique, ordre public, immigration, toxicomanie…) :
- l'abrogation de la loi sur la toxicomanie de décembre 1970, qui fait des personnes dépendantes (déjà fragilisées par le VIH et les hépatites) des délinquantes contraintes à la clandestinité ;
- une rupture avec les lois sur le séjour des étrangères, qui ont drastiquement restreint les possibilités d'obtention d'une carte de séjour, et ainsi contribué à renvoyer les personnes sans papiers dans la clandestinité ;
- la régularisation des sans-papiers et des dispositions garantissant réellement la sécurité et le droit au séjour des prostitué-e-s entré-e-s en France dans le cadre des réseaux de traite internationale ;
- RMI accessible aux moins de 25 ans, comme alternative à la prostitution pour des jeunes en rupture avec leur famille ; et fortement revalorisé, comme les autres allocations.
Ce souci de globaliser est effectivement aussi urgent qu'indispensable, mais on n'aura garde d'oublier qu'un changement social radical ne saurait intervenir sans un réel rapport de forces sur le terrain, permettant une action solidaire efficace contre la répression et ouvrant d'autres perspectives de lutte.

Vanina

Les brochures édités par l'OCL sont téléchargeables sur notre site (oclibertaire.free) ou peuvent être envoyé contre timbre.
Ces textes ne sont pas tous rédigés par l'OCL et ne représentent pas obligatoirement nos positions. En revanche nous estimons que les positions et les arguments développés apportent des éléments importants dans la compréhension du monde qui nous entoure et, en ce sens, nous nous en senton proche.

Ceci ne concerne évidemment pas la brochure Qui sommes nous ? rédigée collectivement et qui résume les positions de l'OCL.



UN ADN PEUT EN CACHER UN AUTRE
8 PAGES

L'ADN fait peur ou rassure. L'identification par cet acide sem- ble irréfutable. La Science aurait enfin un moyen infaillible de confondre tous les acteurs d'un délit ou d'un crime. La télé re- gorge de séries où la police scientifique remplace l'inspecteur ou le commissaire « fin limier ». Certains ados en rêvent et en font leur « projet professionnel ». Et pourtant... c'est une belle arnaque ! Et, par ailleurs, il semble que les recherches sur l'ADN ne se limitent pas à l'identification des individus*.

LES BELLES HEURES DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
20 PAGES

Cameroun
1955-1971 : Une guerre qui n'a jamais eu lieu
Madagascar : la rebelle
Algérie 1945 Les massacres de Sétif et de Guelma prélude à la guerre d'indépendance

VINCI
CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES ET RACKET SUR LA MOBILITÉ

Le groupe Vinci fait parler involontairement de lui de- puis l'opération « César », qui a eu le mérite de sortir le conflit de Notre-Dame-des-Landes et ses enjeux de la relative confidentialité où l'avaient relégué les médias jusque-là.

ETRE VEGAN, UNE MODE POUR TEMPS DE CRISE
8 PAGES

L'antispécisme est apparu dans le paysage politique hexagonal au début des années 90 avec la diffusion en France de La Libération animale de Peter Singer (1975). Après quelques débats parfois houleux, il fut rejeté (avec raison, selon nous) par la quasi-totalité des organisations d'extrême gauche et anarchistes (avec des arguments parfois douteux mais le plus souvent convaincants). Chassé par la porte, il est revenu par la fenêtre sous une forme anglo-saxonne plus militante et puriste, drapée d'anarchisme life style, le veganisme. Etre vegan est devenu un signe de reconnaissance au même titre qu'un style vestimentaire ou musical, qu'une façon de parler ou d'écrire. Une mode, en somme.

ANARCHISME SOCIAL OU ANARCHISME MODE DE VIE
UN ABÎME INFRANCHISSABLE
MURRAY BOOKSHIN
20 PAGES

Depuis environ de deux siècles, l'anarchisme, un corps très œcuménique d'idées antiautoritaires, s'est développé dans la tension entre deux tendances fondamentalement contradictoires : un engagement personnaliste [1] pour l'autonomie individuelle, et un engagement social pour la liberté sociale.

GREENPEACE,
OU LA DÉPOSSESSION DES LUTTES ECOLOGISTES
Histoire, fonctionnement interne et positionnement politique avant, pendant et après Valognes
20 PAGES

Ce texte, écrit Par un anarchiste du CRAN (Collectif Radicalement Antinucleaire), Caen, est paru, dans une version incomplète, danslen°3 de la revue anarchiste antinucleaire *Pas de Sushi l'Etat Geiger.*

APERÇU SUR L'HISTOIRE DU MOUVEMENT ANTINUCLÉAIRE EN FRANCE
20 PAGES

Qu'il soit civil ou militaire, le nucléaire est mortifère ! Ses deux principales applications, civile et militaire, sont indissociables. Les mouvements antinucléaires, qui ont été aussi parmi les plus massifs, durables et déterminés de la France de la fin des années 70, se sont déve- loppés bien après la naissance des applications militaires et industrielles du nucléaire.

ORGANISATION ET SPONTANÉITÉ
PAUL MATTICK
20 PAGES
La question de l'organisation et de la spontanéité a toujours été posée au sein du mouvement ouvrier comme un problème de conscience de classe, lié aux rapports de la minorité des révolutionnaires avec la grande masse d'un prolétariat imbu d'idéologie capitaliste.



Organisation Communiste Libertaire
QUI SOMMES- NOUS ?
Eléments de présentation de

QU'EST-CE QU'UN MOUVEMENT SOCIAL ?

A PROPOS DE LA LUTTE DES CLASSES

A PROPOS DES LUTTES DE LIBÉRATION NATIONALE

A PROPOS DE L'ANTI-PATRIARCAT

A PROPOS DE L'ANTIFASCISME

SUR LE CITOYENNISME

A PROPOS DE L'ÉCOLOGIE





Plus de 600 instits et profs de collège boycottent le LPC !

La campagne nationale de boycott du Livret Personnel (voir précédent CA) de Compétences a eu un certain succès. Il fallait plus de 500 signataires de cet appel, qui n'était pas qu'une simple pétition puisqu'il s'agissait de s'engager publiquement à ne pas le remplir, pour que la liste des signataires soit rendue publique. C'est chose faite !

Rappelons que ce livret a été mis en place sous la présidence de Sarkozy dans le cadre du socle commun de connaissances. Il est censé collecter les « compétences » des élèves qui doivent être acquises en fin de CE1, CM2 (à l'école primaire) puis en fin de 3em au collège. Comme nous pouvions nous en douter, ce n'est pas l'alternance PS-Verts au Pouvoir de l'Etat qui a changé quoique ce soit.

Du point de vue éducatif, les signataires dénoncent un outil inutile et lourd, qui implique une pédagogie de bachotage très éloignée de toute visée émancipatrice de l'école.

Du point de vue de la vie privée, le LPC recueille de manière détaillée et numérisée des informations sur les enfants sans garanties réelles quant à la confidentialité des données.

Du point de vue du droit du travail, il est à craindre que ce système des compétences, plus qu'encouragé par le patronat, individualise le statut des salarié-e-s et à terme remette en cause les conventions collectives.

Les signataires de cet appel exigent que ce livret soit supprimé et s'engagent collectivement et solidairement à ne pas le remplir et à soutenir activement ceux et celles d'entre eux qui subiraient des pressions ou des sanctions de la part de leur hiérarchie.

La liste des signataires a été rendue publique sur le site de la campagne :
www.boycott-lpc.lutter-agir.org

Secret médical : LA CNIL en action !

Depuis deux ans, les dossiers médicaux des patients, contenant diagnostics et prises en charge, qui permettent aux établissements de santé de se voir attribuer les moyens financiers à hauteur de leur activité, continuent dans certains établissement à se voir confiés à des sociétés privées ne garantissant pas la confidentialité des données, ni le respect du secret médical.

Plusieurs médecins du Département de l'Information Médicale, experts du codage, continuent à subir des pressions très fortes, voire des menaces, de la part de certains établissements de santé qui les obligent à fournir à ces sociétés privées des données non anonymées.

Ils ont donc saisi plusieurs fois, avec le Syndicat National des Praticiens Hospitaliers en Anesthésie Réanimation Elargie, la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Après un long et assourdissant silence, elle vient de rendre une réponse minimaliste assurant que vis-à-vis d'une société (et une seule !) à laquelle elle avait accordé une autorisation permanente en 2008, elle accepte « de réexaminer la situation »... Puis la CNIL réaffirme le droit général. Ok ! Mais pour les autres sociétés ? En fait, la CNIL tient à faire du cas par cas qui risque de durer encore des années !

Les fichiers de l'Education Nationale

« Base élèves » est toujours contesté car malgré quelques vagues promesses pré-électorales, le pouvoir socialo-verdâtre tient à maintenir ce fichier et à s'en servir ! Certain-e-s directeur-trice-s d'école continuent de refuser de renseigner ce fichier et la répression tombe.

Par exemple :

- A Grenoble, même si le Tribunal Administratif a annulé la répression subie par deux enseignants (retrait de leur poste de directeur, retenue de 5 jours consécutifs de salaire), la Direction Académique des Services de l'Education Nationale de l'Isère veut maintenir les sanctions.
- Des directeurs d'école subissent des pressions et des sanctions en raison de leur refus du fichage des enfants, dans de nombreux départements : Ain, Aveyron, Eure, Gard, Haute Garonne, Hérault, Isère, Jura, Loir et Cher, Loire, Loire Atlantique, Maine et Loire, Morbihan, Seine et Marne, Vendée, Essonne, Seine-Saint-Denis...

Le ministère vient de créer un nouveau fichier national « OCEAN ». Il permettra la création de « Inscrimet », un site d'inscription en ligne aux examens et concours scolaires, et de « Publinet », un site de publication des résultats des candidats. Ce fichier comprend bien évidemment des informations sensibles (dont la nationalité) et pourra être consulté par un large éventail de personnes (à l'intérieur de l'Education Nationale mais aussi par les organes de presse et les agents habilités des collectivités territoriales).

Fichage de l'ADN plus performant ?

Comme nous l'avons dit sous cette rubrique dans notre numéro d'avril, l'ADN d'un français sur six est désormais fiché grâce aux progrès de la recherche génétique.

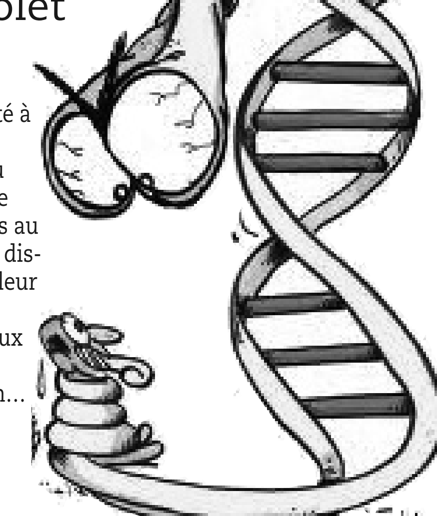
Contrairement ce qui est admis, la méthode est loin d'être infaillible en témoigne les 307 condamnations fondées sur des expertises ADN qui ont été annulées aux Etats Unis. Dans certains cas, sur une « scène de crime » les profils ADN relevés sont ceux des flics ou des gendarmes qui interviennent... quand ce ne sont pas des mélanges de plusieurs ADN.

Afin de réduire les erreurs, le ministère de l'Intérieur vient de mettre en place un nouveau fichier qui devrait permettre de détecter les échantillons d'ADN, prélevés par la police ou la gendarmerie, qui auraient pu être contaminés. Ce fichier, créé officiellement par un décret publié au Journal officiel du 18 mai, porte le nom « d'outils de recherche de contamination ADN » (ORCA).

En conséquence et on ne sourit pas, tous les personnels susceptibles d'être en contact avec les échantillons (et donc de les contaminer) vont voir leur ADN prélevé et fiché (flics, gendarmes, biologistes, etc.). Mais il sera toujours illusoire d'imaginer que l'on parvienne un jour à des analyses parfaites, l'erreur est inhérente à toute activité humaine.

Une nouveauté : le pistolet à ADN

Une société anglaise «Selectamark» a présenté à Las Vegas lors d'un salon spécialisé une nouvelle arme non létale. Il s'agit d'un pistolet ou d'un fusil tirant une balle contenant dans une capsule un code ADN unique sur des suspects au milieu d'une foule, tout en se tenant à bonne distance (30 à 40 mètres). Lorsqu'elles touchent leur cible, ces balles laissent une trace biologique durable (plusieurs semaines) qui permettra aux flics de confirmer ou non l'implication d'une personne dans une affaire, une manifestation... Ce sera donc une preuve biologique.



Brother



Les armes non-létales mais mortelles !

Les armes dites «non-létales» ont un taux de mortalité et d'handicapés à vie non négligeable ; il n'y aura bientôt plus que les fabricants pour s'en offusquer et… évidemment se tourner vers la justice. C'est ainsi que même le défenseur des droits, dans son dernier rapport, dénonce les utilisations irrégulières des Taser et autres Flash-Ball. Cette institution a beau être une administration dite «indépendante», son chef (actuellement Dominique Baudis, ex-maire de Toulouse) est tout de même nommé pour 6 ans par le Président de la République et toute sa hiérarchie est nommée par le 1e Ministre, le Sénat ou l'Assemblée nationale. Rappelons que le défenseur des droits remplace depuis 2011 le Médiateur de la République, la Commission nationale de déontologie de la sécurité, le défenseur des enfants et la Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'Egalité (HALDE).
Ce défenseur des droits ne va pas jusqu'à demander l'interdiction de ces armes mais désirerait réglementer leurs utilisations : «ne pas cibler au-dessus du genou», proscrire leur usage lors des manifestations (vu le risque de «dommages collatéraux») ou lors des contrôles d'identité et les contrôles routiers («notamment en raison de la distance à laquelle se situe le porteur de l'arme des personnes contrôlées, généralement inférieure à 7 mètres»).
L'instance de contrôle préconise aussi d'«éviter l'utilisation du Taser en mode contact autant que possible», d'«encadrer très strictement cet usage lors du menottage» ou encore d'interdire «l'usage des Taser non munis du dispositif d'enregistrement audio et vidéo». Ce qui sous-entend que de tels dérapages ont lieu, alors que le pistolet a été vendu par ses promoteurs comme «l'arme anti-bavure» par excellence.
Ce rapport risque de tomber rapidement aux oubliettes devant le pouvoir de la flicaille et de son ministre de tutelle ! «Plus de 25000 militaires sont habilités à l'usage du Taser, pour plus de 3000 armes en dotation», note le rapport qui précise que les gendarmes ont tiré l'année dernière à 619 reprises «en mode tir et contact, pour un total de 480 situations opérationnelles». De leur côté, les 4083 policiers qui se partagent quelque 1647 pistolets Taser ont tiré à 351 fois dans la même période.
Quant aux Flash-Ball, leur usage est essentiellement policier : 2224 munitions tirées en 2010 et … 2573 en 2012 ! Rappelons qu'en 2011, un enfant de 9 ans a été grièvement blessé à l'œil à Mayotte par un lanceur de balles de défenses (LBD). Le militaire, casqué et vêtu d'un gilet pare-balles a assuré qu'il voulait protéger son camarade Robocop car l'enfant voulait lui jeter une pierre !

Grève des personnels utilisateurs d'«ISIS»

Après une première mobilisation le 16 octobre 2012 sur l'initiative du syndicat FO, les travailleurs sociaux de Paris, employés du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et du département, ont fait grève le 6 juin à l'appel d'une intersyndicale (CFDT–CGT–FO–UNSA).
L'objet du litige porte, depuis plusieurs mois déjà, sur la mise en œuvre du logiciel dénommé «ISIS» (plus connu sous le nom de «Perceval»). Ces travailleurs sociaux remettent en cause ce logiciel à deux niveaux :

- Le renseignement des actes professionnels sur ce logiciel génère un évident surcroît de travail au détriment de l'accomplissement de leurs missions premières aux services des usagers.
- Au niveau du contenu, les travailleurs sociaux doivent faire figurer dans ce logiciel la nationalité, le génogramme de la famille, le taux d'une incapacité, les types de contrat de travail, le type de logement… de plus la confidentialité de ces données récoltées est loin d'être garantie.

Heureusement il y a des traîtres !

Un informaticien, Edward Snowden, ex de la CIA, qui travaillait depuis 4 ans à l'Agence de sécurité nationale américaine (NSA) a transmis au Guardian des informations confidentielles concernant les programmes de surveillance des communications mis en place par les Etats-Unis. Le 9 juin, ce quotidien britannique les a publiées sur son site Internet et elles ont été confirmées par le Washington Post. Edward Snowden a ainsi dévoilé le système «Prism» qui permet au gouvernement américain d'accéder aux serveurs de Google, Microsoft, Yahoo, Facebook, Youtube, … C'est ainsi que la NSA aurait collecté 97 milliards d'informations au cours du mois de mars 2013. Bien évidemment, la plupart des entreprises ont publié des démentis expliquant que la NSA ne pouvait pas se connecter directement à leur serveur sans toutefois nier avoir collaboré avec les renseignements américains. Obama a confirmé tout en rassurant son peuple : «cela ne s'applique pas aux citoyens américains». Son directeur du Renseignement s'est lamenté devant la «révélation irresponsable» de ces «secret-défense». Edward Snowden, actuellement réfugié à Hongkong, est menacé du même sort que Bradley Manning qui risque la prison à vie pour avoir fourni à «Wikileaks» des centaines de milliers de documents secret-défense sur les activités américaines en Afghanistan et en Irak.

De la vidéosurveillance à la vidéo-verbalisation

La foire aux nouvelles caméras continue. Fin mai, le conseil municipal d'Amiens (PS) a demandé des crédits dans le cadre du fonds interministériel de prévention de la délinquance pour placer des caméras à Amiens-Nord. Cette démarche est en lien direct avec les émeutes d'août dernier où le fait déclencheur a été les CRS qui ont chargé, lors d'une interpellation musclée, une famille d'un jeune de 20 ans mort trois jours plus tôt qui veillait à proximité. On se doute bien que ces caméras ne seront pas là pour protéger la population contre les exactions de la flicaille !
Sur Paris, en avril, a débuté la vidéo-verbalisation. Des caméras traquent les automobilistes sur 13 axes de la capitale qui stationnent mal ou qui sont daltoniens à l'approche d'un feu de circulation. Il faut dire que la Préfecture de Paris peut s'appuyer sur les 1037 caméras déjà existantes pour identifier et sanctionner les mauvais conducteurs. Un agent assermenté constate l'infraction grâce à la vidéo et photographie le véhicule afin d'identifier l'immatriculation et la marque du véhicule. Ces informations sont transmises au centre national de traitement de Rennes qui dresse un procès-verbal. Sur Paris c'est une expérimentation dont le bilan devrait être fait pendant l'été mais d'après les premières estimations cela va rapporter gros !
Cette vidéo-verbalisation existe dans de nombreuses de villes et tend à se généraliser… Un bon moyen de payer les caméras, leur entretien et les polices municipales chargées de les visionner à la demande ! A Asnières-sur-Seine (92) ce dispositif existe depuis 1 an et plus de 1300 contraventions ont déjà été adressées…

Malgré les discours de Taubira, l'ambiance judiciaire reste au sécuritaire

En mai dernier, un nouveau « record » du nombre de détenus vient d'être franchi : 67 839 prisonniers. C'est sans doute le premier élément qui montre le décalage entre les discours de Christiane Taubira, ministre de la justice, qui déclare vouloir en finir avec le tout carcéral et la réalité des chiffres. Autre record dépassé, celui du nombre de mineurs incarcérés (771). La même tendance au sécuritaire se poursuit au gré des changements de gouvernements.

Pourtant, cela faisait un bout de temps que l'on n'avait pas entendu, à ce niveau de décision, des propos semblant vouloir tempérer le recours systématique à l'enfermement. Mais sur le terrain judiciaire, la tendance au sécuritaire suit inexorablement son chemin. Et même les gardiens de prison profitent de la publication de ce chiffre pour lancer des revendications sécuritaires. Nous allons mettre en perspective avec les propos de la ministre deux secteurs emblématiques de la politique sécuritaire, sur le plan judiciaire, d'une part la justice pour les mineurs et d'autre part ce qu'il en est des lois sur la récidive, notamment les peines plancher.

PRIORITÉ AU CONTRÔLE

La justice des mineurs est un secteur qui a connu de profonds changements depuis une vingtaine d'années, dans une perspective sécuritaire. Les mesures emblématiques de ces changements ont été la création des Centres éducatifs fermés (CEF) et le retour des personnels de la PJJ (Protection judiciaire de la jeunesse) au sein des Etablissements pénitentiaires pour mineurs (EPM) par la loi Perben 1 de 2002. Le type de travail à la PJJ a ainsi été profondément modifié. Priorité au contrôle au détriment de l'action éducative qui consistait à accompagner des jeunes et des familles, notamment en leur donnant les codes pour faciliter leurs relations avec les institutions. Ce type d'action concernait souvent des familles de migrants. La protection de l'enfance a été retirée de la PJJ pour être confiée aux départements. Ses missions ont été recentrées sur le traitement des enfants délinquants. Alain Bauer et son idéologie sécuritaire est passé par là. Là aussi, c'est la politique dite de la tolérance zéro et qui entraîne la judiciarisation des relations sociales, à l'école, au collège, au lycée. Avant le retour de la droite de 2002, le PS avait adopté aussi cette ligne, annoncée par le colloque de Villepinte. Comme le rappelle Laurent Mucchielli, il y a eu consensus entre la droite et le PS dans l'idée de création des Centres éducatifs fermés (1) Sarkozy a ajouté sa pierre à l'édifice avec la loi de 2007 relative à la prévention de la délinquance qui concernait principalement les mineurs, puis en 2011 avec la création des tribunaux correctionnels pour les mineurs. De même cette loi renforce le pouvoir des élus locaux dans ce secteur. La LOLF (Loi organique relative aux lois de finances) et la RGPP (Révision générale des politiques publiques) ont aggravé un peu plus la situation en entraînant la fermeture ou la transformation de centres d'hébergement ouverts en centres fermés. Ceux qui n'ont pas été fermés ont été restructurés avec la suppression ou l'externalisation de certaines fonctions comme les « maîtresses de maison » ou le personnel d'entretien qui, au-delà des tâches matérielles que ce personnel assumait, pouvaient être un appui éducatif « informel » important auprès des jeunes, notamment par leur présence et leur capacité d'écoute. Hollande a affirmé les valeurs de l'éducatif mais il n'a pas remis en cause la loi de 2007.

LES CENTRES ÉDUCATIFS FERMÉS BANALISENT L'ENFERMEMENT

Christiane Taubira, dès le début du nouveau quinquennat, s'est référé à un engagement du candidat Hollande pour indiquer que les tribunaux correctionnels pour mineurs seraient supprimés (2). Mais à ce jour, on ne voit rien venir. Pourtant, le 25 mai dernier, à la clôture de l'assemblée générale de l'association française des magistrats de la jeunesse et de la famille (AFMJF), elle a annoncé à nouveau cette suppression, avec des projets de loi en cours (3). Elle annonce aussi un arrêt de la RGPP dans la Protection judiciaire de la jeunesse. Elle annonce qu'il y a eu une évaluation des centres éducatifs fermés. Ils ne sont pas remis en cause. Il y aura des changements mais les arbitrages n'ont pas encore été faits. Elle aimerait les transformer en profondeur, laisse-t-elle entendre. De même elle dit vouloir améliorer la capacité d'accueil des foyers classiques. Mais là non plus, aucune échéance n'est précisée. Pourtant la création des CEF a été analysés par le SNPESPJJ-FSU, un syndicat des personnels de la PJJ comme un tournant sécuritaire, dans leur principe même : *«Comme la loi Perben 1 dans son ensemble, les CEF avaient vocation à répondre d'abord à des préoccupations sécuritaires et non pas aux besoins des adolescents auteurs de délits»* (4). Ce syndicat explique ensuite que les cahiers des charges concernant ces structures, élaborés en 2003 et 2008, portent davantage l'empreinte de la commande politique que de l'expérience des professionnels. Pourtant sur des sites officiels, les CEF sont présentés comme des alternatives à l'incarcération (5). Mais le SNPES y perçoit au contraire une volonté de banaliser l'enfermement. Par exemple une simple fugue ou une infraction au règlement intérieur peut entraîner l'incarcération alors que la fugue n'est pas un délit. « *Sanctionner éventuellement la fugue par une mise en détention est contradictoire avec le principe du caractère exceptionnel de l'incarcération* », écrit le syndicat dans une récente analyse. De plus, avec ce dispositif, la détention provisoire en matière délictuelle est rendue possible dès l'âge de 13 ans. Pourtant quatre CEF supplémentaires ont été ouverts depuis un an. « *Cette démarche était déjà engagée dans le budget 2012, sur une base que je trouve absolument perfide* », se défend Christiane Taubira. C'est-à-dire que le gouvernement précédent poursuivait sa politique de transformation des foyers classiques en CEF. Ceci étant, le candidat Hollande avait aussi promis de créer de nouveaux CEF. Là aussi, la ministre semble avaler des couleuvres : «*Il faut sortir de la logique qui prédomine depuis quelques années, dit-elle. Ces jeunes les plus difficiles ont servi, d'une certaine façon, à élaborer les politiques publiques. Ces dernières années, les pouvoirs publics ont considéré ces jeunes en difficulté d'une manière particulière. Ils ont définis ces jeunes comme étant sans foi ni loi, sans dieu ni mère, sans père ni repère comme des jeunes absolument irrécupérables. Sur cette base, ils ont défini une politique publique. Les CEF ont pris une grande importance au point d'occulter les autres réponses. Nous ne voulons pas d'une telle démarche. Les CEF ne doivent plus être une réponse emblématique. Au contraire !*»

Effets d'annonce ? La ministre constate que le processus législatif est long, complexe, rendant le résultat assez incertain. Visiblement, elle essaye peut être de s'ouvrir de nouvelles marges de manœuvre. Il y a un signe d'encouragement, tout de même.

[1] Laurent Mucchielli, « Les centres éducatifs fermés » : rupture ou continuité dans le traitement des mineurs délinquants ? », Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière » [En ligne], Numéro 7 | 2005 Revue Rhei. Cet article est très intéressant pour son analyse de ces structures

[2] Lemonde.fr, 20/05/2012, «Taubira veut supprimer les tribunaux correctionnels pour mineurs»

[3] Discours de Madame Christiane Taubira, garde des Sceaux, ministre de la Justice, 25 mai 2013, justice.gouv.fr

[4] Analyse du SNPESPJJ- FSU sur les centres éducatifs fermés sur leur site : « CEF : notre bilan »

[5] Sur le site de l'INSEE : «Les centres éducatifs fermés s'adressent aux mineurs multirécidivistes ou multiréitérants qui font l'objet d'une mesure de contrôle judiciaire ou de sursis avec mise à l'épreuve. Ils constituent une alternative à l'incarcération et viennent toujours après l'échec de mesures éducatives. Le terme « fermé » renvoie à la fermeture juridique définissant le placement, c'est-à-dire que tout manquement grave au règlement du centre est susceptible d'entraîner une détention.»

C'est ce que semblerait indiquer la nomination d'une nouvelle directrice de la PJJ. Le 5 juin dernier, le conseil des ministres a nommé Catherine Sultan, une magistrate, ancienne présidente de l'AFMJF, connue pour ses positions non sécuritaires, à la direction de la PJJ, en remplacement de Jean Louis Daumas, nommé par la droite et ancien éducateur de la pénitentiaire. Voilà un propos que tient la nouvelle directrice dans un livre qu'elle a écrit et qui vient d'être publié : *« Au Tribunal pour enfants, rendre la justice ne se résume donc pas à 'dire la loi'. La parole judiciaire se construit à partir des réalités familiales et du vécu des enfants. Elle donne sa chair à la loi et elle pousse constamment à en interroger et à en préciser le sens et la finalité »* (6).De l'avis de professionnels de terrain, cela serait peut être un signe encourageant quand à la mise en place d'une nouvelle politique dans ce secteur, moins centrée sur le répressif et plus portée sur l'éducatif. En tous les cas, cette nomination redonne une petite lueur d'espoir à celles et ceux qui travaillent quotidiennement sur ce terrain et qui n'en peuvent plus de ces discours et ces politiques sécuritaires. Juste avant cette nomination, Christiane Taubira avait déclaré : « J'attends beaucoup de la direction de la PJJ. Il faut valoriser les résultats que nous obtenons en milieu ouvert. » A suivre.

PEINES PLANCHER : BOTTER EN TOUCHE ?

Dans le domaine de la justice de droit commun, une des mesures très emblématiques de la présidence de Sarkozy reste l'instauration des peines plancher, censées lutter contre la récidive. Lors de sa campagne de 2007, Sarkozy en avait fait la promesse et il l'a tenue. La loi Dati, promulguée en août 2007 instaure un ensemble de peines minimales en cas de récidive. Ces peines vont de un à quinze ans selon la nature de l'infraction. Ca n'est pas sans rappeler la relégation de sinistre mémoire (perpétuité possible après trois condamnations à plus de trois mois de prison ou deux condamnations en cour d'assises) puis la tutelle pénale qui l'avait remplacée (dix ans pour les mêmes raisons). C'étaient des peines supplémentaires prononcées en plus. La tutelle avait été abolie par la Loi sécurité et liberté mais avait, du même coup aggravé la récidive. Christiane Taubira, en mars dernier avait réaffirmé la nécessité de supprimer les peines plancher. Pour elle, les sanctions minimales incompressibles, le principe même de ces peines, nuisent au principe de l'individualisation, une règle de droit qui veut que chaque sanction soit adaptée à la personnalité du condamné, à son casier et aux circonstances de l'acte. Le 28 mars dernier, Hollande, sur France 2 a déclaré que ces peines seraient bien abolies mais seulement quand on aurait trouvait un dispositif permettant d'éviter la récidive. C'est ce qui s'appelle botter en touche. D'autant plus que la presse relève que Valls serait très réticent à leur abrogation. Que se passe-t-il, à ce sujet, dans le domaine de la justice du quotidien ? Blandine, avocate inscrite au barreau de Limoges, depuis plusieurs années nous donne ses impressions : *« Taubira, dit-elle, a un discours offensif dont je peux me servir en plaidoirie, au pénal, pour expliquer aux juges que la prison n'a plus de sens et qu'il faut favoriser les peines alternatives à l'incarcération. Mais pour l'instant, ça n'est qu'un discours. Veut-elle faire une grande réforme de la justice, en 2013 ou 2014 où elle stopperait les peines plancher et refaire une justice un peu plus cohérente pour les mineurs ? Mais rien ne l'empêchait, avant, de porter de petites attaques comme la suppression de ces peines. C'était urgent parce que ces peines, ça fait du mal ! ». Blandine a entendu parler d'une circulaire adressée aux parquets et leur demandant d'essayer d'écarter les peines plancher. Mais cela reste une circulaire. Blandine constate qu'elle voit ces peines régulièrement appliquées : « Pour les écarter, dit-elle, il faut des garanties de réinsertion très solide comme un travail régulier ou alors être âgé ou malade.»* Ce qui est rare de réunir de telles conditions. En cas de « récidive légale » (deuxième récidive) les conditions de suspension sont encore plus draconiennes. *« Pour le moment, dit Blandine, le discours offensif de Taubira sur la prison n'a pas été suivi d'une réforme de fond. Je ne connais pas ses projets actuels en matière de justice. Les magistrats n'ont pas changé d'attitude. De toute manière, tant que ça ne se traduit pas par une loi à appliquer, chacun fait ce qu'il veut. Si on veut limiter le recours à l'incarcération, il faut contraindre les juges par la loi. »* Et Blandine constate aussi une dégradation de la situation dans le domaine des droits de la défense, à travers la question de l'aide juridictionnelle. Du fait de choix budgétaires actuels, le financement de ce dispositif qui permet à des justiciables aux revenus modestes d'avoir un avocat n'est plus assuré pour la fin de l'année, du moins en ce qui concerne le barreau de Limoges (ça ne semblerait pas être le cas partout)

Christophe

[6] «Je ne parlerai qu'à ma juge», Médiapart,10 mai 2013

Ion Kepa Paro : la cour d'appel refuse son aménagement de peine



La Cour d'Appel de Paris vient de prononcer une décision négative à l'encontre de Ion Kepa PAROT, prisonnier basque, incarcéré depuis 23 ans, alors que le tribunal spécial d'application des peines (anti - terroriste) avait, pour la 2e fois, prononcé une décision favorable, sur des bases juridiques.
La décision de la Cour d'Appel est une décision politique et les éléments utilisés pour ce refus et cet alignement sur la politique réactionnaire de Madrid vis à vis des prisonnier(e)s basques ne sont qu'une liste de prétextes (il manifeste des regrets mais pas de compassion... les versements aux parties civiles sont tardifs et opportunistes/utilitaires, il n'a pas renié ses idées, il est toujours en relation avec des détenus basques et avec la " mouvance basque "...)
Il faut aussi noter que l'Avocat général a cité comme exemple à suivre contre Ion Kepa le traitement appliqué à son frère Unai par l'Espagne (prison à vie de 40 ans incompressibles).

ALLEMAGNE : dix ans de réforme Hartz[1]

La rengaine mediatico-politique nous saoule régulièrement avec le miracle allemand et son taux de chômage exemplaire. La réalité en est tout autre. Une étude de l'OCDE [2], publiée à la fin de l'année dernière, a conclu que l'inégalité des revenus s'est accrue plus rapidement en Allemagne que dans n'importe quel autre pays membre. Tant que le constat, c'est la méthode, (gouvernement de gauche et partenaires sociaux) qui mérite que nous nous y attardions, d'autant plus que la visite et le discours d'Hollande au dernier congrès du SPD le jeudi 23 mai 2013 [3].

Le 16 août 2002, un groupe d'experts dirigés par le directeur des ressources humaines de Volkswagen, Peter Hartz, présentait à la coalition gouvernementale, constituée par le Parti social-démocrate et Les Verts et menée par le chancelier Gerhard Schröder et Joschka Fischer, ses propositions relatives aux réformes du marché du travail. Dix ans plus tard, l'Allemagne n'a jamais autant connu de travailleurs pauvres.

Il y a dix ans, l'économie allemande était accusée de payer des salaires trop élevés, d'avoir un marché du travail rigide et un système social bien trop généreux. Le problème auquel était confronté le gouvernement allemand était de trouver le moyen d'apporter des changements aux accords de travail et aux conventions sociales acquis par les travailleurs au cours des décennies précédentes sans provoquer une résistance de facto. Le gouvernement a choisi une voie différente. Au lieu de chercher une confrontation ouverte avec des secteurs organisés de la classe ouvrière, il a créé un marché du travail subsidiaire dominé par des salaires bas et non soumis aux droits sociaux. Telle fut la tâche de la Commission Hartz.

En tant que membre à la fois du SPD et du plus grand syndicat allemand l'IG Metall, Hartz disposait des relais nécessaires. Dans cette commission siégeaient également, aux côtés de conseillers en affaires, de cadres supérieurs et de scientifiques, des représentants des syndicats tels Isolde Kunkel-Weber (Verdi) et Peter Lane (IG Metall), Harald Schartau, ministre du Travail et des Affaires sociales du Land de Rhénanie-du-Nord/Westphalie, était lui aussi un ancien syndicaliste. C'est ainsi toute la gauche sociale et politique qui trouvait réunies pour mettre en pratique la « démocratie sociale ».

La stratégie était donc simple : créer un marché du travail parallèle, pour concurrencer le marché du travail «normal». Les responsables syndicaux n'eurent aucune objection à la création d'un secteur à bas salaire, tant que leurs propres positions et privilèges dans les usines restaient intacts. En fait, ils réagirent avec enthousiasme aux propositions de réduire les coûts de main d'oeuvre dans le but de renforcer la compétitivité de l'économie allemande sur le marché mondial.

Toute une série de propositions fut donc élaborer pour obliger les travailleurs à accepter des formes d'emplois à bas salaire. La plupart de ces propositions sont depuis longtemps tombées dans l'oubli. Elles se sont déployées en quatre volets au cours de ces dix dernières années

Parmi les propositions initiales figurait la création d'agences de service du personnel (Hartz I), où l'Etat lui-même opérerait comme une agence de placement, une sorte d'agence d'intérim en fait. Les travailleurs sans emploi allaient être dispensés de prestations sociales du fait de la création de ce qui s'appelle des petits boulots (mini-jobs et midi-jobs) et d'entreprises personnelles les « Ich AG » (Hartz II) similaire au statut d'auto-entrepreneur. La refonte des instituts fédéraux pour l'emploi (Bundesanstalt für Arbeit) conformément au principe « soutenir et exiger » (Hartz III) visait à augmenter la pression exercée sur les chômeurs pour qu'ils acceptent n'importe quel travail.

Les sources officielles ont été unanimes pour dire que Hartz IV a été un véritable succès. En effet au bout d'un an les travailleurs sans emploi perdaient tous leurs droits aux allocations de chômage et étaient réduits à devenir des mendiants sociaux. A l'issu de cette période d'indemnisation les travailleurs étaient en droit de demander une allocation de misère de 347 euros par mois – et ce uniquement après épuisement de leur épargne et à la condition que leur époux/épouse soit incapable de subvenir à leurs besoins. Ils sont donc obligés d'accepter n'importe quel emploi indépendamment de leurs qualifications ou de leurs revenus antérieurs. C'est-à-dire la mise en place du travail obligatoire.

Selon une étude réalisée par l'Association à l'aide sociale paritaire (Paritätischer Wohlfahrtsverband), les trois-quarts des personnes concernées restent à jamais tributaires de Hartz IV. Entrer dans le système Hartz, c'est entrer dans une pauvreté ad vitam æternam.

La simple menace de tomber dans le piège Hartz IV oblige beaucoup de chômeurs à accepter des emplois à bas salaire, avec peu d'heures de travail et sans sécurité, ni droits à la retraite ou à d'autres allocations.

Les statistiques sont implacables : à peine 29 millions d'Allemands sur près de 42 millions de travailleurs ont un emploi qui est soumis au régime de sécurité sociale. Quelque 5,5 millions d'hommes et de femmes travaillent à temps partiel et 4,1 millions gagnent moins de 7 euros de l'heure. 4,5 millions de personnes dépendent de de Hartz IV, dont 1,4 million doivent travailler sans pouvoir gagner suffisamment pour subvenir à leurs besoins.

Derrière ces chiffres froids, c'est désormais le statut du travailleur pauvre qui est institutionnalisé, mais c'est aussi une dynamique de modération salariale

Le secteur à bas salaire sert à son tour de levier pour tirer vers le bas les salaires du restant du secteur industriel. Durant la dernière décennie, les augmentations du coût unitaire salarial a été minimal en Allemagne.

En 2010, 924 000 millionnaires vivaient en Allemagne à côté de 4,5 millions de bénéficiaires de Hartz IV.

Les mesures Hartz IV et l'Agenda 2010 qui l'accompagne, introduits par le SPD et Les Verts, ont représenté une attaque contre l'Etat providence allemand qu'aucun gouvernement conservateur n'aurait réussi à concrétiser. Ces « réformes » n'ont été possibles qu'avec le soutien actif des syndicats et par la politique de la gauche.

Peter Hartz, quant à lui, n'est pas en mesure de se savourer son « succès ». En 2007, il a été condamné à deux ans de prison avec sursis et à une lourde amende et il est à présent banni de la société. Hartz a été impliqué dans un scandale de pot-de-vin tellement manifeste et qui impliquait les délégués du comité d'entreprise de Volkswagen que même la justice allemande a finalement été contrainte d'agir.

Jean mouloud

[1] On écoutera avec profit l'Egregore du 3 juin 2013 qui revient sur les réformes Hartz.

[2] L'Organisation de coopération et de développement économiques a succédé à l'Organisation européenne de coopération économique (OECE) issue du plan Marshall et de la Conférence des Seize (Conférence de coopération économique européenne) et qui a existé de 1948 à 1960. Son but était l'établissement d'une organisation permanente chargée en premier lieu d'assurer la mise en œuvre du programme, et, en particulier, d'en superviser la répartition.

[3] François Hollande à vanter de façon très nette les réformes du chancelier social-démocrate Gerhard Schröder : « Le progrès, c'est aussi de faire dans les moments difficiles des choix courageux pour préserver l'emploi (...) Ces décisions ne sont pas faciles à prendre, elles peuvent faire surgir des controverses. Mais rien ne se construit, rien de solide ne se bâtit en ignorant le réel. ». Ben tiens !

Un Grillo qui perd, des ouvrières qui gagnent

Dans le numéro de mai 2013 de Courant alternatif, nous écrivions à propos de l'éclosion du mouvement M5S (Mouvement 5 étoiles) mené par Giuseppe Grillo qu'«il va évidemment s'effilocher au fur et à mesure que les ambitions des nouveaux élus s'affirmeront contre leur mentor». Il n'a pas fallu longtemps pour que cette prédiction s'accomplisse.

DU CLOAQUE POLITICIEN...

On se rappelle qu'en février dernier ce sont 163 élus «grillistes» (102 députés et 54 sénateurs entièrement nouveaux sur la scène politique) qui avaient provoqué la surprise en entrant dans le «tombeau vide et malodorant» qu'est, aux dires de Grillo le parlement italien. Il faut croire que la puanteur reste quand même fascinante si on en juge par l'attraction qu'elle a provoqué chez les nouveaux élus plus désireux de s'y intégrer que d'y poursuivre la dénonciation.
Mais la roche Tarpéienne n'y étant pas loin du Capitole, dès le mois de Mai lors d'élections municipales partielles, le M5S crédité précédemment de 27% est retombé à 12% à Rome. Nombre d'électeurs de Grillo penchaient à gauche, du moins vers le PD (1). Grillo, fou furieux s'en est alors pris aux Italiens qui n'avaient rien compris, prédisant qu'ils seraient bientôt «punis».

Peu après cet avertissement, ce sont les élus eux-mêmes du M5S qui ont précipité la débandade et la désaffection vis-à-vis de leur chef. Tout à commencé lorsque bon nombre de nouveaux élus se sont aperçus que le refus de Grillo à tout compromis permettant que l'Italie se dote d'un nouveau gouvernement ne servait pas vraiment leur ambition de jouer un rôle dans la vie politique institutionnelle du pays. En effet, bon nombre de leurs électeurs désapprouvaient le fait d'avoir empêché Bersani (ex-communiste, membre du PD, parti démocrate) de constituer un nouveau gouvernement. Le résultat c'est que finalement ces députés se sont trouvés hors jeu lorsque s'est constitué, sans eux, une large union allant des berlusconiens au PD (large en nombre de formation mais très faible en différence!). Certains ex grillistes ont quitté le navire, d'autre bataillent pour prendre bouche avec la gauche, d'autres ont été exclus. Le parti se renforce en s'épurant hurle Grillo entre deux insultes scatologiques à l'encontre de ses ex-soutiens. Bref, on dirait, si nous étions en France que cela fait le jeu du FN. Mais en Italie la place est déjà prise par la Lega et les ex MSI intégrés dans le parti de Berlusconi.

... À L'ESPOIR QUI NAÎT !

Bologne 23 mai.
En fin d'après-midi se déroule dans une rue de la ville une assemblée organisée par le CUA (collectif universitaire autonome) avec des travailleuses de la Sodexo, une entreprise de nettoyage de Pise. Il s'agit de faire partager l'expérience de ces salariées qui, trois mois durant, ont lutté pied à pied contre la menace de 78 licenciements voulus par la Sodexo et qui, finalement, ont fait plier la multinationale française à force de grèves, de piquets, et surtout de ténacité (voir Courant alternatif, mai 2013, p. 22). Après leur victoire, les travailleuses avec le comité pour le droit à la santé ont rédigé un dossier sur ces trois mois de lutte qui se veut «une contribution pour les luttes futures dans la santé et, plus généralement pour construire une riposte de base à la crise». Car il ne s'agit pas seulement d'une lutte pour sauver des emplois mais aussi, comme celle des sidérurgistes de Tarente, au sud de l'Italie, contre le consortium Ilva (voir Courant alternatif octobre 2012), qui questionne les rapports sociaux et la finalité du travail.

Lorsque la police veut intervenir pour tenter de disloquer le rassemblement et empêcher qu'il prenne de l'ampleur, des chaises et des tables volent qui font reculer pour un temps la police. Dans un deuxième temps cette dernière tente d'intervenir sur une place en plein cœur de la zone universitaire où l'assemblée s'était déplacée. Les charges sont violentes, elles font des blessés mais elles ne parviennent pas à dissoudre l'assemblée qui se poursuit jusqu'au bout dans une ambiance électrique.

Cette intervention policière dans le quartier universitaire de Bologne avait une double signification. D'une part éviter que la victoire des ouvrières pisanes ne deviennent un exemple et se répande comme une traînée de poudre. Et d'autre part mettre un frein musclé à cette mauvaise habitude de faire des assemblées publique dans ce lieu destiné par les rénovateurs urbains à devenir un grand centre commercial!
Pour le CUA cet épisode est un moment d'une volonté de réappropriation des espaces urbains: «Les places de la ville ne peuvent être des lieux militarisés et laissés entre les mains du mercantilisme privé. Elles ne peuvent être non plus des lieux de comportement nihiliste ou, jusqu'à 5h du matin la musique résonne à fond la



caisse!». Il s'agit de lutter contre toutes les représentations simplistes qui feraient de cette réappropriation un lieu d'affrontement entre d'un côté des «résidents propres sur eux et de droite et de l'autre des jeunes, des étudiants, des précaires porteurs de chaos. Le CUA veut rompre avec cette logique et veut faire des espaces urbains «des lieux de tolérance, d'écoute à la différence et de solidarité sociale». C'était le sens du débat public avec les ouvrières de Pise. C'est ça que le pouvoir veut éradiquer.

Une remarque pour terminer. Les quelques compte rendus de ces événement bolognais, en France mais aussi parfois en Italie, montrent que chacun y puise ce qu'il veut t(p)rouver. Les syndicalistes mettent l'accent sur la solidarité avec les pisanes, laissant souvent de côté le contenu lutte contre la gentrification (2) portée par les assemblées étudiantes. Les insurrectionnalistes, de leur côté y voient surtout les images d'affrontement avec la police et... la lutte contre la gentrification omettant de dire que tout est parti de la solidarité avec une lutte... corporatiste! Soyons optimistes et disons que si chacun y trouve son compte c'est d'une certaine manière tant mieux, et que si l'Italie est encore «la grande absente des révoltes qui ont secoué le bassin méditerranéen» (CA mai 2013) la richesse diversifiée de certains mouvements laisse entrevoir des perspectives meilleures.

jpd

[1] De «centre gauche» il rassemble d'anciens communistes et démochrétiens.

[1] Prière de ne pas dire embourgeoisement, on vous prendrait pour un franchouillard encore soumis à l'idéologie marxiste. Gentrification ça fait plus sérieux, plus universitaire, autant qu'un contenu, c'est un signe d'appartenance à la modernité.

Chypre, le futur européen ?

2ème partie : petit tour d'horizon

Ce qui a fait couler beaucoup d'encre dans le cas de la crise chypriote, c'est que, cette fois-ci, on s'est attaqué aux gros épargnants et aux actionnaires. Attention, le plan s'attaque en priorité, comme en Grèce, aux fonctionnaires, à la protection sociale, à la masse des salariés... Certes, les puissants de Chypre sont de peu de poids au regard des puissants d'Europe, d'où cette «maltraitance» particulière. Cependant cet exemple montre jusqu'où la Troïka (autorités européenne et FMI) est prête à aller pour sauver le système. La seule voie qu'elle refuse obstinément de prendre, c'est celle de rompre avec les politiques d'austérité, dont la faillite est pourtant de plus en plus éclatante.
L'occasion de faire un petit tour d'horizon de cette situation chaotique et de quelques-uns de ses nœuds les plus inextricables.

Le «modèle chypriote» est de toute évidence l'ultime traitement qui pend au nez des Etats européens au bord de la faillite. C'est le cas notamment l'Etat espagnol le jour où il sera contraint de demander le «secours» de la troïka pour «sauver» ses banques qui s'enfoncent lentement mais sûrement dans une crise structurelle sans issue. Le taux des crédits douteux dans l'ensemble des crédit bancaires est reparti à la hausse (à 10,87%, soit 162 milliards d'euros), essentiellement des crédits immobiliers considérés comme pratiquement perdus alors même que la *bad bank* espagnole, la Sareb, a déjà récupéré les actifs toxiques de quatre banques nationalisées en décembre 2012, puis de quatre autres établissements financiers en février 2013 [1]. Pendant ce temps, les dépôts bancaires (le passif) ne cessent de se réduire à cause de fuite des capitaux et des ponctions effectuées sur l'épargne, tandis que la dette publique dépasse les 88% du PIB au premier trimestre 2013 contre 73% un an auparavant.
D'autres pays sont dans une passe difficile : le Portugal, la Slovénie, le premier à cause de la récession et du déficit budgétaire, la seconde à cause principalement de la crise bancaire qui accumulerait 7 milliards d'euros de créances douteuses (20% du PIB) : Ce pays vient d'ailleurs de décider, après d'autres, la création d'une *bad bank*...
Dans l'immédiat, un très léger relâchement de la contrainte budgétaire imposée par la Commission européenne, que traduit l'allongement du délai imparti pour réduire le fameux ratio déficit/PIB à 3%, semble répondre à la crainte de la réplication du «cas» chypriote dans des pays beaucoup plus vastes, aux conséquences sociales et économiques d'une toute autre ampleur. Pour l'instant...

[1] *Les Echos*, du 18 juin 2013

UN IMPACT POTENTIELLEMENT EXPLOSIF

Toujours est-il qu'un tabou a été levé. Un double message a été délivré : les dettes colossales ne seront pas totalement remboursées par la vertu d'une «meilleure gestion» des fonds publics et des banques : non seulement la direction de l'UE peut provoquer la faillite d'une banque, mais les déposants, les épargnants peuvent aussi être mis à contribution, en plus des «contribuables» ou citoyens dont ils font déjà partie.
Pour l'instant, le seuil des 100 000 euros a été préservé, contre l'avis du gouvernement chypriote représentant les plus riches, et les «petits» ont été sauvés. Mais dans les couches aisées européennes, beaucoup possèdent des dépôts supérieurs à cette somme. Le respect de la propriété privée des particuliers se révèle être un dogme bien fragile, une illusion nécessaire. Elle ne vaut que dans la limite où elle n'empêche pas la bonne marche de l'ensemble, ensemble dont la pérennité du système bancaire global et les intérêts convergents des grands groupes capitalistes transnationaux en dessinent la réalité. La peur de la grande crise n'en est que plus présente dans le climat général en Europe.
Une des conséquences de la décision appliquée à Chypre, est qu'une bonne partie de l'épargne va émigrer soit vers d'autres établissements bancaires off-shore et hors UE, ou hors zone euro (Londres et ses dépendances), soit va être entreposée dans des banques jugées plus «solides» et plus sûres, celles qui correspondent aux Etats de l'UE qui gouvernent de fait l'Eurozone. Ce qui veut dire que, en pratique, la valeur de l'euro n'est plus la même à Nicosie qu'à Amsterdam, à Athènes qu'à Paris, à Madrid ou Lisbonne qu'à Berlin, accentuant les différenciations et oppositions entre pays riches et pays pauvres dans le même espace économique, monétaire et politique, ouvrant la voie à des oppositions et protestations de type nationaliste.
Une autre conséquence est que non seulement la propriété privée se révèle une fois de plus une fiction nécessaire à la bonne marche du système, mais que, à l'intérieur des «possédants», le traitement n'est pas le même selon que l'on dispose de biens sous forme monétaire ou sous forme immobilière ou d'actifs financiers. La «confiance» dans une monnaie «unique» s'effrite donc doublement : sa valeur relative est non seulement variable selon le pays mais sa valeur «absolue» (la certitude pour les déposants de conserver leur argent) est attaquée frontalement.

QUAND LA TROÏKA SE DIVISE

Les résultats économiques désastreux générés dans la Zone euro par les politiques monétaires et budgétaires de la Troïka commencent à provoquer des contradictions internes à ces instances de la gouvernance du capital. Le FMI vient de faire une sorte d'autocritique à propos de la Grèce. L'institution reconnait que les mesures décidées n'ont pas atteint leurs objectifs, que «des erreurs ont été commises» (notamment en sous - estimant les «multiplicateurs budgétaires» dans la création de richesses) et que la récession provoquée dans ce pays n'a fait qu'augmenter la dette publique qui à son tour alimente la récession.
Derrière cette autocritique du FMI, c'est un plus grand réalisme qui s'exprime, issus d'une longue pratique : pour que le mécanisme de la dette puisse fonctionner et que les conditionnalités de l'«aide» soient efficaces en termes de plans d'ajustements structurels et autres restructurations favorisant les investissements et les profits, il faut parfois lâcher la bride, accepter de rééchelonner la dette, voire d'en sacrifier un morceau. Ce qui veut dire que ce sont les créanciers qui doivent parfois participer à ce «sacrifice» : savoir perdre un peu pour ne pas perdre beaucoup plus, le pilotage du capitalisme est aussi un art de la guerre. Mais le clivage entre le FMI et les instances européennes UE-BCE tient maintenant au fait que la Banque centrale européenne, qui a prêté de l'argent aux banques européennes en échange de titres de la dette grecque déposés en garantie, se retrouve en première ligne à devoir perdre de l'argent en cas de restructuration de cette dette, ce que souhaite le FMI mais n'admettent pas les instances européennes.
Au-delà du «cas grec», le propos et la portée du désaccord concerne tous les plans de sauvetage de la Zone euro et traduit d'autres contradictions. Le FMI exprime le point de vue d'un capitalisme plus global, et singulièrement celui des États-Unis, qui souhaite que l'économie européenne en finisse au plus vite avec les mesures austéritaires qui, en s'enfonçant dans la récession, tirent l'ensemble de l'économie mondiale vers le bas [2]. Pour le capital étatsunien, l'UE doit

au plus vite retrouver le chemin de la croissance, car économie globalisée oblige, il pense en retirer le plus grand bénéfice en termes de nouveaux marchés, de profits et de valeur.
C'est dans ce cadre qu'il faut situer et comprendre la récente proposition du gouvernement étatsunien de créer un gigantesque marché commun transatlantique USA - UE. Pour l'administration Obama qui veut aller vite, la création de cette plus vaste zone de libre-échange au monde dès 2015 (un tiers du commerce international et la moitié du PIB mondial), est «l'un des meilleurs moyens de casser le cycle (de la crise) en Europe et d'avoir de la croissance.» (John Kerry). Par libre-échange, il faut entendre commerce des biens et services et investissements directs d'un côté de l'atlantique à l'autre. Dans cet objectif, du point de vue de l'administration étatsunienne – qui contient des considérations planétaires et géostratégiques, notamment en tenant compte de l'Asie (Chine) –, tant pis si quelques banques européennes doivent perdre un peu d'argent, tant pis si la BCE se retrouve avec des titres dévalués... après tout, elle n'a qu'à créer de la monnaie ou, du moins, émette des bons du trésor européens... ce qui renvoie l'UE, la Zone euro et les Etats européens à leurs contradictions...et elles sont innombrables. C'est aussi là l'arrière-plan des divergences qui opposent deux grandes «écoles», deux options surtout tactiques – et qui monopolisent *ad nauseam* toutes les émissions de TV, de radio, la presse, les avis avisés des économistes du système et les marionnettes politiques...l'une qui conditionne la possible sortie de la crise à la réduction des déficits, c'est - à - dire qui cherche à imposer de nouveaux gains de productivité et de profit dans le rapport d'exploitation (lois sur les relations et le marché du travail, la flexibilité, les salaires, etc.) et dans le coût global d'entretien et de reproduction de la force de travail et de la reproduction sociale générale (santé, éducation, dépenses de l'Etat...) ; et l'autre qui mise plus sur le «marché», le développement du commerce, sur la création de nouvelles activités économiques, sur l'ouverture de nouveaux champs d'accumulation, des grands travaux d'infrastructure à la levée des barrières douanières, tarifaires et non-tarifaires, en passant par l'extension de la marchandisation à des activités qui y échappaient encore, quitte pour cela à maintenir transitoirement des niveaux de déficits élevés combinés avec des opérations de création monétaire.
Mais aucune des deux hypothèses n'offre la moindre garantie. Si l'on sait que la première a échoué dans ses prétentions, la seconde s'appuie essentiellement sur la critique de la première et de ses échecs. Elle a l'avantage d'arriver après et d'offrir des perspectives à une classe capitaliste européenne passablement désorientée. Cela n'en fait pas automatiquement une alternative pour sortir le capitalisme de sa crise, mais vise à améliorer et transformer la gouvernance monétaire et budgétaire de la Zone euro. La plus logique des solutions proposées semble reposer sur le triptyque mutualisation des dettes publiques – union budgétaire – transfert de souveraineté des Etats dans une intégration politique supérieure et la formation d'un gouvernement fédéral de l'Eurozone, d'un Etat européen, avec budget propre, fiscalité propre et capacité d'intervenir directement dans le sauvetage des banques (union bancaire) et d'émettre des euros-obligations pouvant être achetées par la Banque Centrale, comme aux Etats-Unis. Un projet qui, en portant un coup décisif aux Etats-nations du Vieux Continent, en fait le contraire d'une mince affaire et peut même représenter un point de blocage décisif.

UNE CRISE SYSTÉMIQUE ET DURABLE

Derrière cette ponction sur les classes moyennes, la décision de la Troïka concernant Chypre confirme que la crise est systémique, qu'elle ne fait qu'empirer, comme le confirment également tous les chiffres (maintenant, la Zone euro et 12 des 17 pays qui la composent sont officiellement en récession, le chômage ne cesse de monter comme les dettes publiques...) et que l'appel au financement public – son endettement, ses coupes budgétaires... – pour supporter le désendettement du secteur privé, ne suffit pas : c'est le capital privé qui commence à en faire les frais, en s'attaquant d'abord et de préférence à ses franges un peu moins dotées et les plus périphériques au profit de ses principaux détenteurs situés dans les zones centrales, dominantes et jugées vitales du capitalisme européen. Transferts d'argent du plus bas vers le plus haut visant à compenser la destruction de capital ne trouvant pas à s'employer, par la récession économique, les faillites d'entreprises, de banques, par la disparition des créances adossées au capital détruit ou l'effacement d'une partie de la dette (près d'un tiers), comme dans le plan dit PSI (private sector involvement) de «sauvetage» de la Grèce de mars 2012 qui a mis à contribution les créanciers et les détenteurs de capital...
Cette masse de capital - argent accumulé dans les banques qui ne trouve pas à s'investir illustre bien la crise capitaliste actuelle et non la «cupidité» de ses possédants comme le soutiennent les antilibéraux. Il ne s'agit pas de cupidité mais de démesure, de sentiment de puissance sans limites (*l'hubris*) qui traduit plutôt une absence de contrainte, de type sociale par exemple (la lutte de classe a pu en être une, les luttes dits environnementales peuvent en être une autre). Car en face de cette surconcentration de capital monétaire dans certaines places financières «off - shore» et certains fonds souverains (Etats du Golfe, Chine...), il y a aussi une explosion de la dette, une accumulation des dettes multiples entrecroisées (particuliers, entreprises, Etats, banques) qui sont en même temps des créances pour la plupart de ces mêmes catégories ou institutions. C'est l'ampleur de ces déséquilibres qui menace le système de faillite, de faillites locales pouvant se propager rapidement à cause de cette chaîne qui relie solidairement entre eux créanciers et débiteurs.
Les restructurations des dettes (comme en Grèce), les pertes sèches et les faillites, les ponctions opérées sur les comptes bancaires, les dévalorisations d'actifs, sont toutes des formes que prend la destruction du capital-argent, fictif ou non.
Destruction de capital qui sert dans l'urgence à sauver le système bancaire (et singulièrement les plus grands établissements jugés «too big to fail»[3]), à effacer partiellement des dettes incompressibles ou irrécouvrables, à compenser les pertes occasionnées par la vie à crédit, mais déficiente, qui a caractérisé ces dernières années le capitalisme contemporain dans les pays développés. Derrière ce «danger systémique», rappelons qu'au moment de la mise en place du premier «plan de sauvetage» en 2010, les titres de dettes de l'Etat grec détenues dans l'ensemble des banques européennes dépassait les 52 milliards d'euros, dont 15,5 milliards pour les banques allemandes et 10,3 milliards pour les françaises. C'est cela qui a été sauvé en injectant pour l'instant 166 milliards d'euro par des prêts pour «sauver» la Grèce.



[2] A preuve le net ralentissement de la croissance de pays comme le Brésil, la Turquie... Quant à la Chine, les données officielles ne sont pas fiables. Dans une tribune publiée dans Le Monde du 12 juin, sous la plume de Rocard et Larrouturou, on peut lire : «Les deux moteurs de la croissance chinoise ont calé en même temps : les ventes de logement ont baissé de 25 % en un an et les exportations vers l'Europe ont reculé de 9,8 %. Officiellement, la Chine ne traverse qu'un "petit ralentissement" mais si l'on observe la consommation d'électricité (indicateur plus difficile à enjoliver que le PIB), la Chine est plus proche de la récession que d'une croissance de 6 %. En mai, l'activité industrielle a reculé : il ne s'agit pas d'un ralentissement dans la croissance mais bien d'un recul». Sans parler du gonflement en cours d'une gigantesque bulle immobilière...

Car ce n'est là qu'un petit sauvetage à l'échelle de ces banques. L'extraordinaire concentration de richesses correspond aussi à la détention de titres à la valeur incertaine, douteuse, et pour une grande part, invendables même bien en dessous de leur prix d'acquisition. La focalisation médiatique et politique sur les dettes des Etats fait oublier les niveaux vertigineux des dettes privées, des «actifs pourris», et des pertes potentielles que cela représente. Il y a d'autres bombes à retardement enfouies dans la planète financière européenne.

- D'une part la probable formation d'un bulle spéculative financière et la persistance du risque systémique bancaire : les banques, inondées de liquidités par la BCE, ne parvenant pas à gagner de l'argent dans l'économie marchande productive de valeur à cause de la récession et de la baisse des investissements, – baisse de 7,5% dans les prêts aux entreprises et de 8,6% pour les prêts aux particuliers au cours des quatre dernières années –, continuent d'investir dans des obligations, sur le marché des matières premières et dans des produits financiers spéculatifs à risque (créances titrisées). Sans que personne ne semble savoir précisément de quoi il retourne, l'inquiétude porte sur le déphase grandissant entre les masses de création monétaire (Etats-Unis, Japon, mais aussi UE/BCE) injectées dans le secteur bancaire et la chute des investissements dans la production matérielle.

- D'autre part parce les banques conservent des titres pourris : «toute une série d'opérations de réduction de bilan ne s'est pas encore matérialisée, les banques préférant proroger des prêts plutôt que de céder des portefeuilles et de constater des pertes.» Selon le cabinet d'expertise financière KPMG, les créances douteuses des banques européennes atteindraient près de 1500 milliards d'euros. [4]

- Enfin, l'accumulation de créances pourries placées dans des *bad banks* qui se sont multipliées en Europe. Un récent article du quotidien *Les Echos*, peu versé dans le sensationnalisme, sonne l'alarme : «Pour se sauver, de grands établissements de crédit, paralysés par les créances douteuses et les actifs illiquides [invendables] accumulés au fil des ans depuis 2007, ont constitué des «bad banks». Bilan, six ans après le début de la crise financière : plus de 1000 milliards d'euros d'actifs restent encore stockés dans ces structures de défaisance en Europe.» [5]

La création de ces banques de défaisance n'est qu'une manière de reporter le problème à plus tard, sans le résoudre. Cette masse monstrueuse d'actifs en suspens est une bombe à retardement car : qui épongera les pertes de ces *bad banks* ? Les Etats ? Les contribuables ? Le système financier lui-même, sachant que les banques sont débitrices et créditrices entre elles et qu'elles ne jouent pas avec «leur» argent ?

A ce niveau-là, l'idée de «recapitaliser» les banques fait sourire. Pas plus que les Etats ne vont payer leur dette, les propriétaires des banques vont investir à perte dans des établissements dont ils pensent que si les bénéfices leur reviennent (dividendes), les dettes et les pertes sont du ressort de la société, des Etats, des contribuables, de tout le monde.

Destruction de capital inévitable qui, bien sûr, s'accompagne de politiques d'austérité visant à la contenir et à la limiter, en essayant de réduire une partie de la dette par la réduction des coûts d'entretien de la reproduction sociale (que l'on retrouve dans les dépenses publiques, le budget des Etats) et par la réinstauration rapide et violente de niveau d'exploitation de la force de travail permettant d'accroître la production de survaleur (baisse des salaires, flexibilité, etc.). Mais éponger des dettes et des pertes par l'accroissement de la production de survaleur, de profits, n'est envisageable qu'à la condition impérative que les marchandises se vendent car c'est seulement à ce moment-là que la valeur, encore virtuelle, se réalise, se transforme en argent. Or c'est ce que la récession et la contraction de la demande interdisent par définition. Sauf à jouer sur les prix, à entrer alors dans un cycle déflationniste (cela semble commencer en Grèce en ce moment même [6]), qui non seulement ne résout rien mais qui, à son tour, accélère la spirale récessive.

Cette pente déflationniste, qui suit de près la «déflation salariale» (les baisses de salaires et du pouvoir d'achat) enregistrée en Grèce, en Espagne, au Portugal et en Irlande, est pointée par certains économistes comme dangereusement inévitable puisqu'elle est la conséquence des politiques austéritaires de «consolidation budgétaire» et de restructuration du marché du travail encourageant les stratégies patronales de «déflation compétitive», c'est-à-dire la recherche de gains de part de marchés grâce à la baisse des prix obtenus par celle des salaires : c'est par exemple un des éléments de la logique du low cost qui, encore relativement marginale il y a peu, ne cesse de s'étendre partout. La déflation sur les prix courants est en effet un amplificateur immédiat de la crise puisqu'elle conduit automatiquement à faire augmenter les dettes en termes réels, soit exactement le contraire de ce que ces politiques visaient. Elle conduit aussi à une boucle sans fin puisque la baisse des prix entraine une pression supplémentaire à la baisse des salaires, à l'augmentation du chômage, à la chute des recettes fiscales, etc.

On ne sort pas aisément d'un cercle vicieux qui prend en outre l'aspect dangereusement vertical d'une spirale tirée irrésistiblement vers le bas.

Destruction de capital qui dans le capitalisme ne devient «créatrice» (Schumpeter, Marx...) qu'à la condition de se trouver au seuil d'un nouveau cycle d'accumulation et de croissance, à condition que la crise soit un moment transitoire, une modalité du développement dans une phase d'expansion, afin que les innovations et optimisations (technologiques, organisationnelles, structurelles...) que la crise a générées (a «créées») puissent être les vecteurs et les opérateurs de cette nouvelle séquence.

Dans l'immédiat, on en est loin. On s'en éloigne même un peu plus chaque jour, tant la conjoncture générale que les politiques économiques de l'UE contredisent totalement une telle perspective, sans qu'émerge et s'impose une approche et des décisions alternatives dans l'immédiat.

J.F
Avril – mi-juin 2013

[3] Une note de Reuters du 5 mai 2013 relevait même que non seulement «les contribuables du nord de la zone euro n'ont pas déboursé un centime» contrairement à ce que l'on entend, mais «l'Allemagne, la Finlande, l'Autriche, les Pays-Bas et la France ont économisé des milliards d'euros grâce à la chute des coûts de financement de leur propre dette» Economies dont bénéficient à la fois les établissements financiers et le budget des Etats. Une note de septembre 2012 de l'assureur allemand Allianz citée dans l'article précise :»Si l'on additionne l'avantage lié aux taux d'intérêt sur la période de 2010 à 2012 et celui dont bénéficiera l'Allemagne au cours des années à venir, on arrive à une économie cumulée d'intérêts pour le budget allemand estimée à 67 milliards d'euros Une note de Reuters du 5 mai 2013 relevait même que non seulement «les contribuables du nord de la zone euro n'ont pas déboursé un centime» contrairement à ce que l'on entend, mais «l'Allemagne, la Finlande, l'Autriche, les Pays-Bas et la France ont économisé des milliards d'euros grâce à la chute des coûts de financement de leur propre dette» Economies dont bénéficient à la fois les établissements financiers et le budget des Etats. Une note de septembre 2012 de l'assureur allemand Allianz citée dans l'article précise :»Si l'on additionne l'avantage lié aux taux d'intérêt sur la période de 2010 à 2012 et celui dont bénéficiera l'Allemagne au cours des années à venir, on arrive à une économie cumulée d'intérêts pour le budget allemand estimée à 67 milliards d'euros».».

[4] Reuters, 26 avril 2013.

[5] «Bad Banks : une bombe de 1.000 milliards d'euros pour les contribuables européens», Les Echos, 17 juin 2013

[6] De l'ordre de 0,2% en mars 2013, cette déflation s'est poursuivie en avril (- 0,6%) et en mai (- 0,3%) (source : Eurostat). Cette baisse des prix est encore peu significative, il faudra voir cela sur plusieurs trimestres. Mais c'est un signe. Dans de nombreux pays européens, cette inflation négative a été contenue jusque-là par les hausses de TVA étalées dans le temps. On assiste plutôt actuellement à une désinflation, une baisse de l'inflation. Dans le jargon économique, on parle aussi de déflation salariale, baisse des prix de la main d'œuvre, et là, c'est un gros morceau qui dépasse le cadre de cet article. L'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) y consacre une publication récente (avril 2013), disponible en téléchargement sur son site : http://www.ofce.sciences-po.fr/

Les classes moyennes dans la tourmente

Confisquer directement dans la masse monétaire détenue par une catégorie de personnes relativement ou très fortunées, c'est finalement le schéma ultime adopté pour sauver le système. Pour les très fortunés, les risques sont limités et, de par leur position au sein du bloc de pouvoir politico-économique, on peut leur faire confiance : leur capacité à être informés préalablement des éventuelles mesures confiscatoires les met à l'abri et leur permet d'organiser la fuite de leurs capitaux sous des cieux plus cléments, comme on a pu le voir en Argentine en 2001 juste avant la dévaluation du peso et à Chypre en mars 2013.

C'est donc un cran ou deux en-dessous, dans la grande masse des catégories solvables, que commence à se faire jour une véritable menace. Dans l'Etat espagnol, la crise bancaire, redevable de l'éclatement de la bulle immobilière, n'est pas résolue alors même que des centaines de milliers de petits et moyens propriétaires se sont retrouvés à la rue, tout en restant endettés. En Irlande, le krach banquier a été évité grâce à la nationalisation des établissements financiers et au transfert de la dette « privée » vers la dette publique avec, à la clé, des mesures drastiques de coupes budgétaires pour la financer. Contrairement à ces deux pays, dans le cas de Chypre, il ne s'agit plus seulement de tailler dans l'Etat-providence, il ne s'agit plus seulement de mettre à contribution les « contribuables » en général, ce sont les couches aisées européenne qui reçoivent spécifiquement un sérieux avertissement de la part des instances dirigeantes de l'UE : vos avoirs monétaires, votre épargne, déjà de plus en plus imposés fiscalement, sont dans notre viseur et nous passerons à l'action en cas de risque pour le système.

Une grande partie de l'épargne – les placements – est en effet en réalité une créance, un prêt à des entreprises ou des Etats, sans d'ailleurs que les épargnants en soient tout à fait conscients [1]. Or, la réduction du pouvoir d'achat et de la capacité à épargner de la classe moyenne, la diminution de son poids économique – sa plus ou moins grande prolétarisation – auront des répercussions non seulement sur la configuration et la viabilité du « modèle économique » capitaliste européen – si tant est qu'on puisse encore parler en ces termes –, mais aussi sur les principaux équilibres qui font tenir l'ordre social dans son ensemble ainsi que sur les degrés d'adhésion et de stabilité politique fondés et indexés sur l'effectivité d'un certain idéal type de la réussite sociale, au-delà même de cette catégorie ou couche sociale.

En tant que consommateurs et comme épargnants, les membres de cette couche sociale permettent de réaliser le schéma idéal de l'accumulation dans les pays développés : d'une part, la valorisation du capital comme consommateurs à fort pouvoir d'achat et de l'autre en fournissant des ressources inépuisables pour le financement de l'économie comme épargnants. Les moyens et les usages sont nombreux et variés : le financement public par les livrets conventionnés (logement social) ou l'achat d'obligations d'Etat par l'essentiel de l'assurance-vie (la dette publique) ; le financement privé des entreprises par l'acquisition de valeurs mobilières de placement, actions, créances… par exemple dans une partie de l'assurance-vie, de l'épargne retraite, les fonds de pension dans les pays anglo-saxons, etc. Sans compter les épargnes disponibles, dites « liquides », des dépôts simples, livrets rémunérés, à terme… permettant aux banques de « garantir » leurs prêts. En comptabilité, en économie d'entreprise en effet, n'oublions pas que les dépôts bancaires des titulaires de comptes font partie du « passif » des banques, c'est-à-dire qu'ils sont une « ressource » permettant de financer les « actifs », les « emplois », c'est-à-dire les prêts accordés, les achats d'obligations d'Etat et les autres placements.

On aurait tort de sous-estimer la place et la fonction que cette couche sociale, très hétérogène par ailleurs, joue dans la circulation du capital, dans le « modèle » du capitalisme développé y compris sa «financiarisation», et dans ses équilibres internes. Si, bien sûr, l'histoire ne se répète pas, l'hypothèse d'une « ruine des épargnants » accompagnée de chômage de masse peu ou pas indemnisé, de chute des revenus, de dégradation des conditions d'existence, est néanmoins grosse de dangers, les classes moyennes optant généralement pour la lutte des places, la défense de leurs privilèges relatifs (dans une alliance de classe avec la bourgeoisie contre les pauvres) et non pour la lutte des classes, qui suppose une toute autre alliance, avec d'autres perspectives, nécessairement en rupture avec la défense des positions acquises dès lors que celles-ci ont disparu.

Dans les faits, cette réduction, et potentiellement cette quasi-disparition de la « classe moyenne », aux contours d'ailleurs toujours problématiques, à laquelle on assiste tendanciellement aujourd'hui en Grèce, en Espagne, etc., se traduit surtout par un éclatement autant économique que politique…, d'un côté, la partie supérieure s'en sortant plutôt bien dans l'ensemble tout en craignant d'être tirée vers le bas – et qui le sera sans doute partiellement avec l'approfondissement de la crise –, et de l'autre, ses franges inférieures prenant la crise de plein fouet, se mobilisant – du moins pour une partie d'entre elles – dans la défense des conquêtes sociales et du Welfare (santé, éducation…), tandis qu'une autre partie semble vouloir exprimer ses frustrations, exaspérations et peurs en prenant prétexte de thèmes dits sociétaux pour manifester cette sale et vieille habitude de convertir les



[1] En Espagne, sans doute ailleurs aussi, des milliers de personnes âgées, des malades d'Alzheimer, des personnes crédules et naïves ou simplement ignorantes des subtilités du jargon bancaire, croyaient avoir mis leur épargne dans les banques alors qu'on leur a vendu des produits financiers, des « valeurs mobilières», des titres hybrides ou «mutants», à la fois obligations (prêts) et actions (part de capital), ou l'un puis l'autre, qui ne valent plus rien. Et là, les 100 000 euros « garantis » pour chaque personne de la zone euro ne le sont pas car ce n'est plus de l'épargne.



différences, les altérités et les non conformités à la norme sociale (à la règle), en inégalités, en exclusions, en désirs de dominer ou d'éliminer violemment (homophobie contre le mariage pour tous… sur fond de xénophobie, de racisme, de haine des pauvres, des assistés, des fonctionnaires, des faibles…).

Désorientation et exaspérations grandissantes comme l'exprime aussi l'inoffensif phénomène électoral Beppe Grillo en Italie contre les «élites» du pouvoir politique ou encore les revendications d'une nouvelle république plus démocratique, exerçant un meilleur contrôle sur les élus, etc. comme cela a émergé en Espagne sur fond de crise économique et de révélations en chaîne des scandales de la corruption des politiciens et des partis «de gouvernement». Et, dans tous les cas, en se situant au «centre» – c'est là leur la place réelle sociologiquement, et symboliquement comme moyenne sociale –, au milieu des enjeux d'une bataille idéologique où se mélangent, s'affrontent, se croisent, se superposent parfois, les thématiques ultra-libérales et anti-libérales, nationalistes ou européistes, travaillistes le plus souvent, plus ou moins productivistes ou écologistes, les tentations autoritaires ou les aspirations individualistes et "libertaires"… Pour l'instant.

Ces multiples confusions ont plusieurs origines mais s'expliquent aisément par les transformations mêmes des sociétés capitalistes développées en tant qu'elles sont elles-mêmes la source sociale de significations partagées («institution imaginaire de la société» dirait Castoriadis). Confusions qui traduisent une désorientation consécutive à la disparition des grands cadres signifiants de la période antérieure et qui s'expriment dans les mots et avec les références (le juridisme, la démocratie…) de la société dans laquelle les personnes et les groupes sont immergés et qui les constitue.

Désorientation devant la crise de la représentation politique, pas seulement à cause de la corruption et des détournements de fonds publics, mais aussi crise de sa promesse d'atténuer, de faire contrepoids à la violence du rapport capitaliste par des institutions, des mécanismes de redistribution et de mobilité sociale ascendante, des dispositions juridiques, des politiques économiques donnant une certaine réalité à un capitalisme social.

La disparition progressive et continue du mouvement ouvrier organisé (même dans sa version réformiste mais qui se voulait «de classe») en Europe occidentale au cours des trente dernières années, la fin de la «centralité ouvrière», la diminution considérable du nombre de journées de grèves comptabilisées chaque année [2], la déstructuration et la fragmentation extrême de ce qui constituait le monde ouvrier, sont des facteurs supplémentaires et déterminants de la dissipation des enjeux de classe, de l'effacement de la polarisation sociale évidente que pouvaient figurer, exprimer, constituer dans les faits les grandes catégories classiques de «bourgeoisie» et de «classe ouvrière» jusque dans les années 1970.

Cette disparition progressive en a entraîné d'autres : à savoir la force d'attraction et de référence que cette «classe ouvrière» pouvait signifier et sa capacité à composer un camp identifiable, une puissance collective d'action, d'opposition et de rébellion, dotée de ses intérêts propres et manifestes, et qui semblaient irréductibles, ce que définissait le mouvement ouvrier historique : à la fois les luttes immédiates de résistance à l'exploitation et le projet politique d'un monde nouveau qui abolirait celle-ci.

Paradoxe actuellement de cette évaporation politique de la polarisation entre classes antagoniques alors même que la guerre ouverte, mais silencieuse, administrative et souterraine, menée contre les pauvres se poursuit sans relâche, sans trêve, alors même qu'objectivement les écarts de revenus, de niveaux de vie et de conditions d'existence, d'univers sociaux entre riches et pauvres, entre ceux d'«en haut» et ceux d'«en bas», ne cessent de se creuser au sein de chaque pays développé ou d'ensembles régionaux/continentaux plus vastes.

La crise capitaliste et les politiques économiques qui l'accompagnent – il suffit de voir ce qu'il se passe en Grèce, au Portugal, dans l'Etat espagnol pour s'en convaincre – apparaissent bien comme une séquence d'accélération de cette tendance.

J.F.

[2] Malgré les sous-évaluations des sources administratives, le nombre des journées de grève comptabilisées annuellement en France était de 3 millions en moyenne dans les années 1970. Il a ensuite chuté au cours des années 1980 et s'est stabilisé dans les années 1990 et 2000 en se situant dans une fourchette allant de 200 000 à 500 000.

LE DÉCROCHAGE DU RSA

Si on regarde l'évolution des revenus de 1990 à 2012, pendant que le revenu moyen (attention, c'est une moyenne) a augmenté de 80%, le RMI puis RSA pour une personne seule a augmenté de 50%. Si on tient compte de l'inflation, son pouvoir d'achat a augmenté de moins de 5% en 22 ans (environ 25% pour le revenu moyen par personne). Si on déduit l'inflation, en 20 ans, la valeur marchande créée par habitant a augmenté de 20 à 25%. Les salariés en ont peu bénéficié : le salaire réel (déduction faite de l'inflation) annuel net moyen, lui, n'a augmenté que de 10%. Pendant ce temps, le RMI devenu RSA a augmenté de 5% comme on vient de le voir... En fait, le pouvoir d'achat des RMIstes a augmenté jusqu' en 2000, un peu plus vite que les salaires même, stagné depuis, pendant que les salaires commençaient à remonter en 2004. Pire, son pouvoir d'achat baisse depuis le début de la crise.

Source : blog de Jean Gadrey sur «Alternatives Economiques»

DU RIFIFI DANS LA «TROÏKA»

Dans la série on s'excuse avant de recommencer aussi sec, le FMI vient de reconnaître qu'il s'était planté dans ses prévisions sur la Grèce. D'après lui, finalement, « La confiance des marchés n'a pas été rétablie (...) et l'économie a été confrontée à une récession bien plus forte que prévu ». Sans blague ! Il en profite pour régler ses comptes avec ses petits camarades. Il regrette ouvertement d'être obligé de négocier d'abord avec les institutions de la zone euro et ensuite avec les autorités grecques. Il est vrai que ça le change de ses plans d'ajustement dans le tiers-monde où il pouvait imposer tout ce qu'il voulait sans rien demander à personne. Il reproche à la zone euro d'avoir retardé de deux ans le plan de restructuration de la dette grecque. La commission européenne a promis une réponse. En attendant, le peuple grec continue de trinquer. C'est peut-être une des raisons du règlement de compte d'ailleurs : esquiver ses responsabilités en cas de grosse colère populaire généralisée à toute l'Europe.

Source : Libération

LE TEMPS PARTIEL

Une synthèse du ministère du travail est sortie sur le temps partiel dont voici quelques extraits. 82% des salariés temps partiel sont des femmes et 31% des femmes salariées sont à temps partiel (contre 7% des hommes). Près d'1 salarié à temps partiel sur 3 déclare être à temps partiel faute d'avoir trouvé un emploi à temps plein (temps partiel subi) : 37% des hommes à temps partiel et 31 % des femmes à temps partiel. Les jeunes, les seniors et les salariés faiblement diplômés sont plus fréquemment à temps partiel : 46% des jeunes travaillent à temps partiel. Pour les seniors, le temps partiel est plus souvent choisi alors qu'il est fréquemment subi pour les jeunes et les salariés faiblement diplômés.
9 salariés sur 10 à temps partiel sont employés dans le secteur tertiaire. L'activité salariée à temps partiel est très développée chez les particuliers employeurs et dans le secteur des activités de nettoyage où la moitié des salariés sont à temps partiel, le plus souvent faute d'avoir trouvé un temps plein. Le travail à temps partiel est plus fréquent dans les entreprises de petite taille et parmi les employés. Les salariés à temps partiel subi occupent souvent des emplois peu qualifiés alors que le temps partiel choisi est plus fréquent parmi les cadres ou professions intermédiaires. Les salariés à temps partiel subi occupent plus souvent des emplois précaires (CDD, intérim) que ceux à temps partiel choisi ou à temps complet. Ils sont également plus exposés au risque de chômage et accèdent moins fréquemment à la formation. Les salariés à temps partiel, subi ou choisi, ont des horaires de travail moins réguliers que ceux à temps complet.
La moitié des salariés à temps partiel ont un salaire net inférieur à 850 euros par mois. Plus d'un quart des salariés à temps partiel des entreprises sont rémunérés sur la base du Smic horaire.16% des salariés à temps partiel ont plusieurs emplois, principalement pour compléter leurs revenus.
Le taux de temps partiel en France est inférieur à la moyenne de l'UE 27 et parmi les plus faibles des premiers pays membres de l'UE (UE à 15). La durée hebdomadaire de travail des salariés à temps partiel en France est parmi les plus élevées en Europe. Dans la plupart des pays européens, le taux de temps partiel des femmes est nettement supérieur à celui des hommes. Le temps partiel concerne généralement plus souvent les jeunes, en particulier dans les pays nordiques et anglo-saxons (Danemark, Pays-Bas, Suède, Royaume-Uni), où le nombre d'étudiants qui travaillent est élevé. Les raisons du temps partiel déclarés par les salariés varient fortement selon les pays. Les Pays-Bas, le Danemark, le Royaume-Uni, la Belgique et l'Allemagne se distinguent par une faible proportion de salariés à temps partiel «subi» tandis qu'en Espagne et Italie, plus de la moitié des salariés à temps partiel le sont faute d'avoir trouvé un emploi à temps plein.

Source : synthèse.stat', DARES, n°4, juin 2013

PETIT ÉTAT DES DÉLOCALISATIONS

En 3 ans (l'étude porte sur la période 2009 à 2011), les délocalisations ont concerné 4% des entreprises de plus de 50 salariés, soit un peu plus d'un millier d'entreprises (7% des entreprises n'ont pas délocalisé, mais externalisé (confié des activités à d'autres entreprises) en France). Plus de la moitié d'entre elles (2,7%) ont délocalisé des activités qui relèvent de leur « cœur de métier ». L'industrie et les services de l'information et de la communication sont les plus touchées, près de 9% des entreprises de ce secteur sont dans ce cas, ce qui représente 14% et 19% de l'emploi (parmi les entreprises de plus de 50 salariés) de ce secteur. Bien sûr, plus les entreprises sont grandes, plus elles ont tendance à délocaliser. Les sociétés exportatrices délocalisent environ 4 fois plus que les autres. La majorité des délocalisations ont lieu dans l'Union Européenne (1/5ème dans les nouveaux pays membres). L'Afrique suit en accueillant ¼ des délocalisations, puis l'Inde et la Chine à égalité (18%) (le total ne fait pas 100% car une entreprise peut délocaliser dans plusieurs pays). Les ¾ de ces délocalisations ont lieu à l'intérieur du même groupe (dans ses filiales à l'étranger). Il est très difficile de mesurer l'influence de ces délocalisations sur l'emploi : au-delà des postes supprimés, il y a la suppression d'emplois induits, et la création d'autres emplois induits. L'INSEE chiffre à 20000 les suppressions directes de postes, en précisant lui-même que ce chiffre est à prendre avec des pincettes (« base déclarative »).
Attention, cette brève est tirée d'une étude de l'INSEE (INSEE 1ère n°1451) qui ne concerne que les entreprises de plus de 50 salariés. Ces dernières représentaient 56% des emplois salariés en 2010.

C'EST LA CRISE... MAIS PAS VRAIMENT POUR TOUT LE MONDE

Le niveau de vie annuel médian a baissé de 20 euros de 2008 à 2010. Le niveau de vie, c'est lorsqu'on tient compte de la situation familiale pour estimer le pouvoir d'achat d'une personne (ça coûte moins cher par personne de vivre à deux que de vivre tout seul). Ceci signifie donc que si on tient compte de la situation familiale, le niveau de vie de la moitié de la population a diminué de plus de 20 euros, de l'autre moitié de moins de 20 euros. Mais pour les cadres supérieurs, leur niveau de vie annuel médian a augmenté de 590 euros (il est à 2653 € mensuels), pour les professions intermédiaires de 350 euros (1947 €). Les ouvriers, eux, ont perdu 180 € (niveau de vie médian mensuel de 1452€) et les employés 70 (1569€).

Source : l'observatoire des inégalités (d'après les chiffres de l'INSEE).

30 ANS DÉJÀ ! NOUS MARCHONS TOUJOURS POUR L'ÉGALITÉ ET CONTRE LE RACISME !

Appel pour la constitution d'un Collectif national

Nous reproduisons ci - dessous un appel signées par une cinquantaine d'associations : issues des immigrations maghrébines, d'Afrique noire, de Turquie ; FASTI ; Union Juive française pour la Paix ; Fédération des Associations Kurdes en France ; etc.

« Le 3 décembre 1983, 100 000 personnes manifestaient à Paris, concluant une Marche partie de Marseille le 15 octobre. Décidée par un groupe de marcheurs issus des cités de la banlieue lyonnaise, cette Marche pour l'égalité des droits et contre le racisme marqua l'émergence d'une nouvelle génération, celle des enfants d'immigrés. Elle fût organisée suite aux crimes racistes, aux violences policières, et à une campagne électorale marquée par la xénophobie et l'idéologie sécuritaire qui vit, comme à Dreux, des alliances avec le Front national. Elle prolongeait à sa manière, les luttes menées dans la décennie précédente par les travailleurs immigrés pour l'égalité des droits. Les « invisibles » devenaient des acteurs à part entière de la société française. » Notre Marche ne s'est pas terminée le 3 décembre 1983. Nous n'avons jamais cessé de marcher et de lutter. Même si nous avons remporté des victoires ou obtenu quelques avancées, la situation des immigrés et de leurs descendants, dont beaucoup sont français, n'a cessé de se dégrader. Les habitants des quartiers populaires d'aujourd'hui sont confrontés à des situations plus dures qu'en 1983. Trente ans pour arriver à ce constat amer : les violences policières comme les crimes racistes n'ont pas cessé et restent impunis.
Pire, un racisme d'Etat fait de lois, de pratiques et de discours nauséabonds s'est propagé d'en haut; la négrophobie et l'islamophobie se sont développées, prolongeant le racisme anti - arabe. La promesse du Président de la République d'alors, celle du droit de vote pour les étrangers extra-communautaires n'a jamais été tenue. Aujourd'hui, après une décennie de pouvoir de droite avec tous ses excès et ses démagogies populistes – débats sur l'identité nationale et le « rôle positif » de la colonisation – le nouveau gouvernement reste dans la ligne de tous ses prédécesseurs : restriction au droit d'asile, accentuation des discriminations dans tous les secteurs de la société, relégation des quartiers populaires et de leurs habitants, menaces de disparition des associations de terrain et de proximité, contrôles aux faciès, justice à deux vitesses, chasse aux sans papiers et aux Roms, multiplication des expulsions… Et pendant ce temps, les Chibanis, nos anciens, sont reclus et privés de leurs droits.
Trente ans se sont écoulés, après le formidable espoir soulevé par la Marche de 1983. Notre détermination reste intacte. Nous ne lâcherons rien. Le message de la Marche pour l'égalité des droits et contre le racisme, même s'il n'est pas enseigné comme il se doit à l'école, est plus que jamais d'actualité et nous voulons qu'il soit à nouveau entendu avec force. C'est pour cela que partout, dès maintenant, et entre le 15 octobre au 3 décembre 2013, nous proposons à toutes celles et tous ceux qui se reconnaissent dans cet appel de mettre en place des assemblées générales et des initiatives au niveau local, régional, national. Nous ne nous contenterons pas de crier notre colère contre les injustices et les inégalités. Nous proposerons à toute la société d'autres solutions, celles de l'égalité des droits pour en finir avec la République du mépris. D'ores et déjà, nous appelons à deux rencontres : le 15 octobre, date du départ de la Marche à Marseille en 1983, et les 18 et 19 octobre à Vaulx-en-Velin, pour rappeler que la banlieue lyonnaise a été le berceau de ce mouvement. Nous organiserons dans toute la France une quinzaine pour l'égalité des droits et la justice pour toutes et tous du 25 novembre au 8 décembre. Faisons du 3 décembre, une journée de rassemblements et de manifestations. »

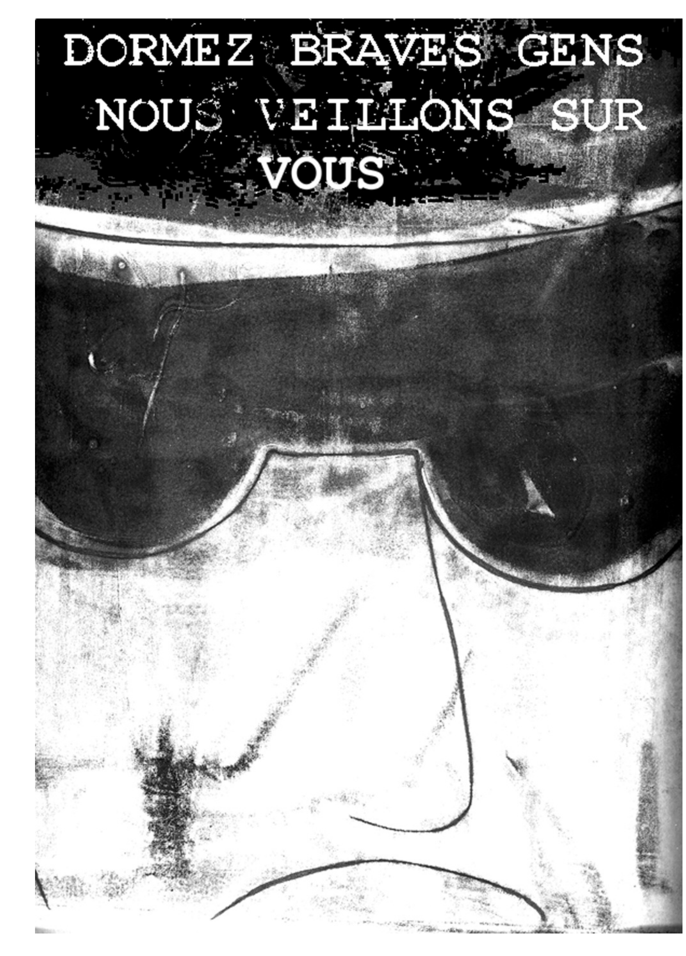
Contre le racisme et pour l'égalité des droits
Tous en marche, on arrive !

Contact : marche30egalite@gmail.com

PROCÈS PINAULT : LE VERDICT EST TOMBÉ

Le verdict est tombé. Lundi 24 juin à 14 heures, le TGI de Versailles a rendu sa décision dans l'affaire du pique-nique chez Pinault contre l'aéroport à Notre - Dame - des - Landes.
Le tribunal, pour la plus grande joie de la procureur (Naïma Rudloff, syndiquée Force Ouvrière) et de la modeste famille Pinault (actionnaire de Vinci et 3e fortune de France), nous a condamnéEs pour violation de domicile et menaces de mort : à 2 mois de prison avec sursis, à 1€ d'amende au bénéfice de la partie civile, à 5 600€ d'amende pour les refus de prélèvements ADN, auxquels s'ajoutent 1 260€ de frais de justice. En outre, le tribunal a entériné le vol organisé de nos objets personnels (téléphones portables, ordinateurs portables, caméra, clés 3G…) en ordonnant la confiscation des scellés. De plus, il a rejeté les demandes de non-inscription au casier B2 de nos copinEs fonctionnaires. Nous vous informerons des suites de la procédure.
Le collectif NDDL IDF condamne cette décision emblématique d'une justice de classe et appelle à la poursuite de la mobilisation contre le projet d'aéroport à l'heure où les forages reprennent sur la ZAD et que des menaces de travaux se font entendre. Cet été, un rendez-vous est prévu autour du week-end des 3-4 août sur la ZAD.

Pinault pollueur, voleur, expropriation !
Vinci dégage ! On laissera pas [béton] !
Pour participer à la caisse de soutien : envoyez vos chèques à l'ordre de «Les Ami-e-s de Clark Kent» en spécifiant bien au dos du chèque «Soutien à la lutte contre l'aéroport de NDDL» à l'adresse suivante : 9, rue François-Debergue · 93100 Montreuil.



ARCHIVES GETAWAYS,
LUTTES SOCIALES – GROUPES REVOLUTIONNAIRES

Nous collectons des tracts, brochures, affiches, livres, objets, sons, images, films liés aux luttes sociales et groupes révolutionnaires.
Notre intérêt se porte sur la période allant des années 60 à aujourd'hui, sur ce qui s'est produit au plus près des luttes, qui émane principalement de collectifs éphémères et de mouvements tendant à dépasser le cadre des partis et syndicats, et qui donc, bien plus que les livres édités, est amené à disparaître si on n'en organise pas la conservation.
À partir de ces matériaux nous proposons d'organiser du travail collectif, public quand cela s'y prête, que cela soit pour enquêter à partir de documents, vérifier ou invalider une hypothèse, élaborer l'édition ou la réédition d'un texte, écrire un fragment de l'histoire des luttes.
Pour participer à ce projet ou donner des documents : getaway@inventati.org – getaway.eu.org

SALON DES EDITIONS LIBERTAIRES -LYON 23 ET 24 NOVEMBRE 2013

Le CDL (Centre de Documentation Libertaire), les Amis de la Gryffe et la librairie libertaire la Gryffe organisent à Lyon la troisième édition du « Salon des éditions libertaires ».
Ce salon se tiendra à la MDA de la Croix-Rousse, 28 rue Denfert-rochereau, 69004 Lyon.

Ce salon sera donc l'occasion pour les éditeurs - trices, auteur-e-s, lecteurs- trices, militant - e - s, passant - e - s de se rencontrer et de débattre pendant deux jours. Livres, revues, CD, DVD, sites, brochures, zines, affiches, expressions artistiques... seront au menu.
Pour tous contacts : Librairie la Gryffe : 04 78 61 02 25 (du lundi au samedi de 14 à 19 heures) courriel : salonzedlib@lagryffe.net

ATELIERS BAKOUNINE, ORGANISÉS PAR L'OSL

L'Organisation Socialiste Libertaire (OSL) suisse a décidé de rendre hommage à Michel Bakounine, 2014 étant le 200ème anniversaire de la naissance de ce militant révolutionnaire. "Et quel hommage devrait-on lui rendre qui ne soit pas celui de revendiquer l'actualité de sa pensée, son apport irréductible à la théorie révolutionnaire moderne ? "
Pour ce faire, seront organisés une série d'ateliers lors desquels le plus grand nombre possible de ses œuvres seront lues en commun, étudiées et commentées " depuis un point de vue qui privilégie l'actualité politique et théorique, le lien aux luttes dont nous sommes actrices et acteurs, la construction stratégique que l'œuvre de Michel Bakounine appelle et contribue à rendre possible (...) Nous tirons de chacune de ces réunions une synthèse des débats, des commentaires et des conclusions. Nous nous efforçons d'ouvrir Bakounine sur d'autres œuvres théoriques et politiques, notamment les contemporaines. Point n'est besoin d'avoir lu les textes qui seront mis à l'ordre du jour des ateliers. On peut y venir pour entrer dans l'œuvre de Bakounine et participer au débat. On peut aussi avoir lu l'œuvre, et avoir préparé le débat. On peut enfin, présenter un texte de Michel Bakounine voire nous envoyer une contribution écrite."
Le premier atelier a eu lieu le 20 mai, l'oeuvre traitée ayant été Dieu et l'Etat, dont le téléchargement gratuit peut se faire sur www.rebellion-osl.ch
Pour clore l'année 2014, sera publié l'ensemble des contributions des Ateliers Bakounine. Chacun-e peut participer à l'ouvrage.
D'adresser à : info@rebellion-osl.ch

HORACIO PRIETO, MON PÈRE, CÉSAR M. LORENZO, EDITIONS LIBERTAIRES, 2012

C'est connu : les fans de football «refont le match», les anarchistes, eux, « refont » la guerre d'Espagne dès qu'on leur en offre la possibilité : il aurait fallu faire ceci plutôt que cela, choisir la guérilla plutôt que la guerre de fronts, faire alliance avec ou bien cavalier seul, prendre l'or de la banque d'Espagne etc. Lorsque j'ai acquis ce livre, ma crainte était double : que l'auteur nous propose une hagiographie de son père, personnalité forte de l'anarcho-syndicalisme espagnol ; qu'il nous livre un nouveau plaidoyer en faveur du circonstancialisme comme dans son œuvre majeure, Le mouvement anarchiste en Espagne. Pouvoir et révolution sociale (Rééd. aux Ed. Libertaires, 2006). Il n'en est rien.

Qui était donc Horacio Prieto (1902-1985) ? Un gamin du Bilbao prolétaire que son père voulait appeler Acracio (racine : acratie), ce que l'état-civil refusa car ici-bas, « on n'admet pas de prénoms extravagants » ; et comme nombre de prolétaires de l'époque, c'était un « maketo » (un métèque), un de ces immigrés destinés à suer dans l'industrie locale et à subir le mépris des nationalistes basques.
Horacio Prieto est une tête dure. Dans les années 1920, comme des milliers de libertaires espagnols, il connaît la répression, la prison, l'illégalisme, l'exil, fréquente Garcia Oliver, Ascaco... et les affronte. Car Prieto n'a pas le romantisme révolutionnaire chevillé au corps : une révolution, ça se prépare, ça s'organise, et s'il est bon d'avoir confiance dans les masses, on ne peut sans risque se reposer sur leurs capacités créatrices. Il l'écrit d'ailleurs dans une brochure, Anarcho-syndicalisme : comment affermir la révolution, ce qui lui vaut bien des critiques. C'est que Prieto n'en peut plus de ces révoltes qui s'improvisent ça et là et déciment le mouvement; et toutes celles qui jalonnent l'histoire de l'Espagne jusqu'à la guerre civile n'ont fait que renforcer ses convictions. Prieto est un « iconoclaste », un « franc - tireur » qui se méfie des anarchistes purs comme des exaltés : jamais il n'adhéra à la Fédération anarchiste ibérique, et quand la CNT, lors de son congrès de Saragosse (1936) se refusa à préparer minutieusement le passage à la lutte armée (que tout le monde pressentait), Prieto abandonna son mandat de secrétaire général au Comité national.
Lorsque la guerre civile éclate, Horatio Prieto a fait son choix, et il est cohérent avec ce qu'il professe depuis quelques années : pour abattre le fascisme et sauver les conquêtes sociales révolutionnaires, la CNT doit partager le pouvoir, accepter la militarisation des milices, mais aussi développer la socialisation des terres et de l'industrie. Il accepte même de seconder un temps Juan Lopez, ministre CNT du commerce, pour qui, d'ailleurs, il n'a guère d'affection. Tout au long de la guerre civile (et dans l'exil), Horacio Prieto défendra coûte que coûte l'union sacrée.
Puis vînt le temps de la Retirada, des ressentiments, des règlements de comptes personnels ou politiques. Horacio Prieto participe pendant vingt années à ce mouvement libertaire en exil, avant de se retirer pour s'adonner à l'une de ses obsessions : écrire. Car ce militant austère voire neurasthénique (si l'on en croit Garcia Oliver), peu chaleureux à l'égard de ses proches, écrit beaucoup. Ecrits théoriques visant à refonder l'anarchisme, mais aussi écrits ésotériques et nébuleux, signes de tourments intérieurs. Pour Lorenzo, sa « rage d'écrire devenait une manière de survivre dès lors que, par défi luciférien pourrait - on dire, il avait choisi de ne pas mettre fin volontairement à ses jours. » Phrase terrible qui en dit long sur la façon dont ce Basque intransigeant et peu amène a vécu le déclin de l'anarchisme ibérique.

Patsy

Rencontres libertaires – Eychenat (Ariège) 22 juillet – 2 août 2013

Chaque année, l'OCL organise des Rencontres ouvertes à celles et ceux que les thèmes choisis intéressent. L'idée est de profiter de la période estivale pour échanger autour de ces thèmes ou d'investissements militants sur lesquels nous avons peu le temps de discuter au quotidien. Il ne s'agit pas pour autant d'une université d'été où l'on écouterait la bonne parole. Nous souhaitons offrir un espace de dialogue, d'échange formel comme informel. Les débats se tiennent «à la fraîche», à 21h, après le repas du soir. Les journées offrent de vastes plages de temps libre qui peuvent permettre de proposer et d'organiser d'autres débats, de partager une expérience, de présenter une lutte particulière… ou de consulter la vidéothèque, la librairie et les tables de presse.

Nous sommes dans une ferme en activité (élevage) qui met à disposition un local collectif. Ce local a une histoire : il a été créé à la fin des années 70. Au sortir d'expériences de vie communautaire et après une installation en Ariège pour travailler la terre, il a paru nécessaire de construire un lieu collectif : cette construction s'est fait avec la participation de beaucoup de monde (des voisins, des gens de la ville et des alentours). Ce sont des jeunes de la cité du Mirail à Toulouse qui ont inauguré le local : ils-elles y passaient leurs vacances en échange d'une aide aux travaux de la ferme. Depuis, ce lieu sert toujours à des initiatives menées par des associations ou à des activités partagées (réunions-débats, ateliers…) Les rencontres libertaires organisées par l'OCL s'y déroulent depuis de nombreuses années.

Nous avons à disposition un local comprenant un coin cuisine, une salle de repas, une pièce pour les débats, des sanitaires (douches, lavabos, WC) et des prés pour camper (prévoir une tente, seul mode de logement possible). Pour ne pas gêner les travaux quotidiens de la ferme, un parking pour les voitures (autres que camping-car) est disponible à dix minutes à pied. Pour la même raison les chiens sont malvenus.

La vie quotidienne est collective : les repas sont pris en commun et confectionnés par des équipes tournantes. Chaque jour, une équipe s'occupe des courses et des deux repas de 13h et 19h en fonction d'un budget précis. Une seconde équipe s'occupe de la vaisselle, de la propreté des sanitaires, de la salle de réunion et de l'entretien quotidien du lieu. En dehors des repas, chacun fait sa vaisselle (en particulier le soir et le matin).

Les tarifs pour les trois repas quotidiens et les frais de fonctionnement du lieu sont établis en fonction des revenus. Ils s'échelonnent de 5 à 20 euros/jour pour les adultes, et sont de 5 euros/jour pour les enfants. Pour les bébés, le séjour est gratuit.

S'inscrire au plus tard la veille de l'arrivée en téléphonant sur place à partir du 26 juillet au numéro suivant : 05 61 65 80 16 ou avant oclibertaire@hotmail.com

LES DÉBATS PROGRAMMÉS

Lundi 22 juillet: ouverture

Mardi 23 juillet: Contrôle du vivant
Fichage, contrôle, traçabilité, normalisation, le système capitaliste veut tout gérer, planifier.
Rencontre et débat avec celles et ceux qui refusent cette vue mécaniste du vivant.

Mercredi 24 juillet: internements psychiatriques abusifs
Projection à Esplas de Sérou du tout récent film documentaire de Jean-Claude Julien "JP, Archi et les autres, Fauteurs de trouble", en présence du réalisateur.
Ce film n'est pas un document sur les soins psychiatriques encore moins sur la folie. A partir de témoignages, il aborde essentiellement le rôle sécuritaire, renforcé par des lois récentes dont celle de juillet 2011, que l'Etat peut faire jouer à la psychiatrie si nous ne réagissons pas.

Jeudi 25 juillet à 15h30: Psychiatrie avec et sans remède
Des hospitalisations d'office pour traiter la déviance constatée sont de plus en plus nombreuses car elles sont renforcées par une loi votée en juillet 2011. Mais des voix s'élèvent pour remettre en cause le dictat médical.
Comment, pourquoi et avec qui se soigner?

Jeudi 25 juillet au soir: Résistances au projet d'aéroport de Notre-Dame-Des-Landes
Où en est la lutte aujourd'hui: quel rapport de force avec les "pro-aéroport"? Quels liens avec les collectifs locaux extérieurs et autres résistances contre de grands projets d'aménagement? Quelles dynamiques internes et contradictions?

Vendredi 26 juillet: Pratiques militantes
Quelle stratégie politique dans nos luttes?

Samedi 27 juillet: Qu'est-ce que faire de la politique aujourd'hui?
Nous voulons changer le monde mais comment? Avec qui? Et pour quoi faire?
La violence du capitalisme ne rencontre pas de résistances à la hauteur, les luttes marquent le pas, les vieux modèles d'organisation ne font plus recettes et la fragmentation des personnes et des groupes accentue les sentiments d'impuissance. Comment les forces en rupture avec le système dominant peuvent-elles peser sur la réalité sociale pour la transformer? Qu'est-ce qu'une politique révolutionnaire qui ne soit pas celle des partis et de la représentation? Une politique qui n'instrumentalise pas, qui soit utile à celles et ceux qui résistent et serve à nous libérer. Quelles expressions, quelles formes d'organisation, quels modes d'intervention?
Bien sûr, ce questionnement traversera la majeure partie des débats de ces rencontres.

Dimanche 28 juillet: Restructurations capitalistes et luttes d'entreprise
Quelles interventions des révolutionnaires dans ces luttes ? Quelle structuration ? …

Lundi 29 juillet: Autogestion, coopératives,… des alternatives au capitalisme?
L'autogestion, on la défend quand il s'agit de s'organiser collectivement pour lutter et de casser les rapports de pouvoir et les spécialisations. Mais quand elle est présentée comme une alternative au capitalisme, on n'a plus que des doutes. C'est de tout ça, de ces contradictions et problèmes que nous souhaitons discuter.

Mardi 30 et mercredi 31 juillet: Journaux locaux de contre information
On constate depuis quelques années une nouvelle éclosion de journaux de contre-information locaux dans l'hexagone. Certains tentent de décliner une orientation anticapitaliste en rupture avec les institutions et les forces politiques parlementaires, dans des pratiques et des stratégies locales. Il s'agit de construire une existence politique dans un espace donné.
Volonté d'être ou de rester inséré dans un tissu social que l'on veut influencer tout en échappant aux structures institutionnelles. Nous aborderons également l'information véhiculé par Internet (blogs et site)… Quelle crédibilité, quel rôle cela joue-t-il?

Mercredi 31 juillet dans l'après-midi: Israël-Palestine où en est-on?
Pierre Stambul présentera son livre Israël/Palestine: du refus d'être complice à l'engagement. Il fera le point sur la situation au Proche-Orient.

Jeudi 1er août: Bilan de ces rencontres

Vendredi 2 août: fermeture

S'inscrire à l'avance : OCL c/o Egregore, BP 81213, 51058 Reims cedex.
Courrier électronique: lechatnoir@club-internet.fr
Confirmer au plus tard la veille de l'arrivée en téléphonant avant 21h sur place, au 05 61 65 80 16, numéro de téléphone accessible uniquement du 22 juillet au 2 août.

